

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1860

VOL. LXXIII NO. 30

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI, 22 DECEMBRE, 1932.

Le Canada-Français

souhaite un

Joyeux Noël

à tous ses lecteurs et collaborateurs,
à ses fidèles annonceurs, à tous
ses amis de la région
et de l'étranger.

JOYEUX NOEL!

Gal réveillon.

L'horloge dans son coin, gravement sonne l'heure. Douze coups, c'est minuit. Un carillon joyeux appelle les chrétiens, et de chaque demeure, émergent dans la nuit, les jeunes et les vieux.

Silence sous les cieux, c'est l'heure du mystère. La lune dans le bleu déverse ses clartés. Paillète des frimas, qui festonnent la terre, Argente des rameaux, les fileçons duvetés.

Mortel, incline-toi, l'Enfant-Dieu vient de naître. Devant ce Roi petit, courbe humblement ton front. A cet auguste Roi, de l'univers le Maître, Offre de ton amour, l'hommage très profond.

Cloches, carillonnez: c'est la fête chrétienne. Donnant à nos foyers leurs séduisants atours. Groupant au réveillon, belle coutume ancienne, Les grands et les petits, les amis des vieux jours.

C'est l'heureux réveillon, sous l'étoile brillante. Suspendue aux fils d'or, qui frangent les rameaux. La galette est dans l'air, on trinque, on boit, on chante. Les cantiques anciens, pour nous, toujours si beaux.

Atome

JOYEUX NOEL

Par toute la chrétienté s'échance aujourd'hui le souhait traditionnel. Il est de tout peu de mots, certes, mais les joies profondes n'ont que faire des vocables.

C'est, sous une autre forme, le cantique des anges dans la nuit de Judée. "Nous vous apportons une grande joie". "L'esprit de Noël est d'allégresse. Il est d'ivresse intérieure et d'acclamations. Il est de paix triomphante.

L'Enfant qui va naître apporte le salut. Une loi nouvelle va détruire l'ancienne. Les temps sont accomplis. Le Prince de la Paix va descendre parmi nous, plein de grâce et de promesses, pour se révéler aux humbles et donner l'espoir aux déshérités.

Nous souhaitons à tous les membres de notre grande famille la plénitude de l'esprit de Noël. A tous, nous exprimons des vœux sincères d'allégresse et de paix. Et, selon la vieille, l'immémorable formule qu'aucune périphrasie n'a jamais remplacée, nous leur souhaitons cordialement

UN JOYEUX NOEL

NOËL!

Mère Catherine-Aurélié, la fondatrice du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe (1861), avait l'âme naïve autant qu'ardente. Aux approches de la fête de Noël, elle écrivait un jour à ses filles du monastère de Notre-Dame de Grâce, à Montréal:

"Je vous envoie mille affectueuses bénédictions. Je suis allée les chercher au trésor du tabernacle de Jésus. Qu'elles vous préparent et vous embrassent pour la fête de Noël. Que chacune d'entre vous se choisisse d'avance un rôle dans la pauvre étable. La plus pure sera Marie, la plus dévouée sera Joseph, la plus vigilante sera la petite bergère favorite, la plus saintement empressée sera l'ange qui annonça la grande nouvelle, la plus fervemment l'ambrière sera le pauvre petit âne qui ambitionnait que l'honneur de réchauffer de son souffle l'Enfant-Dieu, la plus paisible et la plus calme, enfin, ne dédaignera pas de remplir l'office du bon gros boeuf qui prêtait aussi sa chaude haleine à son créateur et le regardait dans la crèche avec de grands yeux étonnés, comme dit le spirituel Père Faber. Tout humble qu'ils sont, ces deux derniers rôles ne seront pas les moins bénis et les moins remplis de grâces. Heureuses celles qui sentent que c'est là tout ce qu'il faut à la créature en présence des aménagements de son créateur..."

"Ce langage rappelle la belle simplicité de saint François d'Assise, qui aimait tant nos frères inférieurs, les animaux privés de raison, et les méfait volontiers à des considérations très hautes. Ni "le pauvre petit âne", ni "le bon gros boeuf", c'est sûr, ne savaient ce qu'ils faisaient dans la crèche de Bethléem. Mais, les bergers, à ce moment, se ren-

voulez, celui du "pauvre petit âne" ou du "bon gros boeuf"! Mêlons-nous aux bergers et aux anges! Célébrons le Messie promis aux nations! Mais croyons fermement à tout ce que cela veut dire et nous prêchons. Vivons notre foi! Remplissons-nous nos coeurs! Et puis, chantons, avec les petits, le bon "Petit Jésus":

Il est né le divin enfant,
Jouez, hautbois, résonnez musettes,
Il est né le divin enfant,
Chantons tous son avènement!

Labbé ELIE-J. AUCLAIR.

TRISTE CRISE SCOLAIRE

Les dix écoles catholiques de Winnipeg devront fermer leurs portes à l'expiration de l'année 1932. A la crise économique s'ajoutera ainsi pour elles le sacrifice de leur existence, et les quelque 2.400 enfants qui les fréquentent passeront aux écoles publiques où ils se confondront avec les écoliers des autres dénominations après les vacances du nouvel an. Son Excellence Mgr Sinnott, archevêque de la capitale manitobaine, qui vient d'annoncer cette décision, dit qu'il ne reste plus d'autre alternative à l'éménagement catholique dont les ressources sont devenues insuffisantes pour subvenir aux frais de l'enseignement confessionnel. Pendant 40 ans, les catholiques ont lutté sans trêve pour maintenir avec le zèle et l'inlassable dévouement des religieuses leur système scolaire distinct, ne différenciant de celui des écoles publiques que par la demi-heure d'enseignement religieux permis par la loi, mais aujourd'hui épuisés financièrement et incapables d'un plus long effort, ils se voient contraints d'y renoncer.

Cette tragédie, car c'en est une, aura pour effet de priver les enfants catholiques de l'enseignement du catéchisme et des choses de la religion catholique à l'école, sans apporter de soulagement à la commission scolaire neutre, qui verra au contraire s'accroître le budget de son administration. Par suite du désintéressement des religieuses enseignantes, l'éducation d'un enfant ne coûtait que \$30 annuellement dans les écoles catholiques de Winnipeg, comparativement à \$84.65 dans les écoles publiques. C'est donc \$54.65 de plus que la commission devra inclure dans le bilan de ses dépenses pour chacun des 2.400 enfants catholiques qu'elle prendra sous sa tutelle. A ce compte, les contribuables se demanderont pourquoi le département de l'Instruction publique n'a pas songé à leur épargner ce fardeau, en procurant aux catholiques le moyen de soutenir leurs institutions scolaires, tout en respectant en même temps leurs sentiments religieux.

Le Star dit: "Il est conséquemment dans l'intérêt des contribuables en général que les écoles séparées soient maintenues comme elles le sont en ce moment, et que les catholiques romains de la province aient à leur disposition une suffisante proportion de l'assiette des impôts afin de continuer comme par le passé à soutenir leurs écoles. La part qu'ils réclament n'a rien d'irraisonnable. Ils demandent simplement que les taxes scolaires provenant de leurs placements dans les compagnies et de leur association dans les services d'utilité publique, soient mises à leur disposition pour leurs écoles".

NOS JEUNES GENS SE REVEILLENT

Landi dernier, le 19 courant, s'est tenue au Gesù, une assemblée populaire organisée par un groupe de jeunes gens de Montréal. Le but de cette assemblée était de définir d'une façon concluante quels sont nos droits comme Canadiens-Français et de citer en cas ils ont été violés. Trois discours furent prononcés: M. Paul Dumas a parlé de nos droits au point de vue national; M. Dollard Dansereau, du point de vue constitutionnel et M. Bernard Hogue a cité les faits, en même temps qu'il a établi ce que nous attendons pour l'avenir. Voici le manifeste signé par un très grand nombre de jeunes gens, que l'on pourrait appeler le Code de la Jeune génération.

"Quelques événements de notre vie nationale, tels que la composition du personnel des techniciens à la Conférence Impériale et quelques nominations du fonctionarisme au Ministère du Revenu national et au service des douanes à Montréal, ont ému l'opinion canadienne française. Elle attend à bon droit une réaction énergique et immédiate. Nous voici, au moins, quelques-uns de la Jeune génération, pour répondre à cet appel. La question dépasse de beaucoup les intérêts ou la responsabilité d'un groupe ou d'un parti politique. C'est un régime trop prolongé, un malheureux état de choses trop ancien qu'il faut redresser. Voici au nom de quels sentiments et de quels principes, nous entendons le faire.

"Nous n'entendons pas rallumer de vieilles animosités. Nous croyons, au contraire, que le seul moyen de ne pas excéder un nationalisme légitime chez les Canadiens-Français, c'est de s'appliquer, de part et

d'autre, au respect scrupuleux des droits de chacune des deux races et de leurs raisonnables susceptibilités.

"Le français est langue officielle du Canada autant que l'anglais. Ce qui n'empêche point certaines publications fédérales d'être rédigées exclusivement en anglais; leur traduction paraît en retard et trop souvent ne paraît même pas. Autre anomalie et non moins grave: la monnaie d'un état bilingue est unilingue. Nous protestons contre cet état de choses, qui consacre la supériorité d'une race par l'humiliation de l'autre.

"Nous demandons, aujourd'hui ce que nous exigeons demain. Ceux qui flairent le vent doivent savoir que nous ne prononçons pas des paroles en l'air: dans toutes les classes de la société canadienne-française on peut discerner un frémissement d'indignation qui indique la volonté de prendre de plus en plus conscience de ses droits et de s'organiser pour les défendre.

"Nous sommes canadiens-français; nous constituons près du tiers de la population totale du Canada, les quatre cinquièmes de la province de Québec, près des trois-quarts de celle de Montréal. Nous sommes plus de 700.000 répartis dans la Péninsule en dehors du Québec. Nous vivons dans une Confédération, régime public qui a été constitué tel en 1867, précisément pour la sauvegarde de certains particularismes et de certains provincialismes. Le particularisme canadien-français a été même l'une des raisons déterminantes du fédéralisme canadien. Nous entendons que l'on ne dénature point cette pensée des Pères de la Confédération. Nous voulons que les notions soient équitables représentées dans le fonctionarisme d'état. En certains services fédéraux, nous sommes déterminés à ne plus nous contenter des miettes qu'on nous a jusqu'ici abandonnées, des positions de subalterne sous la conduite quelque fois d'un importé britannique. Nous payons notre part d'impôts; c'est notre droit d'exiger une représentation équitable dans tous les ministères fédéraux.

Dans Montréal, troisième ville française de l'univers, nous ne souffrirons pas qu'on nous impose des majorodoms d'une autre race, surtout lorsqu'ils sont unilingues, servitude humiliante que ne souffrirait d'ailleurs aucune ville anglaise de la Péninsule.

"Ce que nous demandons à Ottawa, nous le demandons également aux nôtres et à tous ceux qui pratiquent l'industrie et le commerce dans le Québec.

"Par l'annonce et autres procédés, l'industrie et le commerce ont déformé la physiognomie de la province entière. Succursales de la plupart du temps d'immenses organisations américaines ou anglo-canadiennes, nos industries trouvent fastidieux d'opérer la traduction de leurs annonces; elles font bloc et semblent vouloir imposer leur langue au client, et faire oeuvre d'anglicisation lente mais sûre. Nous-mêmes, Canadiens-Français, avons accédé ce triste mouvement, par l'annonce ou l'enseigne anglaise exclusive. Pour acquiescer au touriste américain - mauvais calcul - nos routes se sont couvertes de panneaux-reclames rédigés en mauvais anglais. Une campagne se poursuit actuellement pour la réfrancisation de la province de Québec. Notre résolution est de la seconde de toutes nos forces.

"Cette question de l'industrie et du commerce pose un problème beaucoup plus grave et de plus grande ampleur. Les Canadiens-Français sont en train de devenir chez eux un vaste peuple de prolétaires. Nous demandons à nos politiques et à nos économistes de redresser cette situation.

"Nous n'entendons point que l'on se serve des richesses nationales de notre province pour compromettre ou nous ravir notre patrimoine moral et nous imposer la pire des dictatures. Nous n'entendons point plus, qu'il soit indéfiniment loisible à des capitalistes étrangers qui exploitent en définitive notre fonds national et la main-d'oeuvre canadienne-française de pratiquer contre nos ingénieurs et nos techniciens un véritable ostracisme et de nous réserver dans la vie économique de notre pays que des rôles de manoeuvres et de domestiques.

"Nous n'ignorons point que toutes ces revendications exigent de la part de l'Etat une action vigoureuse et énergique. La lutte que nous entreprenons sera longue et elle n'aura chance d'aboutir que si elle s'élève persévérante. Nous ne serons respectés dans notre province que si nous conquérons la force et la dignité. Notre langue et notre culture ne seront efficacement défendues que si elles s'appuient sur un ensemble de forces, une vie nationale vigoureuse et ordonnée.

"Nous faisons donc appel à la jeunesse, à toute la jeunesse de notre race à la jeunesse universitaire, à la jeunesse des collèges et des écoles, à la jeunesse ouvrière, à la jeunesse agricole, à la jeunesse professionnelle. Que dans tous les domaines de la vie nationale le souci s'éveille,

ardent, de reconquérir les positions perdues, de faire meilleur l'avenir. C'est à un vaste labeur, intellectuel, littéraire, artistique, scientifique, économique, national que nous, les jeunes, sommes conviés par les exigences de notre temps. Souvenons-nous que nous ne serons maîtres chez nous que si nous devenons dignes de l'être.

Gare à la pneumonie

La nouvelle alarmante des ravages déjà causés par une épidémie de grippe envahissant Montréal et les environs doit nous mettre sur nos gardes. Plus de cinq cents malades sont actuellement alités dans nos hôpitaux. Les autorités de ceux-ci jusqu'à présent avaient gardé un silence prudent afin de ne point inquiéter les gens, mais devant la recrudescence extraordinaire des admissions, elles jugent important d'avertir. Chaque jour, depuis le début de la semaine, Saint-Luc reçoit cinq ou six patients touchés par la mal. Notre-Dame, en fin de semaine seulement, a dû refuser 12 personnes, faute d'espace. Sainte-Jeanne d'Arc a tous ses lits occupés par des victimes de la grippe et de ses corollaires: bronchite, pneumonie, pleurésie, fluxion de poitrine, douleurs béhiques et pectorales.

Le fléau est malicieux, comme on le voit. Sa présence ici après les ravages causés par lui à New-York est redoutable. Les chefs-internes des divers hôpitaux nommés plus haut s'accordent à dire que "la contagion est particulièrement rapide et que la maladie est extrêmement maligne".

Qu'on se le dise et surtout qu'on ne manque point de mettre les notions suivantes en pratique:

Une prudence méticuleuse doit être votre mot d'ordre. Payez les "courants d'air". Ne demeurez point près des personnes fiévreuses. Habillez-vous chaudement et ne vous mouillez point les pieds. Eloignez-vous des lieux où la foule est nombreuse, de peur d'inhaler des microbes dangereux lorsque des voisins éternueront ou tousseront. Sur tout au premier malaise, courez au médecin et n'attendez point d'être atteint fortement pour vous soigner!

Dans une situation semblable, il est temps de prendre tous les moyens pour se garder du péril!

La pneumonie tue rapidement, et abat les athlètes les plus forts!

Le Cancer diminue

L'année 1932 sera remarquable par la moyenne de mortalité causée par le cancer, la plus élevée dans l'histoire de cette maladie, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. En 1931, la moyenne de la mortalité causée par le cancer a augmenté de 7 pour cent, en comparaison avec celle de l'année 1930. Cette augmentation fait remarquer la statistique de la Metropolitan, représentait une marche ascendante régulière poursuivie depuis 1913, mais plus accentuée que l'année précédente. Mais en 1932, l'augmentation a été de 9 pour cent plus élevée encore que celle de 1931.

Cinéma et enfants

Les exploitateurs de vues animées continuent de s'agiter afin de faire réviser la loi qui interdit l'entrée des cinémas aux enfants de moins de 16 ans. Ils multiplient leurs représentations auprès des autorités qui peuvent leur être de quelque utilité. Pourquoi les bonnes gens n'en feraient-ils pas autant? Si le premier ministre de la province et les députés à Québec recevaient, d'ici la prochaine session, nombre de lettres qui leur viendraient de partout, ils seraient en bien meilleure posture pour s'opposer aux réclamations des propriétaires de cinémas. L'association catholique des Voyageurs de Commerce a commencé un mouvement en ce sens. Mais ces braves "chevaliers de la valise" ne doivent pas être laissés seuls à la tâche. Ils ont besoin, pour emporter le morceau, du concours de toutes les bonnes volontés.

LE CANADA-FRANÇAIS

L.OMER PERRIER

Tél. 103

Directeur

Ecoles Catholiques fermées à Winnipeg

Toutes les écoles paroissiales catholiques seront fermées à la fin de l'année, suivant la nouvelle annoncée aujourd'hui par Son Excellence Mgr A. A. Sinnott, archevêque de Winnipeg. Les écoles publiques devront accueillir à la rentrée, en janvier, près de 2.400 enfants appartenant à différentes classes depuis la première jusqu'à la huitième.

Dans une lettre au maire Ralph Webb, Mgr Sinnott déclare qu'après 40 années d'efforts, durant lesquelles, les catholiques de Winnipeg administrèrent leurs propres écoles, ce fardeau est devenu intolérable et qu'il ne reste d'autre alternative que de clore ces institutions.

des religieuses enseignantes, déclare l'archevêque, il aurait été impossible de maintenir les écoles catholiques aussi longtemps. Il faut environ \$30, par élève pour instruire un enfant dans les écoles catholiques au lieu de \$14.65 par élève dans les classes élémentaires ou intermédiaires des écoles publiques.

Si la demi-heure d'enseignement religieux autorisé chaque jour par la loi, le programme des écoles catholiques et publiques était le même.

Service Postal

Le Maître de Poste désire informer le public que le service suivant sera donné les 24 et 25 décembre.

Samedi, le 24 il y aura deux livraisons par facteurs, l'une dans l'avant-midi et l'autre dans l'après-midi, alors que le congé statutaire du samedi après-midi sera annulé.

Le 25, les facteurs feront un livraisons dans l'avant-midi et les guichets de recommandations, poste-restante et renseignements seront ouverts de 10 heures à 11 heures a. m. Les guichets de la caisse d'épargne et des mandats-poste seront fermés toute la journée.

La salle d'attente sera ouverte au public de 7.00 A. M. à 6.00 P. M.

PETITES ANNONCES

CHAMBRES A LOUER. S'adresser au No. 212 rue Longueuil, Saint-Jean, téléphone 288-L.

A LOUER, bureau chauffé, bon centre pour affaires; local pouvant aussi servir pour chambres. S'adresser à M. H. Morin, 4 Place du Marché, Saint-Jean. J-0

LA CORDONNERIE L'ETOILE, 28 Rue Saint-Charles, Saint-Jean. Semelles cousues à la machine pour dames et messieurs, réparations de chaussures, contre-chaussures, claques, etc., patins aiguisés.

A VENDRE, machine complète à Popcorn "crispantes", en très bon état, bon marché. S'adresser à J. Longueuil.

POELE A BOIS ET CHARBON usagé, à vendre. S'adresser à South-Canada Power Co. 125 Richelieu, St-Jean. J-0

BRULEUR à pétrole "Oxo Gaz Burner", économique, vaillant \$55, pour \$20 peut s'adapter à un poêle de cuisine ordinaire. S'adresser à E. Lorrain, 212 Saint-Jacques. J-0

Vous aurez toujours satisfaction, à prix modérés pour faire vos travaux de peinture et lustrage de Truques, voitures, enseignes commerciales, etc., en vous adressant à 404 rue Grégoire, Saint-Jean. J-0

A LOUER, 2 logs neufs, modernes, de 5 pièces, dépense et chambre de bain, près le 15 décembre. Prix raisonnables. S'adresser à Louis Leclerc, 256 Saint-Jacques, tél. 28-27-4.

SI VOUS ETES SOLICITEUR, ou désirez le devenir, l'occasion vous est offerte de représenter la seule compagnie d'assurance-vie Canadienne-française qui existe, "La Sauvagerie".

Pour plus amples renseignements adressez-vous à M. Henri Lymburner, avocat légal en assurance-vie. Henri M. Lymburner, agent général de la Compagnie, 85, 87, rue d'Iberville, Québec, P. B. 365, Tél. 823-J.

GERANT DE DISTRICT DEMANDE, pour Saint-Jean, pour une Compagnie Canadienne d'Assurance-vie, avantageusement connue dans cette Province. Contrat très attractif. Ecrire à: Surintendant Provincial, Chambre 206, 660 Ste-Catherine Ouest, Montréal. 29-3

Mlle JEANNE PAYETTE, coiffeuse, 332 Jacques-Cartier, annonce à sa nombreuse clientèle que ses prix seront réduits pour le temps des fêtes: lundi, mardi, mercredi et jeudi. Komol, 20 c. au papier; 50 c. Marcel, 25 c; massage, 25 c. Vendredi et samedi, komol, 75 c; papier 50 c; Marcel, 25 c; massage, 50 c. 30-3

TAXI TAXI. — Assurez-vous un service prompt et des voitures confortables tout en payant le même prix qu'ailleurs. 25c dans Saint-Jean et Irberville. Pour longs voyages, prix spéciaux. Z. Oscar Thuoit, tél. 244.

VENDEURS DEMANDES pour les produits Watkins, clientèle établie, ligne de produits de la ferme la plus complète sur le continent. Produits alimentaires, épices, essences, etc. Compagnie de \$10,000,000,000, vous donnera entraînement. Gagnez \$50 à \$75 par semaine dès le début. Voyez Rolland Cadieux, Irberville, Qué. 30-3

A ECHANGER, propriété neuve dans Saint-Jean pour commerce ou terre des environs, et A LOUER, bon marché pour l'hiver, deux logs neufs, 6 pièces. S'adresser à 356 rue Champlain, Saint-Jean. 29-3

Province de Québec, District d'Iberville, No. 107. La Cité de Saint-Jean, Demanderesse vs Charles Leclerc, Demandeur. Le 31ème jour de décembre 1932, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 331 rue Saint-Jacques, en la cité de Saint-Jean, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en camions, etc., etc. Conditions: Argent comptant. J. H. A. Marcoux H. C. S. Saint-Jean, 22 décembre, 1932.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que Dame ONESIME BECHARD, de Napierville, veuve de M. Zénon Béchard, en son vivant du même lieu, et Monsieur ARMAND BECHARD, Mécancien, aussi de Napierville, adresseront à la Législation à sa prochaine session pour obtenir une loi assurant les effets civils au mariage de la dite Dame Onésime Béchard avec le dit Zénon Béchard, et validant leur contrat de mariage, Québec, 19 décembre, 1932. Procureur des requérants, SROIS, SROIS & LESAGE, Notaires. — 30-4

A VENDRE, auto Franklin, en bon état, coupé à place 1100, avec la licence. S'adresser à 145 Longueuil, tél. 1042.

A VENDRE, manège en moulin, cabinet à l'heure, fumoir en chêne, lustre de salle à manger en vieux argent, belle montre (S. A. P. S. J.). S'adresser à 357 rue Mercier, Cité.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS. Cour Supérieure, District d'Iberville. Saint-Jean, à savoir: No. 2683, MOISE PICOTTE, hôtelier, du village de Saint-Rém, comté de Napierville, district d'Iberville, demandeur, vs DAME FLORIDA PELLETIER, épouse judiciairement séparée de biens de Agénor Lambert, hôtelier, du village de Saint-Rém, comté de Napierville, district d'Iberville, et le dit AGÉNOR LAMBERT, pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes, défenderesse.

Comme appartenant à Dame Florinda Pelletier, défenderesse. Un morceau de terre situé dans le village de Saint-Rém, dans le comté de Napierville, comté et désigné sous le numéro six (6) du cadastre officiel du dit village de Saint-Rém, de la contenance en superficie d'environ vingt-six mille sept cent quarante-trois pieds-carrés avec une maison, remise, garage et autres dépendances dessus construites.

A distraire cependant de ce dit morceau de terrain, la lièze située en profondeur du lot numéro cinq (5) du cadastre du village de Saint-Rém, et appartenant à M. Armand Collet.

Pour être rendu à la partie de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Rém, en le village de Saint-Rém, le NEUVIEME jour de JANVIER prochain, 1933, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le député-shérif, PIERRE MASSE, Bureau du shérif, Saint-Jean, 29 décembre, 1932.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS. Cour Supérieure, District d'Iberville. Saint-Jean, à savoir: No. 5674 LA CORPORATION DE LA PAROISSE DE SAINT-VALENTIN, demanderesse, vs LEOPOLD THIBODEAU, de Saint-Jean, défendeur.

Saisi, comme appartenant au défendeur, a. Partie des lots Nos. 402 et 403 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Valentin, bornés vers l'ouest par la voie publique, à l'est par les terres du rang des Stotts, au nord, par les terres de la 4ème Grande Ligne, et au sud, par le lot No. 404, du même cadastre ci-après décrit.

b. Le lot sud No. 494 du dit cadastre officiel de la paroisse de Saint-Valentin, d'une superficie approximative de quatre-vingt-quatre arpents, et mesurant trois arpents en front et vingt-huit arpents en profondeur, plus ou moins avec les constructions sus-dites.

c. Partie du No. 405, du cadastre officiel de la dite paroisse de Saint-Valentin, se trouvant dans le rang appelé Vire-Vire, bornée à l'ouest et au sud par les terres de Philippe Maillois ou représentants, à l'est par les terres de Joseph Grégoire ou représentants, et au nord, par le lot 404 de la dite paroisse de Saint-Valentin, d'une superficie approximative de trente arpents et mesurant en front, deux arpents et, en profondeur, seize arpents, plus ou moins avec les constructions sus-dites.

Pour être rendu à la partie de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Valentin, le ONZIEME jour de JANVIER, prochain, 1933, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le député-shérif, PIERRE MASSE, Bureau du shérif, Saint-Jean, 6 décembre, 1932.

M. C. PROVOST, VIOLONISTE

Professeur au Collège Saint-Jean. Classe d'ensemble. Leçons à domicile si désiré. TEL: 282-W 29-4

ARTHUR LEGER, Notaire

ST-ALEXANDRE D'IBERVILLE. Cessionnaire des greffes de J. E. Boivin, Notaire Brien, J. B. H. Beauvillier, Carreau & Violette. Etude à Irberville, au bureau de La Banque Canadienne Nationale, Les Mardi et Samedi.

les autres jours à Saint-Alexandre.

MME MAY, COIFFEUSE,

216 rue Richelieu, Téléphone 608, Adresse à toute sa clientèle, ses sincères remerciements pour l'encouragement prodigué et adresse à tous ses vœux de

JOYEUX NOEL

et d'une BONNE et HEUREUSE ANNEE.

PACIFIQUE CANADIEN

TRAINS POUR MONTRÉAL, DÉPART DE SAINT-JEAN

7.35 A. M. — Tous les jours.
7.23 A. M. — Tous les jours.
11.00 A. M. — Dimanche excepté.
2.53 P. M. — Samedi excepté.
5.20 P. M. — Dimanche excepté.
6.15 P. M. — Tous les jours.
7.41 P. M. — Dimanche seulement.

TRAINS DE MONTRÉAL ARRIVÉ A SAINT-JEAN

9.22 A. M. — Dimanche excepté.
9.49 A. M. — Tous les jours.
2.15 P. M. — Samedi seulement.
4.55 P. M. — Tous les jours.
6.33 P. M. — Dimanche excepté.
7.45 P. M. — Tous les jours.
9.40 P. M. — Tous les jours.

12.04 A. M. — Samedi soir seulement. C. A. LABERGE, Agent du trafic-voyageurs, 191 rue Richelieu, Saint-Jean.

A VENDRE OU A ECHANGER, pour terres ou propriétés à Saint-Jean, 12 logements, briques solides, 3 étages, caves, garages, situés à Montréal, quartier Maisonneuve, près de la rue Ontario. S'adresser à 291 Richelieu, Saint-Jean. 29-3

Mlle G. LANGLOIS,

autrefois du *Magasin Singer*, invite cordialement les dames et demoiselles à lui confier leurs travaux de couture de fantaisie: Points tirés, boutons, etc., etc.

Plusieurs années d'expérience vous assurent un service garanti, à des prix modérés. 26 rue Notre-Dame — Tél: 185-F.

Prix Réduits

Pour NOEL et le JOUR DE L'AN

PREX REGILLER D'UN BILLET SIMPLE PLUS UN QUART POUR LE VOYAGE D'ALLER ET RETOUR VOYAGES DE NOEL

Départs les 23, 24, 25 et 26 décembre. Limite du retour, le 27 décembre.

VOYAGES DU JOUR DE L'AN

Départs les 30 et 31 décembre, 1932, et les 1er et 2 janvier, 1933. Limite du retour, le 3 janvier, 1933.

DÉPART AVANT NOEL ET RETOUR APRES LE JOUR

PRIX REGILLER D'UN BILLET SIMPLE PLUS UN TIERS POUR LE VOYAGE D'ALLER ET RETOUR

Départs les 23, 24 et 25 déc. 1932. Limite du retour, le 3 janvier, 1933.

Prix réduits à plusieurs endroits des Etats-Unis. Demandez aux Agents de Billets de plus amples détails pour les prix, jours de départ et durée de validité.

Pacifique Canadien

La Pharmacie Régnier

REMERCIER SES NOMBREUX CLIENTS POUR L'ENCOURAGEMENT REÇU EN 1932 ET ESPERE LES SERVIR ENCORE EN 1933. A TOUS, SES MEILLEURS VOEUX D'UN

JOYEUX NOEL ET D'UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE.

A l'occasion de Noël et du Nouvel An, il nous fait plaisir d'offrir à nos clients et à la population entière de Saint-Jean et des environs, nos souhaits les plus sincères de

Joie, Bonheur et Prospérité

Nous devons aussi remercier ceux qui par leur encouragement constant, nous ont permis de progresser et d'améliorer notre service. Nous souhaitons qu'ils nous favorisent encore durant la nouvelle année.

MAISON E. H. LANCTOT

AGENT EXCLUSIF

FASHION-CRAFT

179-181 rue Richelieu — Saint-Jean

Joyeux Noël

A l'occasion de Noël et du Nouvel An, nous prions nos amis et clients d'accepter nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

Lasnier & Galipeau Ltée

Représentants des automobiles Buick, Oldsmobile, Pontiac, Chevrolet et du réfrigérateur électrique "Frigidaire".

A tous nous souhaitons un Joyeux Noël

Nous vous remercions de votre encouragement dans le passé et vous invitons à venir nous voir pour vos commandes des fêtes.

Comme prime du Jour de l'An, nous donnons une belle dinde vivante, de première qualité. Demandez vos coupons.

QUELQUES SPECIAUX

- SUCRE, 10 livres 46c
- SUCRE EN POWDRE, 3 livres 25c
- DATTES, 4 livres 25c
- PRUNEAUX, 3 livres 25c
- NOIX MELANGEES, 1 livre 19c
- PEANUTS FRAICHES ROTIES, 1 livre 10c
- PEANUTS SALES, 1 livre 15c
- BONBONS, 1 livre 10c
- BISCUITS, 3 livres 25c
- VI-TONE, grosse boîte 49c
- ORANGES, la doz. 25c, 35c, 45c, 60c
- THE VERT, THE NOIR, CAFE, 3 livres 99c
- BALAIS 25c

Assortiment au complet dans Epicerie, Bonbons, Noix, Fruits et Légumes, Liqueurs douces.

GAMACHE

2 & 4 PLACE DE MARCHÉ - SAINT-JEAN

Guide pour 50c

"Guide des Adresses" à vendre aux librairies J. P. A. Marion, rue Saint-Jacques et Bernard et Fils, rue Richelieu, ainsi qu'au Canada-Français, au prix modique de 50c l'exemplaire. Ce livre très utile pour tous, contient des renseignements pratiques et des annonces précieuses.

ANNONCEZ

SI

VOUS

VOULEZ

PROSPERER

ET FAIRE DES "\$ \$ \$"

Noël Tragique

Nous avions pris, comme chaque année, depuis cinq ans, le réveillon de Noël chez les Darveaux. Nous étions là, une quinzaine d'invités, parmi lesquels le célèbre docteur Mirecourt, quelques fidèles, puis Madame Vallin et sa fille, surnommée "la belle Hélène" et un jeune journaliste doublé d'un dramaturge de talent, en train de faire sa marque au firmament des lettres canadiennes.

On avait fait, dans la cheminée du salon, un grand feu, vif et clair, bien pétillant; et l'atmosphère de la petite pièce était extraordinairement douce, quand nos hôtes nous invitèrent à y passer pour prendre le café. Au dehors, la nuit peu à peu s'était faite extrêmement silencieuse. Les églises closes, les cloches devenues muettes, on n'entendait de temps à autre, que le bruit sourd d'une voiture glissant sur la neige, ou l'aboiement de quelque chien réveillé par les pas d'un passant atardé.

A l'intérieur, on avait éteint toutes les lumières, sauf les deux petites ampoules qui ornaient la cheminée; et les grands reflets, ardents et roux du foyer donnaient à la pièce un aspect fantastique si bien, qu'une invitée un peu nerveuse et fort impressionnable, émit cette: "Si nous en étions au 2 novembre, on verrait certainement, dans la pièce, des fantômes de trépassés!"

Le fait est, remarqua notre journaliste, que la demi-obscurité de cette pièce invite aux histoires de revenants; et il allait entamer un récit dramatique, quand, aux premiers mots, il se fit un mouvement du côté de la cheminée, où les dames Vallin avaient pris place. La mère et la fille, d'un commun accord, se levaient pour prendre congé. Quelques mots d'adieu, et notre hôtesse reconduisit ces dames.

Vous avez réveillé de pénibles souvenirs chez les dames Vallin, Monsieur le journaliste, dit la maîtresse de la maison, en rentrant au salon. Il ne nous reste plus, qu'à prier le Docteur, de nous faire le récit de la tragique aventure, dont Mlle Vallin fut l'héroïne. Il y a deux ans dans une nuit comme celle-ci; et qui mit à ce front de vingt ans une large mèche de cheveux blancs dont les regards ne peuvent se détacher, tant ce jeune visage en reçoit un charme mélancolique et doux!

Le bon docteur ne se fit pas prier et nous raconta cette histoire. "Après la mort de Monsieur Vallin, dit-elle, la belle Hélène et sa mère eurent à faire face à des embarras financiers tels, qu'elles durent vendre leur joli cottage de Notre-Dame-de-Grâce, et une grande partie des richesses qu'il contenait, pour aller habiter, dans l'Est de notre ville, un quartier plus que modeste.

Ces dames s'installèrent dans un tout petit logis contrastant étrangement avec les richesses qu'elles y entassèrent; mais ainsi, leur nouveau home prenait un petit air familial qui rappelait la douceur du cadre ancien. Et quand, après la tâche quotidienne, Hélène revenait au foyer, ses beaux yeux caressaient les visions d'autrefois: les bibelots rares, les vases anciens, les petites marquises poudrées, dans leurs jolis cadres Louis XV, les délicats petits "saxes", les bergers et les bergères de Watteau lui souriaient de toute leur fantaisie, de tout leur charme, de toute leur grâce; et c'était délicieux de recueillir ainsi des miettes du bonheur passé.

Or, ce vingt-quatre de décembre, vers les cinq heures de l'après-midi, Madame Vallin, seule au logis, vit entrer chez elle, une voisine, habitant l'appartement au-dessus du sien. Ce fut une surprise, car ces dames Vallin passaient pour un peu fiévreuses, dans le quartier et on ne leur pardonnait guère de se tenir ainsi à l'écart. "Chère Madame, dit la voisine, vous avez appris, sans doute, qu'il y aura ce soir à Notre-Dame, avant la messe de Minuit, c'est-à-dire à onze heures, une superbe audition d'orgues. Nous avons loué deux places pour ce concert sacré, mais il nous est impossible d'y aller, alors, mon fils m'a chargé de les offrir à Mlle Vallin, espérant qu'elle y prendra quelque plaisir. Madame Vallin fut un instant perplexe, elle eut préféré consulter Hélène, car c'est à sa fille que s'adressait cette offre; mais craignant par des hésitations de s'attirer l'animosité des voisins et de faire gloser, elle accepta, remerciant avec de douces paroles de la générosité qu'on leur faisait.

Quand vers les sept heures, la belle Hélène rentra, épuisée par son travail et ses courses, Madame Vallin lui fit part de la gracieuseté dont elles étaient l'objet. "Oh! mère, je t'en prie, prends une amie avec toi, je me sens si lasse ce soir et n'insiste pas, vois-tu, je ne suis pas malade, vraiment, mais

je sens que mes nerfs supporteraient mal la puissante gravité du chant émuant des orgues."

Madame Vallin partie, Hélène se mit à causer avec les objets familiers, plaçant ici, déplaçant là, afin de donner un air coquet à leur intérieur; et dans le petit boudoir, en avant de la maison, dressa la table du réveillon.

Mais combien l'heure était lente à passer... La nuit de Noël, cette année là, avait un aspect infiniment triste. Une nuit sans lune, un ciel gris, lourd de neige qui ne se décollait pas à tomber. L'hiver précocement s'annonçait long, lamentable, avec un cortège de misères et de souffrances. Hélène, ses préparatifs terminés, se laissa choir sur un pouf; et les mains croisées sur ses genoux, resta longtemps, le regard perdu, immobile et sans voir. Une tristesse intense l'enveloppait, car elle avait souvenir d'autres veillées de Noël, si joyeuses, alors que le père vivait. Quels radieux moments, quelles extases devant la cheminée du grand salon, où, dans son enfance, s'étaient posés les jouets merveilleux, les friandises, les paquets enrubanés; et où, plus tard respirent les écrans et leurs joyaux de prix.

Hélas! en une année, que de beaux rêves emportés, par la triste réalité. Le Jésus des petits, le Noël des grands, ne sonnent plus à elle! Chassant de son front ces souvenirs importuns, Hélène sort du placard, la toilette sombre et simple dont elle veut se vêtir pour le réveillon, et tout en murmurant les Vieux Noëls, se dispose à la repasser. Mlle Vallin est sur le point de terminer sa tâche, quand il lui semble percevoir un bruit régulier et continu du côté de la cuisine. Elle prête l'oreille, et le petit grincement persiste, alors, sans lâcher son fer, et sans songer à faire de la lumière, elle court à la cuisine, où un instant, pétrifiée, par la peur du spectacle qui s'offre à ses yeux, elle reste clouée sur place, une main d'homme cherche à tirer le verrou de la porte, après avoir pratiqué une ouverture dans le carreau. Mlle Vallin ne peut voir le visage du malfaiteur, à cause des ténèbres épaisses du dehors, mais cette main qui se meut dans l'ouverture l'effraie! Elle s'élança, croyant à une hallucination, et du fer rouge qu'elle tient à la main, fixe sur la porte la main criminelle. Les chairs sanglantes grésillent, répandent dans la pièce une odeur fétide, insupportable. L'homme au dehors hurle de douleur et se tord, cherchant à dégager sa main, que la jeune fille au paroxysme de la peur, déseuse avec frénésie! Enfin, Hélène laisse tomber l'instrument de torture avec lequel elle vient de stigmatiser la main de l'homme qui voulait les voler, et s'enfuit en courant vers la porte de la rue cherchant, instinctivement du secours et un refuge auprès des voisins, qui, ce même jour, leur avaient donné, à sa mère et à elle, des preuves d'intérêt et de sympathie... Horreur! à peine at-elle mis le pied sur le seuil de leur porte, que tout son sang se fige dans ses veines, que les mots s'étranglent dans sa gorge oppressée, et les yeux agrandis par l'épouvante, elle voit le fils de la voisine entré par l'arrière de la maison, et hurlant lamentablement, venir s'abattre aux pieds de sa mère! La main mutilée traçait un sillon sanglant!

Hélène fit, des deux mains, un geste désespéré, pour repousser l'horrible vision! Elle se jeta dans la rue!

Des passants la recueillirent inconsciente, à l'heure où le bourdon de Notre-Dame, de sa voix grave et belle, invitait les fidèles à méditer le grand mystère de cette incomparable nuit—Mystère d'amour et de paix!

Mlle Vallin s'éveilla de la fièvre cérébrale qui la fondoya dans cette nuit tragique, parée de la mèche de cheveux blancs qui captive et intrigue à la fois les regards de ceux qui la rencontrent.

Quand le Docteur se tut, les esprits semblaient flotter dans un doute de rêve et de mélancolie, qui n'était pas sans charme, en dépit de l'horreur qui venait d'ébranler profondément les âmes!

"Quel beau sujet de Grand Guignol dit le journaliste, l'imagination la plus fertile pâlit en face de telles réalités."

Une dame réclama de la lumière, et nos hôtes s'empressèrent d'accourir à sa demande.

Georgine LEMAIRE.

Attention! Quelque chose vient de changer sous la surface brillante et trouble de la rivière. La quille de la barque ne racle plus de la même façon; le marinier manoeuvre autrement cette perle qu'il fait voyager le long du bordage. Sable après gravier; roc après vase.

Conte inédit.

Mon gui

Germain Lambère se prélassait dans le meilleur fauteuil d'un élégant boudoir.

Germain rêve. Il semble absorbé par la fumante et vaporeuse dentelle qui se déroule de sa cigarette comme d'un fuseau magique.

Germain oublie même selon toute apparence, que dans un fauteuil voisin, son hôte peut s'ennuyer. Celui-ci se charge de rompre un silence dont la trame devient trop serrée:

—Sais-tu que je t'envie, mon vieux Germain? Vrai de vrai, moi qui juraux une éternelle fidélité au célibat, je n'ai jamais mieux compris tout ce que l'amour peut apporter de joie dans une vie.

—Allons donc, cher Guy, je n'ai pas été si prodige en confidences! —Tu n'es jamais un orateur prolix, même quand c'est ton tour au Cercle de donner une conférence. Mais, on voit clair!

—Si tu savais, mon vieux, comme c'est bon de savourer une joie intérieure, de sentir que tout son cœur brûle comme un de ces cônes parfumés, imprégnant nos pensées, nos rêves, nos heures de ses vapeurs odorantes! Non, je n'ai jamais été si heureux! Et quand je songe que mon bonheur va grandir encore, que demain sera plus beau qu'aujourd'hui puisque chaque jour me rapproche de celui qui transformera tous mes rêves en réalité. Oui, le 9 janvier prochain sera la baguette magique d'une marraine folle! Il verra ma reine de veloursivoire, de dentelle, l'enveloppera de tulle, la couronnera de fleurs d'orangers. Quelle délicieuse mariée sera mon Aline!

—Tu deviens moins laconique... L'amour te transforme mon cher.

—Que ne puis-je te reconcilier aussi avec lui. Mon bonheur est si grand que je voudrais pouvoir le faire frapper à plusieurs exemplaires comme une médaille, afin d'en distribuer à chacun de mes amis préférés. Mais au fait, tu as peut-être, toi aussi, tes secrets de cœur!

—O moi, tu sais, j'étais vieux garçon en naissant! Je n'ai jamais pu m'attacher profondément aux petites amies, pourtant gentilles, que j'ai connues.

—T'attacher? Mais tu ne veux pas. Tu marches sur ton cœur parce que tu aimes trop tes aises, ta routine de vie. Crois-tu donc que tu perdras tout en changeant d'état? Ce que tu trouveras vaut infiniment mieux que ce que tu peux perdre.

—Quelle folie! Quel feu! On dirait ma foi que tu veux me convertir à la vocation que tu as choisie. Je te salue, bel apôtre de l'amour.

Guy Develines se lève pour partir.

—Fume encore, tu n'es pas pressé. Nous allons changer de sujet si celui-là t'ennuie.

Les questions d'actualité ne manquent pas, et les deux amis discutent l'insaisissable sujet de la crise économique présente, ils parlent de l'étalon-or, des fêtes prochaines, des débats parlementaires, des derniers livres parus, de tout ce qui intéresse les hommes encore enthousiastes qui s'en vont dans la vie, l'œil ouvert et l'esprit d'observation en éveil.

Le centre s'amorce dans les petites coupes en poterie moderne destinées à cet effet. N'est-ce pas un balancement que des fauteuils ultra-confortables communiquent à leurs gestes et leurs attitudes, on eût pu croire qu'ils voulaient revivre un instant cette enfance heureuse où sur les plages, les garçonnets s'amusaient à empiquer le plus visible possible, leurs petites chaudières de beau sable fin. Sans qu'il s'en doute alors, c'est l'apprentissage de la vie. C'est déjà la course au premier, qui se poursuit à notre insu, et dans laquelle seuls n'entrent pas ceux qui sont trop apathiques pour lutter.

Durant ce paisible échange d'idées, le crêpuscule se glisse dans la pièce sans qu'on songe à l'en chasser. Il enveloppe si doucement les âmes et les choses que son voile est une carresse.

Les deux hommes sursautent de surprise quand tous les abat-jour diffusent d'un même jet les rayons roses, vert tendre, jaunes et mauves. Une jeune fille entre aussitôt, un peu vivement.

—O pardon, s'écrie-t-elle. Je croyais qu'il n'y avait personne, une ménagère est parfois indiscretée... Sans s'attarder, elle va prendre sur la table adossée au large divan, une pyramide de boîtes multicolores. Le fardeau semble léger, mais elle a tout de même l'air d'une gamine jouant à l'équilibriste.

Guy Develines est bien intéressé par cette apparition. Il suit des yeux la jeune fille. On dirait qu'il détaille, pour la copier, sa vareuse de crêtonne à dessins futuristes.

Son regard se promène des pointes des pantoufles vernies à pompons jades, aux cheveux châtains qui moussent autour du voile drapé à l'infirmité qui recouvre la tête de cette jeune personne.

Florence n'est pas jolie, mais elle a trop d'expression dans les yeux, sa figure est trop mobile, trop vivante pour qu'on ne lui trouve pas un charme particulier.

Au moment de sortir, la voilà qui revient vivement sur ses pas.

—Mon gui, s'écrie-t-elle!

Monsieur Develines tressaute. Heureusement que son agitation passe inaperçue et que son soupir va se perdre dans un flac cristallin. Les yeux de Germain se tournent vers les boules de verroterie qui s'échappent d'une boîte dégringolant des bras de la portière.

Florence est rendue près de la cheminée. Elle exhume d'un coffret ancien une touffe de gui. Et l'homonyme de la petite fleur comprend le sens de cette exclamation qui l'a tant surpris. Son cœur fait tout de même toc-toc... Pour dissimuler le sourire fait d'étrange émotion et d'ironie légère à sa propre méprise, il se précipite sur les clinquants dont quelques-uns sont écrasés sur le tapis.

Il pose la boîte sur le bras rempli de la jeune fille, où s'étagent les autres.

—Permettez-moi, Mademoiselle...

Et ce disant, il ouvre la porte devant celle qui est déjà sur le seuil.

—C'est pire que d'être manchotte, s'exclame Florence en jetant un regard de pitié comique vers ses deux mains chargées.

—Florence, Monsieur Develines. Une légère inclination de la tête, un sourire charmant, et Florence ne laissant pas poursuivre Germain qui sans doute aurait complété la présentation, s'écrie spontanément:

—Oublier ce gentil bouquet, quand on sait tout ce qu'il symbolise, tout ce qu'il permet... le réveillon de Noël eût été manqué!

—Ce qu'il permet...

—Ah çà! Ignorez-vous donc que les amoureux peuvent s'embrancher quand ils passent sous le gui, le jour de Noël?

—J'ignorais en effet, Mademoiselle, cette plaisante coutume, et je regretterai sûrement cette nuit, de ne pas avoir eu mon réveillon.

—Le gui garde ses faveurs durant toute la saison des fêtes. Ah! je me salue! Il faut que forme l'arbre? Noël, que je froite les cuivres...

Quelle fliche ménagère je fais aujourd'hui. Bonjour!

L'air, tout doucement referme la porte par où vient de s'échapper la rayonnante brumette.

Guy Develines encore debout, murmure un peu rêveur:

—Une ménagère?

Germain comprend à demi, et réprime un sourire.

—Vient-elle à la journée ou vit-elle sous votre toit? continue-t-il en s'adressant à son ami.

—Elle demeure ici.

—Sans fortune sans doute, sans famille peut-être... mais elle a sûrement reçu une bonne éducation.

—Pour ça, oui.

—Vous pouvez vous flatter d'avoir une ménagère supérieure.

—On dirait qu'elle t'a "tombeé dans l'œil!"

—Je l'avoue.

—Veux-tu que je lui dise?

—Si tu penses qu'elle n'en rira pas...

—Florence est recherchée, mais c'est souvent le nouveau candidat qui remporte les suffrages.

—Florence, quel joli nom!

Afin sans doute de savourer cette impression neuve d'avoir rencontré une femme qu'il appelle déjà son idéal, et de bercer les rêves qui montent à l'assaut de son imagination, le beau Guy Develines surnomme le modèle des vieux garçons endurcis, quitte son ami.

Quelques heures plus tard, le petit chasseur d'une confiserie en remonte apporte chez Monsieur Lambère, un volumineux paquet. Sur l'enveloppe extérieure est le nom de Germain, mais du déballage sort une bonbonnière magnifiquement enrubannée. Et sur la carte de Guy Develines qui disparaît à demi sous un bouquet de gui, la main de l'envoyeur a tracé ces mots: "A Mademoiselle Florence, la si gentille ménagère."

Germain remet à sa sœur l'envoi de son ami. Puis il explique en quelques mots l'erreur de ce dernier, en concluant:

—Ne te fâche pas, je t'en supplie.

Mais Florence a plutôt le cœur à rire. Et se souvenant du soupir qui punctua la phrase de M. Develines: "Je regretterai de ne pas avoir mon réveillon..." elle suggère à son frère:

—Que ne l'invites-tu?

—Alors, il te plaît?

—Je le dirai dans un mois. Je te confie seulement que la première impression est toute en sa faveur.



Plus que jamais cette année, tirez le meilleur parti de votre budget de Noël

C'est une année où les dollars comptent... où il ne faut pas choisir les cadeaux de Noël au hasard, mais suivant leurs prix et leurs valeurs. Les cadeaux d'appareils électriques conviennent à n'importe quel budget. Vous ne pourriez rien choisir de plus pratique ou attrayant. Un radio, un réfrigérateur ou un poêle comme cadeau aux familles; des fers à repasser, des grils à toast, des fers à friser, des lampes, des coussins chauffants, etc., comme cadeaux individuels. Faites votre liste IMMEDIATEMENT, d'après ce choix de cadeaux sensés et économiques.

Cadeaux Electriques à partir de \$1.35 et plus. FERS A REPASSER, GRILS A TOAST, HORLOGES ELECTRIQUES, NETTOYEURS SPIC SPAN, FERS A FRISER, COUSSINS CHAUFFANTS, PERCOLATEURS, RADIATEURS

Southern Canada Power Company Limited. "Appartenant à ceux qu'elle sert"

Les accidents d'automobile

Non seulement les accidents d'automobile sont trop nombreux, mais il y a une catégorie de ces accidents dont la fréquence est inquiétante. Nous voulons parler des chauffeurs — ou plutôt des chauffards, car les vrais chauffeurs ne veulent pas être confondus avec eux — qui écrasent quelque'un sur une route et, mettant à profit l'absence de témoins, filent sans s'arrêter. Il y a là plus qu'une lâcheté; un crime. En effet la vie ou la mort d'un blessé dépend souvent de la promptitude avec laquelle les soins lui sont donnés, et abandonner l'homme qu'on a meurtri c'est ajouter à l'imprudence la plus ignoble sauvagerie.

Malheureusement cela se fait. Dans ces cas, si l'on a la chance de mettre la main sur le coupable, il ne faut pas le rater; il n'y a pas d'indulgence qui tienne vis-à-vis des brutes. Il faut que chacun facilite la tâche de la police, en décrivant les voitures suspectes. Et si l'on a rêté le criminel, il faut encore que chacun fasse son devoir sans faiblesse, du moins le témoin au juge. La peine la plus sévère possible doit être appliquée à l'automobiliste qui a manqué aux devoirs élémentaires d'humanité. Et le public applaudira.

Quant au grand nombre des automobilistes, ils seront les premiers à encourager une implacable sévérité envers ceux qui les déshonorent.

JEANNE GRISE.

B. P. O. Elks

Les membres et leurs amis sont priés de réserver d'avance leur table pour le "REVEILLON DE NOEL" qui sera un succès. Les décorés de nos salles sont superbes, et les organisateurs MM. Aimé Potvin et Jean Godin, sont à votre service pour toutes informations. Visitez dès aujourd'hui notre Club à 250 rue Champlain, et réservez votre table, des Organisateurs ou du Secrétaire.

Grands SPECIAUX pour NOEL

Assortiment complet de bonbons de choix, Dindes, oies, poulets, agneaux, veaux et légumes de toutes sortes. Surtout ne manquez pas de commander un morceau de notre fameux boeuf (Baby Beef), délicieux sous la dent. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à nos nombreux clients, un joyeux Noël et une bonne et heureuse année. Nous les remercions également pour leur appréciable encouragement.

SURVEILLEZ NOS VITRINES. MARCHE IDEAL

Jolin & Frères, Props. BOUCHERS et EPICIERS 157 rue St-Jacques — Téléphone 24.

Nous lançons le commerce des Fêtes par une vente à grand succès. Soyez ici dès 8 heures vendredi matin le 23, et profitez des Grandes Economies que nous mettons à votre portée. Venez donc à bonne heure.

Voyez nos vitrines

Au Magasin Superior 264 rue Richelieu, St-Jean.

Voyez nos vitrines

Cartes professionnelles

JACQUES CARTIER AVOCAT 51 rue Saint-Jacques SAINT-JEAN, QUE. Tél. Bell 261 Casier Postal 124 Avocat de la cité de Saint-Jean

ALCIDE COTE, B.A., L.L.B. AVOCAT 27 Place du Marché Téléphone 937-w SAINT-JEAN

MAURICE J. DEMERS AVOCAT Etude: 195 rue Saint-Jacques Téléphone 12 Saint-Jean

STANISLAS POULIN, C. R. AVOCAT Etude: 40 Rue Saint-Jacques Tél. Bell: Etude 112; Résidence 263 B. Postale 423 Saint-Jean, P. Q.

ANDRE REGNIER, C. R. AVOCAT 196 rue Jacques-Cartier Près de la rue St-Jacques Tél. 269 SAINT-JEAN

SABOURIN & SABOURIN AVOCATS Ivan Sabourin Roland Sabourin 25 rue Saint-Jacques SAINT-JEAN, P. Q. Boîte Postale 963 Téléphone 785

L. DESMARAIS NOTAIRE Successeur de T. Brassard et dépositaire du greffé de J. U. A. Tremblay. BUREAU 51 rue Saint-Jacques Tél: 261 Résidence 778 ST-JEAN Et à Lacolle, Qué., chaque mercredi.

ZACHARIE MARTIN NOTAIRE Prêts, successions, faillites. 87 Place du Marché-Saint-Jean Secrétaire du conseil de comté et de Saint-Bernard de Lacolle. Tél. 83—Iberville, tél. 172-J. Le soir: 89—9e ave, Iberville.

HECTOR MOREAU, L.L.L. NOTAIRE PLACEMENT D'ARGENT REGLEMENT DE SUCCESSION Bureau: 28 rue Saint-Jacques SAINT-JEAN—Tél. 920 Résidence: 24, 3e rue, Iberville Tél. 892-J

Dr. JULES BRAULT de l'Institut Nazareth et de l'Hôpital Notre-Dame Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge Téléphone 732 102 Saint-Jacques Chaque mardi et samedi, de 9 à 11 hrs. A. M. seulement

Consultations: 3 à 5 P. M. 7 à 9 P. M. Téléphone 71

Dr. HENRI LAFHAMME Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu 72 1ère Rue IBERVILLE

Dr. OSCAR LABERGE Ex-Interne des Hôpitaux Hôtel-Dieu et St-Jacques de Montréal Consultations: Iberville, 9 à 11 a.m. 7 à 9 p.m. Tél. 28

Dr. GEORGES PHANEUF CHIRURGIEN Des hôpitaux de Paris 35 rue St-Jacques SAINT-JEAN Téléphone 322

Dr. GERALD CAZA CHIRURGIEN-DENTISTE 216 rue Richelieu Saint-Jean Téléphone 931 Heures: 9 à 12 A.M.—1 à 5 P.M. 7 à 9 P.M. tous les jours.

TEL. 741 B. P. 218 Dr. Georges Gervais, B. C. D. CHIRURGIEN-DENTISTE 84 Saint-Jacques, Saint-Jean, P. Q. Heures de bureau: 9 à 12 a. m. 1 à 5 hrs p. m.—et vendredi soir, de 7 à 8.

Dr. V. J. LEVASSEUR, B.C.S. CHIRURGIEN-DENTISTE Tél. Bell 382 SAINT-JEAN Édifices de la Banque Royale Heures de Bureau: 9 à 12 A.M. 1 à 5 P. M. Lundi, mercredi et vendredi soir, de 7 à 8.

Dr. Emeril Poirier, D.D.S. CHIRURGIEN-DENTISTE Heures de bureau: 9 hrs. à 12 A. M. 1 hr. à 5 P. M., 7 hrs. à 9 P. M. TEL. BELL: Bureau 820 Résidence privée 548 85 Saint-Charles SAINT-JEAN, P. Q.

DE LEBLANC DENTISTE BEDFORD, Que.

CARTES D'AFFAIRES

CHAS-EM. LAVIGNE Optométriste, sollicite l'encouragement du public en général. Son bureau est à la PHARMACIE REGNIER Angle Richelieu et Saint-Jacques Tél: 582

Assurances générales ISAIE AUDET Bureau à Iberville—7, 2ième Rue Téléphone 591-f Hôtel National — Tél: 1196

LATOUR & DUPUIS, Inc. Portes et chassis Marchands de bois Spécialité—Verre à vitres et couvertures d'amianto 168 Collin

RENE GRENIER PLOMBIER-FERBLANTIER Installation à eau chaude. Service rapide — Ouvrage garanti Tél: 1118-w 93 rue Notre-Dame — Saint-Jean

Amalgissement



Lorsqu'il y a un amaigrissement chez la femme, c'est qu'il y a dans l'organisme quelque chose qui ne va pas et ce quelque chose, c'est souvent l'ANEMIE.

En général, l'amaigrissement est accompagné de perte d'appétit, de langueur, de faiblesse nerveuse, d'irritabilité, d'insomnie, tous des symptômes d'ANEMIE.

Si vous ressentez de pareils symptômes, prenez les Pîlules ROUGES; elles ne tarderont pas à fortifier votre organisme, à faire cesser cet amaigrissement.

Les Pîlules ROUGES ne connaissent pas l'insuccès dans les cas d'ANEMIE; elles sont aussi très efficaces dans les cas de pâleur, sensation permanente de fatigue, essouffement au moindre effort, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses et irrégulières, troubles internes.

Mes forces avaient beaucoup diminué, je prenais le lit à tout propos, j'étais pâle et maigre et mes périodes étaient devenues très irrégulières. Un réajustement était la cause de ce mauvais état de santé. J'ai fait usage des Pîlules Rouges; tout de suite j'ai acquis des forces; cette amélioration s'est accentuée de jour en jour jusqu'à ce que je sois redevenue régulière. Mlle Exilda Robichaud, Milltown, N. B.

Le Médecin des Pîlules ROUGES recommande OVONOL pour les enfants.

Les Pîlules ROUGES sont un produit essentiellement canadien. Partout où par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25. PROTEGEZ-VOUS REFUSEZ LES SUBSTITUTS qui ne sont pas pour votre avantage, mais pour celui d'un marchand.

Pîlules ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1506, rue S.-Denis, Montréal.

Notre Feuilleton LA BESACE D'AMOUR par Jean Féron

No. 20

IX Les deux associés

Onze heures sonnaient au cadran du Palais de l'Intendance.

Dans le grand et splendide salon, pieusement éclairé par six lustres à vingt-quatre bougies chacun, l'Intendant-royal, seul, se promenait à pas lents, méditatif. Un silence solennel régnait troublé seulement par le pétilllement des feux de deux grandes cheminées. Aux murs de ce salon étaient attachés plusieurs tableaux de peintres renommés; mais l'un, surtout, paraissait attirer les regards de l'Intendant, chaque fois qu'il passait devant. C'était un portrait de grandeur naturelle, encadré d'or, et ce portrait représentait une femme. Cette femme était belle d'une beauté presque mystique. Assise sur un fauteuil à médaillon, elle appuyait sa tête dorée et ondulée sur sa main droite, le coude posé sur un bras du fauteuil. Ses grands yeux gris bleu avaient une profondeur mystérieuse, tandis que ses lèvres roses souriaient avec une sorte de condescendance qui pouvait paraître à l'œil de l'observateur ou ironique ou cruelle. Sa gorge magnifique semblait s'animer à papilloter des bougies de deux bras de lumière placés de chaque côté du cadre, et, parfois, l'œil étonné que cette chair sacrée, qui avait si souvent fermé sous les baisers fous d'un roi qui aurait pu être grand, frissonnait encore sous la robe brodée d'argent. Ses pieds reposaient nus, dans deux petites sandales d'or.

Devant ce portrait, presque vivant, Bigot venait de s'arrêter. Il contemplait cette femme avec une admiration qui croissait de moment en moment. Et à mesure que le portrait semblait prendre vie, l'Intendant courbait l'échine dans un geste de respectueuse adoration; car, alors, il lui semblait qu'Antoinette, l'épouse, cette reine plus reine que l'épouse du roi Louis XV, allait se détacher de son cadre et s'approcher de lui... Et lui, Bigot, non seulement pliait l'échine, mais il pliait les genoux...

Une porte à coulisse glissa silencieusement, une ombre apparut entre deux draperies de perles dont le vit scintillamment attira les regards de l'Intendant. Il vit un domestique, à demi incliné, dans l'attente.

—Qu'est-ce? Thomas? demanda l'Intendant en retrouvant son attitude accoutumée.

—Monsieur Cadet, le munitionnaire, demande audience, répondit le valet d'une voix onctueuse et très basse.

—Introduisez, Thomas!

Bigot lança un autre regard d'admiration passionnée à la marquise de Pompadour dans son cadre doré, et peut-être un regard de regret, et alla prendre place sur un tête-à-tête devant l'une des cheminées.

Le sieur Cadet parut, aussi richement vêtu que l'Intendant sous le manteau de velours brun passément d'argent, qu'il enleva et tendit au domestique qui l'avait introduit.

—Ah! mon cher ami, s'écria Bigot, approchez donc! Et il indiquait un fauteuil près de lui.

Le munitionnaire vint prendre le siège indiqué.

Bigot poursuivit: J'attendais monsieur Rigaud qui m'a donné rendez-vous à dix heures.

—Il est onze heures, fit remarquer Cadet.

—Je sais. Aussi, je ne peux com-

tenir du fil! prononça Bigot avec un accent de haine terrible.

—En effet, ricana Cadet, le bonhomme Vaucourt n'est plus à craindre avec ses Jérémies et ses plaintes contre monsieur l'Intendant qu'il accusait sans cesse de l'avoir ruiné.

—L'imbécile! gronda Bigot.

—Certes, admit Cadet; mais il reste encore le fils!

—Il mourra! dit froidement Bigot.

—Et... il restera encore le comte! fit Cadet avec une haine féroce.

—Il mourra! dit encore Bigot.

—Et il restera sa fille... Il restera Flambard...

—Ils mourront tous! prononça l'Intendant sur un ton sinistre.

—Quand? demanda Cadet.

—Demain. Oui, demain. Tu donnes, demain soir, cher Cadet, une grande fête...

—A laquelle vous ne manquerez pas de venir, j'imagine?

—Compte sur moi, j'y serai. Mais j'y veux être, à présent, non seulement pour le plaisir que j'y trouverai, mais aussi pour affaires. Cadet, ajouta Bigot en baissant la voix, il faudra profiter de cette fête pour faire disparaître à tout jamais tous ces êtres qui nous gênent et qui n'iront, si nous n'y mettons la main, par nous compromettre dangereusement. Car j'ai reçu des nouvelles de Paris et de Versailles. Il appert que le roi a décidé de rendre sa faveur à Maubertin. Or, tu sais, le comte est notre pire ennemi, c'est-à-dire qu'il sera le premier à nous dénoncer au roi et à ses ministres, ces imbéciles qui ne peuvent nous laisser mener nos petites affaires en paix.

—Et il restera toujours Lardinet! fit encore Cadet.

—Voilà un autre imbécile que je regrette de n'avoir pas envoyé en enfer rejoindre son illustre patron Satan.

—Dès le jour où vous lui avez donné l'opportunité de reprendre sa liberté, j'ai compris que c'était une grosse faute.

—Oui, mais il me jurait tant et tant qu'il allait faire disparaître ces Maubertin!

—Il a manqué son coup!

—C'était insensé de mettre le feu à des bâtiments... Si au moins il avait eu l'esprit de guetter ses victimes au cas où elles auraient tenté d'échapper à l'incendie... Et c'est justement ce qui est arrivé.

—Chanceux encore que nous avons été, le comte et sa fille sont tombés aussitôt entre nos mains!

—Mais dites-moi, à propos du comte: vous êtes certain d'avoir agi avec lui de façon qu'il ne puisse soupçonner nos intentions.

—Soyez tranquille. Ce matin encore le comte demandait à mon médecin, qui exécute mes instructions avec la plus grande intelligence, s'il lui serait permis enfin de faire valoir sa gratitude auprès de monsieur Cadet!

Bigot se mit à rire narquoisement.

—Voyez-vous, reprit Cadet avec un sourire sarcastique, comment nous avons travaillé. Tous les jours le comte bérait mon hospitalité. Il ne cesse de répéter qu'il me doit la vie, qu'il la doit également à monsieur l'Intendant-royal, qui ne saurait avoir manqué de recommander à monsieur les grands soins et les meilleurs égards pour monsieur le comte de Maubertin. A telle enseigne, mon cher ami, que nous serons bientôt aux yeux de monsieur de Maubertin, je le crois fort, deux divinités venues des cieux pour apporter la paix et le bonheur aux hommes de bonne volonté!

Cette facétie fit rire les deux associés aux larmes.

Puis, l'Intendant exhiba une magnifique tabatière en or sertie de pierres précieuses, prit une prise de tabac qu'il aspira avec une véritable volupté. Il offrit ensuite sa tabatière à Cadet, qui s'empressa d'imiter l'exemple de l'Intendant.

Puis, ce dernier dit: —Mon cher, si nous n'avions que ce comte de Maubertin dans les jambes, ce serait peu de choses!

—Il vous reste sur le cœur, n'est-ce pas, ce Jean Vaucourt?

—Et ce Flambard?

—N'oubliez pas Lardinet!

—Bah! fit Bigot avec mépris, je vais voir dès demain à ce que Lardinet reçoive un bon coup de dague au cou!

—Mais s'il était trop tard...

—Trop tard! Pourquoi? demanda Bigot en tressaillant légèrement.

—Parce que je ne vous ai pas encore dit que la fille du comte de Maubertin a disparu de ma maison où elle habitait, comme vous le savez, avec Marguerite.

—Quand elle-elle disparue?

—Ce soir, et je doute fort le baron l'être pour quelque chose dans cette affaire.

—Ne pourrait-elle s'être enfuie d'elle-même?

—Cela se pourrait. Mais peu après avoir été prévenu de cette disparition, j'ai informé Marguerite de la chose. Alors elle a poussé un rugissement de bête, et elle a jeté une malédiction au baron de Loisel. C'est ce qui...

—Oui, oui, interrompit Bigot dont les sourcils étaient fortement contractés; ce damné Lardinet complique les affaires.

—Il m'a l'air de mêler nos cartes. Et s'agit de voir à ce qu'elles ne soient pas mêlées tout à fait.

—Quel est votre avis? demanda Cadet.

—Je pense qu'il importe de retracer la fille du comte et Lardinet. Je vous conseille donc de mettre immédiatement des agents en campagne, il faut en finir cette fois. Si j'ai temporisé jusqu'à ce jour, c'est pour la raison que j'attendais des

nouvelles de Versailles avant d'agir. Si j'avais été certain de n'avoir rien à redouter plus tard du comte de Lardinet, je me serais arrangé de façon à les faire repatrier en France. Mais, à présent, par les nouvelles que j'ai reçues, il faut que le comte meure, que sa fille meure, que Jean Vaucourt ait le sort de son père, que ce damné Flambard—qui peut-être a été cause de tout le mal—soit jeté au fleuve avec une pierre au cou pour qu'il y séjourne l'éternité durant, il faut que ce Lardinet stupide soit poignardé sur un coin de rue, il faut encore...

Bigot s'interrompit brusquement. Le domestique, qui avait introduit Cadet, reparut précédant un troisième personnage: c'était Deschenaux.

—Eh bien! s'écria Bigot, que savez-vous? Monsieur Rigaud viendra-t-il ce soir?

—Il sera ici dans dix minutes, répondit le secrétaire de l'Intendant.

Puis il se tourna vers le domestique, qui semblait attendre des ordres, et lui fit signe de se retirer. Lorsque le valet fut disparu, Deschenaux se rapprocha vivement des deux associés et dit d'une voix basse et tremblante:

—Monsieur l'Intendant, si Monsieur Rigaud de Vaudreuil n'est pas venu à l'heure citée pour votre rendez-vous avec lui, c'est parce que...

Il sembla hésiter une seconde.

—Voyons! dit Bigot avec impatience.

—Parce que, reprit Deschenaux, un visiteur est survenu au Château au moment où monsieur Rigaud s'apprêtait à se rendre ici.

—Un visiteur? dites-vous.

—Al-jé dit un visiteur?... C'est deux visiteurs que je voulais dire, monsieur?

—Et qui étaient ces visiteurs, monsieur?

—L'un, murmura Deschenaux, était Flambard!

—Flambard! répéta-t-il comme un écho lointain les voix surprises de Bigot et de Cadet.

—Et l'autre, continua Deschenaux, c'était mademoiselle de Maubertin.

Cadet bondit sur son siège.

—Que dites-vous là, ami Deschenaux?

—Ce que j'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles!

—Par l'enfer! rugit Bigot, voilà bien les complications que je redoutais, ou, tout au moins, que je commençais à redouter. Donc, Cadet, ajouta-t-il sur un ton résolu, il n'est plus d'atermoiements possibles.

Et alors ces trois hommes, si bien faits pour se comprendre, se rapprochèrent, et faces contre faces, les yeux dans les yeux, lèvres à lèvres presque, firent un conciliabule mystérieux, mais à voix si basse, que nul n'eût pu saisir à deux pas du groupe. Ce n'était qu'un murmure... qu'un souffle. Puis, Bigot, avec un accent singulier, termina ce colloque par ces paroles prononcées à voix plus haute:

—Mais amis, qu'il soit entendu que, après demain, nous regardons le soleil avec des yeux tranquilles!

Les trois hommes exprimèrent en même temps un sourire effrayant, puis ils s'écartèrent rapidement au moment où un bruit de voix partait du grand vestibule.

—Voilà Rigaud de Vaudreuil, dit Bigot, Deschenaux, ajouta-t-il, de meurtre... vous prendrez place à cette table. Quant à vous, Cadet, il importe que Rigaud ne vous voit pas ici, venez.

L'Intendant conduisit le munitionnaire à une extrémité du salon, ouvrit une porte, le poussa gentiment tout en lui murmurant à l'oreille:

—Voyez de suite aux préparatifs de notre fête.

Ils échangèrent un coup d'oeil d'intelligence, et Cadet s'en alla.

Bigot reforma doucement la porte et revint à son secrétaire à l'instant même où un domestique introduisait Rigaud de Vaudreuil accompagné d'un secrétaire.

X La fureur du baron de Loisel

Comme l'entredieu qui allait avoir lieu entre Bigot et Rigaud de Vaudreuil n'a rien à voir avec les événements qui ont trait à ce récit, nous quitterons le Palais de l'Intendance et nous reviendrons sur nos pas pour retrouver le baron de Loisel.

Le baron, après avoir déposé Héloïse de Maubertin chez la mère Rodoux, s'était rembarqué dans sa calèche pour la ramener chez un loueur de la Basse-Ville. Il était énormément joyeux, jamais son cœur de bandit n'avait éprouvé pareille triomphe!

—Enfin, se disait-il chemin faisant, je tiens ma vengeance pour de bon cette fois! Il ne manque plus que ce maudit Maubertin... Mais je l'aurai... je l'aurai plus tard que demain! Et après... oui, après que je me serai débarrassé de lui et de sa fille, oui, après que je les aurai bien torturés tous les deux, à ma plus grande satisfaction, après, j'irai à Versailles, et du diable si je ne me refais pas à neuf! Car ce baron de Loisel emprunté, va finir par me jouer des tours. Je veux un titre, quelque chose d'un comte, par exemple, mais un titre que je saurai bien arracher au roi par l'intermédiaire de quelques courtisans que je connais bien! Quant à la fortune, mon banquier à Paris m'écrit que mes placements ont prodigieusement fructifié, que mon capital atteint sept cent mille livres. Ce n'est pas le monde, je sais bien, mais enfin... Je prendrai donc deux cent mille pour acquiescer mon titre de noblesse, trois cent s'il le faut. Le reste, je le verserai dans quelque entreprise qui m'apportera les millions que je

souhaite posséder depuis si longtemps. Oh! ricana-t-il. Je ne suis pas encore sur le pavé! Seulement, tant que Maubertin et sa fille vivront, je n'aurai jamais de chance à Versailles... ce sont deux ombres qui ternissent singulièrement mes horizons!

Puis, le baron se mit à réfléchir, comme si une idée nouvelle s'était fait jour dans son cerveau haineux.

—Diable! suis-je bête, murmura-t-il, au bout d'un moment, pourqu'on irais-je me défaire de la fille du comte? Car elle est jolie, un peu naïve, sotte peut-être, mais on peut la refaire, et je suis assuré qu'elle me serait une agréable maîtresse!

—Quelle excellente vengeance! ajouta-t-il. Ah! par Notre-Dame! je commence à penser que je n'ai pas dit mon dernier mot!

Contant de la combinaison machiavélique que venait d'imaginer son esprit infernal, le baron fouetta vigoureusement son cheval. La calèche gringa sur le pavé rugueux, cahota et s'arrêta quelques minutes après devant l'écurie du loueur.

Le baron paya grassement et s'en alla.

Après quelques minutes de marche, il s'arrêta sous la lumière pâle d'une lanterne accrochée au-dessus d'une porte sur laquelle on avait tracé en caractères gothiques:

Ici l'on mange et l'on couche!

Le baron sourit.

—Bon! murmura-t-il, j'ai précisément faim et soif. Je n'ai pas le temps d'aller m'attabler dans une auberge élégante de la Haute-Ville, et pour une fois je peux bien me contenter d'une collation à bon marché.

Il entra.

Le baron s'attarda longtemps devant le poulet froid qu'on lui servait et la chopine d'un vin algrelet. Le menu ne convenait pas, certes, à un seigneur comme monsieur le baron de Loisel; c'était tout au plus le repas à bon marché que se paye l'artisan pauvre. Mais M. de Lardinet était trop préoccupé de ses affaires personnelles et de celles d'autres personnes pour prêter quelque attention à la chair coriace du poulet et à l'algèbre du vin. Il avait faim et soif, il but et mangea, mais sans arrêter, bien entendu, le cours de sa pensée.

—Que vais-je faire de ma fille? ruminait-il. Décidément, c'est une sotte qui a perdu tout naturel pour son père. Et puis, que complète-t-elle avec ce Jean Vaucourt que j'ai si maladroitement manqué ce soir? Qu'allait faire Marguerite chez Cadet? Je le devine un peu par les quelques mots échappés à la fille du comte. Qu'importe! une chose sûre, je tiens cet oiseau au plumage doré. N'ai-je pas un bon nez de mère dissimulé dans le parterre de Marguerite? J'aurais manqué cette excellente capture. Et maintenant que j'ai la fille, je saurai bien attraper le père. J'ai là un appât infaillible pour le comte de Maubertin dans mes filets.

Il se mit à ricaner doucement.

—Mais comment, reprit-il, vais-je m'y prendre pour faire sortir le comte de chez Cadet?

Un moment il demeura songeur pour continuer peu après ainsi: —Je m'imagine bien le comte assis gardé à vue jour et nuit, qu'il est là plus prisonnier qu'il ne le serait entre les murs d'une bastille. Car Bigot et Cadet ne sont pas chiens à lâcher un os tant qu'il y reste un quelconque chose à gruger. Mais le comte, ce n'est pas pour simplement le gruger qu'il le gardent si bien, c'est pour le dévorer tout à fait à eux deux! Et moi, n'aurai-je pas ma part? Allons donc, par Notre-Dame! Maubertin me doit quelque chose et j'y tiens! Mais comment le faire sortir?

Le baron avala une gorgée de vin algrelet, grimaça sans le savoir et poursuivit le cours de sa pensée: —Demain soir, c'est grande fête chez Cadet, on mangera à s'étouffer, on turlionnera à s'étourdir, on boira, on se soûlera! Les têtes ne tiendront plus sur les épaules, les yeux seront aveuglés, et l'occasion serait excellente pour s'introduire dans la place sans éveiller l'attention. J'y suis certains domestiques avec qui je saurai fort bien m'entendre moyennant quelques écus d'or. Ma foi, c'est dit: demain, je tiendrai Maubertin!

Et le baron, comme s'il eût été très assuré de tenir sa vengeance, sourit avec triomphe.

A SUIVRE



Noël 1932 Nous vous offrons tous nos meilleurs souhaits de Noël et de Nouvel An.

La Banque Royale du Canada

Un radio VICTOR pour NOEL pour NOEL Santa vous apportera-t-il un radio pour NOEL? Oui, si vous donnez votre commande ici immédiatement, et vous recevrez le meilleur radio aux conditions les plus faciles. Nous vendons les meilleures marques seulement. Stromberg-Carlson, Victor, Sparton, Westinghouse.

LESIEUR & FRERE 169 - 171 rue Richelieu, St-Jean

POUR vos CADEAUX de NOEL et du JOUR DE L'AN

LE CADEAU LE PLUS APPRECIÉ EST SOUVENT LE MOINS COUTEUX.

POUR MESSIEURS Donnez une boîte de Cigares ou Cigarettes. Une Pipe aux Fumeurs. Grand choix, à partir de .75 à \$10.

POUR DAMES ET DEMOISELLES Une boîte de Chocolat Moir's ou Nelson, à partir de 50 sous et plus. Nous avons les meilleurs prix et le choix le plus varié.

Restaurer CAPITOL 257 Richelieu — Téléphone 58 A. E. Grégoire, propriétaire.

LA LAITERIE "GRANGER" au Public NOS MEILLEURS SOUHAITS DE JOYEUX NOEL BONNE ET HEUREUSE ANNEE

A tous et à chacun en particulier, BONHEUR! SUCCÈS! SANTÉ! Consommez les produits Granger et ces souhaits se réaliseront.

LA LAITERIE GRANGER FRERES, LIMITEE.

Rhumes de Cerveau Soulagés avec des Vapeurs L'inhalation des vapeurs rend plus supportable, souvent l'améliore. VICKS VAPORUB Pour Tout Refroidissement

Dr. L. P. COUTURE SPECIALISTE Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Examen de la vue, Lunettes. Bureau ouvert de 9 a. m. à 5 p. m., tous les mercredi et vendredi 407 Laurier, Saint-Jean, P. Q.

LA PATINOIRE des Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb Conseil 1145, Informent le public que leur Patinoire est ouverte et est à la disposition de tous, aux conditions suivantes:

L'admission pour les enfants qui vont à l'école est de 50c Celle pour les autres personnes est de \$1.00

Les rubans sont en vente aux Chevaliers de Colomb, par le gardien, M. JOS. BOUDREAU.

Les personnes qui ne désireraient pas prendre d'abonnement pourront venir patiner en payant chaque fois la somme de 10 sous au gardien de la Patinoire, M. ED. RICHARD.

Les membres Chevaliers n'ont aucune contribution à payer.

Le Hockey est défendu en tout temps, excepté le samedi avant-midi où les enfants auront le privilège de pratiquer ce sport.

Les enfants n'auront pas le droit de patiner le soir; ils pourront le faire tous les jours, les dimanches compris.

Le mauvais langage, les querelles, sont défendus sur la patinoire et dans la cave.

Tout le monde devra se conformer à ces règlements, sous peine d'expulsion.

Le Comité se réserve le droit de louer la Patinoire et pour cette fin, on devra s'adresser à l'Intendant M. Rémi Raymond.

Ces règlements sont sujet à modifications. Pour plus amples informations, s'adresser à: M. ED. RICHARD, gardien de la Patinoire, M. JOSEPH BOUDREAU, gardien du Conseil ou à l'Intendant, M. REMI RAYMOND.

M. Georges A. Savoye et la semaine de 4 journées de travail

M. Georges A. Savoye, ancien président de l'Association des Manufacturiers Canadiens et membre de la Commission des Assurances Sociales de la province de Québec, dans un mémoire qu'il a soumis à cette commission, recommande que les établissements et industries soient priés d'instituer la semaine de quatre journées de travail qui contribuerait à une répartition plus équitable du travail parmi les chômeurs. La recommandation a été incluse dans le rapport de l'assurance-chômage que la commission a signé samedi et sera présenté sous peu à l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province. Le gouvernement de la province est prié par la commission de convoquer sans retard une conférence nationale des manufacturiers et industriels où ces derniers seront priés de voir à faire quelque chose pour soulager les chômeurs.

Il est suggéré qu'un établissement industriel abandonne la semaine de six journées de travail pour adopter une semaine de quatre jours et ainsi il serait en mesure d'augmenter son personnel de 50 pour cent. Le rapport de la commission dit qu'aucune législation ne peut forcer les patrons à adopter cette politique, mais la Commission des Assurances Sociales est d'avis que le gouvernement fédéral à la suggestion des autorités provinciales pourrait convoquer une conférence des principaux industriels du pays pour les prier d'instituer un système de répartition du travail parmi les ouvriers de façon à pallier au chômage.

M. Savoye fait la déclaration suivante: "A l'heure actuelle, le travail organisé veut faire adopter le principe de la semaine de travail de 5 jours dans l'industrie. Je sais plus que tout autre que l'adoption d'une telle politique mettrait nombre d'industries dans une situation précaire. Il est cependant admis que les industriels doivent faire quelque chose pour diminuer le nombre des chômeurs. Il est aussi évident et personne ne contestera ce fait que le chômage implique pour le gouvernement des déboursés de plus en plus considérables pour les secours directs et des travaux publics dispendieux que doivent supporter les contribuables. Nous avons atteint la limite des impôts et le fardeau commence à nous écraser tous.

"Je propose donc un plan de répartition du travail dont le fardeau retombera naturellement sur les manufacturiers. Les personnes travaillant sur une base de quatre jours par semaine et un plus grand nombre d'ouvriers trouveront du travail. Il s'ensuit que le chômage diminuerait dans des proportions considérables. L'argent circulerait mieux et il faut admettre que la dépression actuelle est due à un pouvoir d'achat réduit. Si plus d'ouvriers trouvent du travail, le pouvoir d'achat augmentera et nous nous achèverons vers la stabilisation économique."

Encore un

Encore un poste qui nous échappe: celui de percepteur des douanes à Montréal. Jusqu'à récemment, il était occupé par l'un des nôtres, I. A. Magnan. Son successeur, qui vient d'être nommé, est M. Arthur Laing. Décidément nous perdons du terrain. Au train où vont les choses, nous ne jouerons bientôt plus, dans tous les domaines, que le deuxième violon. Et encore... Sans doute que cette fois, comme en bien d'autres occasions, l'on invoquera les privilèges de la commission du service civil que l'on tiendra seule responsable de cette nomination. Il est curieux tout de même que cette fameuse commission travaille toujours à notre détriment. Il n'y a pas longtemps encore, il s'est agi de nommer deux fonctionnaires importants à la finance et à l'agriculture. On a alors ignoré le principe des promotions qui nous aurait favorisés et l'on est allé chercher des titulaires à l'extérieur. Non, le bateau de la commission du service civil fait eau et il n'est plus sûr, pour nos ministres et nos députés, de se retrancher derrière ce paravent peu solide... Imagine-t-on le beau chahut qu'il y aurait à Toronto, si le ministère s'avisait un jour de nommer à la tête des principaux services de cette ville des Canadiens français? Serait-ce vraiment plus extraordinaire que de nommer des Anglais, à la tête de ces mêmes services à Montréal?

Indemnité aux Accidentés

M. Arthur Gaboury, Gérant Général de l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail, nous parlait récemment d'indemnité aux accidentés par le travail, mais nous délaissions alors à dessein les exceptions à cette règle. "Il ne faut pas croire ici que les imprudences coupables à l'usine, sur la rue, tombent sous cette loi", disait M. Gaboury. "L'incapacité de travail doit avoir une certaine durée. Une écharde dans un doigt ne constitue pas une blessure grave, si elle est prise à temps. Un simple mal de tête, un torticolis, une indigestion même à l'usine ou à l'atelier ne sont pas des maladies graves en soi. Cette indemnité à être versée doit avoir sa raison d'être. Les imprudences dans le boire et le manger sont presque volontaires et n'infligent nullement l'indemnité. Il faut donc que le travail, le métier auxquels on appartient soient intimement, étroitement responsables

de l'accident et par écho de l'incapacité de travailler. Il faut une cause importante pour que la résultante soit importante également.

Au Club Saint-Jacques
Résultat de la séance de boxe et lutte, tenue le 19 courant aux salles du Club.
Boxe: M. Robert vs Trokal, 3 rondes, nul.
H. Nalthan vs H. Leblanc, 3 rondes, décision à Nolthan.
A. Brault vs W. Thériault, 4 rondes, décision à Thériault.
Lutte: L. Bienvenu 142 lbs. vs A. Moquin, 135 lbs, 20 minutes ou 1 chute. Après 9 minutes de lutte acharnée. Bienvenu donne le fameux écrasement qui lui assura la victoire.
A. Berger 125 lbs. vs G. Langlois, 138 lbs, 20 m. ou une chute. Langlois a eu raison de son adversaire au bout de 12 m. de lutte par un crochet de jambe.
H. Campbell 164 lbs. vs W. Thériault 145 lbs, 20 m., une chute. Après s'être livré une lutte terrible pendant 20 m., ni l'un ni l'autre n'a pu avoir raison.

Ligue Junior

La ligue junior a commencé ses activités dimanche dernier, sur la patinoire de l'Académie. M. le comte de Léopold Roy mit la rondelle au jeu dans la première partie qui avait lieu entre les clubs "Académie et Monarch".
Tous les dimanches, si la température le permet, il y aura deux parties et n'oublions pas que ces exhibitions sont entièrement gratuites.

La partie de dimanche entre le "Académie" et le "Monarch" se termina par une victoire pour le "Académie", qui triompha de ses adversaires par le score de 6 à 2. Beaulieu et Bessette entrèrent chacun deux points, tandis que Lanier et Martel parvenaient chacun à leur tour à déjouer les adversaires pour compter un point. Du côté du Monarch, les deux points furent comptés par Saint-Germain.

Les jeunes du Monarch n'ont pas encore la pratique qu'il leur faut, mais dans quelques semaines, ils sauront montrer leur savoir-faire. L'arbitre Sarto Sagala ne permit aucune infraction aux règlements et voici les punitions qu'il infligea: Académie: Bessette, Choquette, Martel.

Monarch: Saint-Germain, Dalbec, Mercier, Campbell.

Dans la seconde partie qui mettait aux prises, les clubs "Champlain" et "Athlétique", M. P. Trahan agit comme arbitre. La partie fut très rapide et les deux clubs étaient un peu mieux balancés, cependant le "Champlain" joua de malheur et ne put parvenir à déjouer les défenses de l'Athlétique qui compta 2 points. Il n'y eut que deux punitions et ces punitions furent infligées également à chaque équipe.

Ligue de Hockey de Saint-Jean

Par le jeu individuel de All Stars, le Salon, champion de l'année dernière, a défait le All Stars par le résultat de 2 à 1.

Prenant l'avance de un point dans la deuxième période, Salon joua un jeu de défense.

Gaudette compta dans la première période sur une passe de Gas. Poutré. R. Mercier compta dans la deuxième période sur la passe de son frère G. Mercier; A. Berger donna l'avance au Salon sur une passe de Whitton.

Pour une partie d'exhibition, ce fut une partie très dure.

ALIGNEMENT

SALON ALL STARS
F. Lamoureux But S. Sagala
G. Mercier Déf. E. Lamoureux
A. Berger Déf. J. Camaraille
A. Baraby Centre G. Poutré
R. Mercier Aile C. Berger
L. Grimson Aile R. Gaudette
L. Whitton Sub. P. Trahan
Aubé Sub. F. Fortin
Lanoue Sub. G. Lavoie
L'Héroux Sub. R. Vézina

SOMMAIRE

Première période
All Stars, Gaudette (Poutré) 15:00
Punitions: Poutré, R. Mercier, Camaraille.

Deuxième période.
Salon: R. Mercier (G. Mercier) 4:02
Salon: A. Berger (Whitton) 13:05
Punitions: R. Mercier, Camaraille, Lavoie.

Troisième période. Pas de point.
Punitions: C. Berger, J. Vézina.

RESULTAT DU HOCKEY

Senior: Salon 2, All Stars 1.
Ligue Junior: Monarch 2, Académie 6—Champlain 0, Athlétique 2.

M. Georges-A. Savoye réélu président

Les élections de la Ligue de sécurité ont eu lieu la semaine dernière à l'hôtel Mont-Royal. M. E. W. Beatty a été réélu président honoraire. La liste des directeurs comprend les noms de MM. L.-L. Vallée, J.-C.-E. Trudeau, Fernand Dufresne, Henri Gagnon, J.-A. Laprés, Alphonse Bélanger, le Dr S. Boucher, Honoré Parent, Maurice Gabias. Le trésorier est M. J.-V. Desaulniers et le secrétaire du comité des finances, M. J.-C. Pettitclerc. M. Georges-A. Savoye a été réélu président et M. Arthur Gaboury a été réélu secrétaire-général.

Vente de Bric-à-Brac

Les dames de Sainte-Anne de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice,

tiendront samedi, le 3 décembre prochain, une vente de bric-à-brac, dont les recettes seront employées au soulagement des pauvres.

Les personnes désireuses d'offrir des objets quelconques, peuvent en voyer leurs annonces à Mmes O. Biais, 304 Jacques-Cartier, R. Gouneau, 360 Champlain et W. Giroux, 82 De Salaberry.
La vente commencera vers 9 heures. Cordiale bienvenue à tous.

Feu M. Joseph Hébert

Mercredi, le 21 courant, est décédé à Montréal, M. Joseph Hébert, époux de Rose-Alma Poirier. Le défunt âgé de 70 ans est né à Irberville, le 28 octobre 1872, du mariage de Mathilde Greenale et de Noël Hébert. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, six filles: (Lucette) Mme Germain Poulin, de cette ville; Miles Eliane, Léontienne, Lucile, Jacqueline et Denise, un fils, René.
Ses funérailles auront lieu à Irberville, vendredi matin, le 23 courant, à 9.30 heures.
Nos sympathies à la famille éprouvée.

Chez les Boy Scouts

N'oubliez pas d'envoyer vos jouets à l'atelier de réparation des Boy Scouts, l'on attend le travail, et plusieurs petits pauvres seront heureux du surplus dont vous pouvez disposer.
Demain après-midi aura lieu la matinée spéciale au Capitul, à 4 heures, au bénéfice des pauvres enfants, puisque le prix d'admission est de un ou plusieurs jouets, non emballés.

Cette année encore, les Boy Scouts apporteront leur aide à la Société Saint-Vincent de Paul, en instituant le "baril de secours", geste si apprécié l'an dernier.
Les officiers de districts adressent à tous les membres de l'Association, leurs vœux de Joyeux Noël et de bonheur et prospérité pour la nouvelle année.

A Delson, mercredi, le 28 courant, se fera l'ouverture d'une librairie, où les membres pourront lire et changer une variété de bons livres sans charge.

M. Geo. W. Ellis, après une absence due à la maladie, revient parmi nous avec toute son activité reconquise; il est hautement recommandé comme "warrant".

Avis est donné que l'assemblée régulière mensuelle de l'Association aura lieu le dernier lundi du mois, au lieu du dernier mercredi.
L'assemblée du comité exécutif sera tenue dans l'immeuble de la Poterie, rue Longueuil, mercredi, le 4 janvier, à 8 heures p. m.

Abonnez-vous au "Canada-Français"



A Furniture Christmas

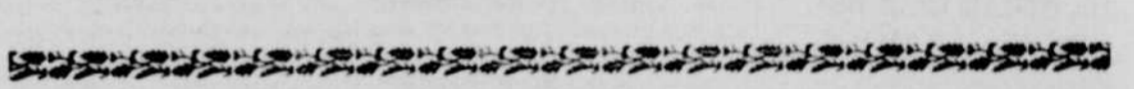
Si votre cadeau vient de chez LESIEUR, il est sûr de plaire.

Suggestions pour Cadeaux

- Tables fantaisie . . . \$1.75 à \$35.00
- Jardinières69 à \$16.50
- Lampes électriques . . \$2.75 à \$33.00
- Services de vaisselle, 97 morceaux . . \$14.95 à \$45.00
- Services de vaisselle, 38 morceaux \$3.95
- Fers électriques . . . \$2.50 à \$9.50
- Toasters50 à \$6.00
- Percolateurs électriques \$6.00 à \$9.75
- Couvertes de laine . . \$4.95 à \$11.00
- Couvrepieds en soie . . \$4.50 à \$9.00
- Joycycle \$2.25 à \$18.00
- Carrosses de poupées \$3.00 à \$15.00
- Porte-Chapeaux . . . \$4.25 à \$12.00
- Miroirs de fantaisie . \$3.50 à \$25.00
- Rugs tapis \$1.50 à \$8.00
- Tabagie \$1.75 à \$14.50
- Confortables \$1.95 à \$15.00
- Traines sauvages . . . \$1.95 à \$9.00
- Traineaux25 à \$2.95
- Coffres de cèdre . . . \$9.95 à \$39.00

Notre suggestion principale est celle-ci: Visitez notre magasin et vous verrez le plus bel assortiment de meubles pour cadeaux. 10% D'Escompte sur tous nos meubles, excepté les radios dont les prix sont fixés par les manufacturiers.

LESIEUR & FRERE 169-171 Richelieu - St-Jean



Avant d'acheter ailleurs voyez ce que l'on vous offre cette semaine "AU ROYAUME DES ENFANTS"

Quelques items seulement Pour vous démontrer les avantages de notre vente:

- 1 lot de manteaux, 1 an à 3 ans. Valeur \$3.00 à \$4.00. SPECIAL à \$1.98
- 1 lot de manteaux garnis de fourrure, 2 ans à 8 ans. Valeur jusqu'à \$8.00. SPECIAL \$2.95

- Autres lots de manteaux \$3.50 à \$5.95
- 1 lot de mitaines pour bébé. SPECIAL
- 1 lot de caleçons bouffants pour enfants
- 1 lot de gilets de bébé, tricotés à la main .39
- 1 lot de bas en laine, assortis de couleur .25
- 1 lot de coiffures d'hiver pour enfants .25

Ainsi qu'un grand choix dans les articles de bébé pour cadeaux de Noël.

Mlle A. Bachand & Cie

Tél. 1024 158 Richelieu, St-Jean, Qué.

Pour porter joliment vos lettres,

Il vous faut nécessairement être bien corsetée. Vos ajustées, elles vous donneront le corset s'adaptant à votre taille. Avec les corsets Grenier, Nu-Back, le corset français lastex, le fameux Solo elastic, La Diva, Practical Front, Goddess, Shawl Band, Brassières, Nemo-Flex, etc., etc., avec ce choix soyez assurés de trouver satisfaction.

Nous vous offrons comme Spécial des corsets arrivés récemment de la manufacture et garantis par elle.

Des corsets à partir de \$0.89 et plus.

- Pour vos cadeaux de Noël, choisissez nos fameux bas de soie
- Corticelli et Allen-A à \$0.79 et plus
- Gants de Kid à .98 et plus
- Gants de chamoisette à .25 et plus

Quantité d'autres jolis articles appropriés à bon marché. Venez consulter nos corsetières, tous renseignements vous seront donnés avec plaisir.

Le Salon du Corset

Tél. 1024 158 Richelieu, Saint-Jean, Qué. A tous JOYEUX NOEL et HEUREUSE ANNEE

REMERCIEMENTS SINCERES

A toute la population et particulièrement à nos clients et amis pour leur généreux encouragement.

A TOUS NOUS SOUHAITONS UN

Joyeux Noël

CHABOT FRERES

FOURRURES - LINGERIE
24 Saint-Jacques — Saint-Jean

Joyeux Noël

de la

Boulangerie du Bon Pain

144 rue Foch, St-Jean.

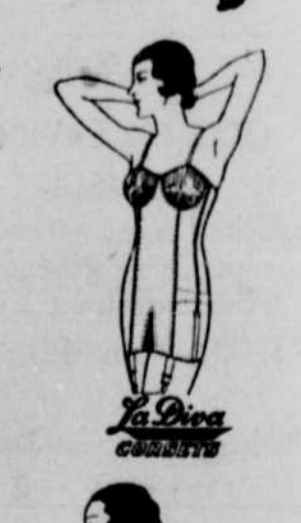
pas d'apporter vos billets pour le tirage qui doit avoir lieu samedi, le 31 courant, dans l'après-midi.

Des jours meilleurs!

Des jours meilleurs s'annoncent. Des signes infatigables s'estompent à l'horizon. Financièrement et économiquement, nous avons commencé à remonter la côte. Nous ne sommes pas encore en grande vitesse, mais nous nous agrifions laborieusement, péniblement peut-être encore au roulement normal des affaires.
Nous avons le nez hors de l'eau. Faisons, d'un commun accord, chacun dans sa sphère, en sorte de nous agripper résolument à l'essor qui semble se manifester un peu partout, dans la plupart des domaines.
Il y a plus de confiance, plus d'optimisme. L'enthousiasme semble prendre de la vigueur.
Que chacun de nous, à la veille d'une nouvelle année, prenne de solides résolutions de déployer, en 1933, toute l'énergie, tout le labeur, toute la coopération nécessaires au retour des conditions normales.
Et si chacun y met du sien, à commencer par les politiques, nous aurons encore de beaux jours.
"Happy days will be here again!"

Le gouvernement provincial instituerait une commission des services électriques qui limiterait les bénéfices des compagnies

Le gouvernement créerait, au cours de la prochaine session, une commission des services électriques. Cette commission remplirait, auprès du public et des compagnies d'électricité, le même rôle que la commission des tramways, à Montréal.
La loi dirait, par exemple, que les compagnies d'électricité auront droit à un dividende de 6 ou 10 pour cent sur le capital investi et le matériel, lequel intérêt serait garanti aux compagnies. La commission aurait juridiction pour indiquer les développements électriques à faire effectuer, et agirait comme tribunal entre le public et les compagnies.
De cette façon, on obtiendrait un système mitigé entre la municipalisation et le régime actuel.
Les compagnies ne seraient pas défavorables au projet.



Nouvelles de Saint-Jean

Nouveau marguillier

M. Léopold Choquette, de la rue Laurier, a été élu marguillier, dimanche dernier, à Notre-Dame-Auxiliatrice, en remplacement de M. Georges Rémillard, sortant de charge. Nos félicitations au nouvel élu.

A l'Hôpital Saint-Jean

Nos vœux de rétablissement sont acquis à Mlle Gertrude Racicot, fille de M. J. H. Racicot, bijoutier, de cette ville, actuellement à l'Hôpital Saint-Jean, sous les soins du spécialiste Georges Phaneuf.

Emission de l'École Sociale populaire

La prochaine causerie hebdomadaire de l'École Sociale Populaire aura lieu le mercredi soir, 28 décembre, à 6 h. 30. M. Gustave Lafleur, professeur au collège Jean de Brébeuf, parlera du communisme d'après l'encyclique Quadragesimo Anno.

L'heure catholique

La causerie religieuse à l'heure catholique du 25 décembre, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sera donnée par M. Olivier Maurault, P. S. S., supérieur de l'Externat classique Saint-Sulpice. Il parlera de la naissance de Notre Seigneur.

Chevaliers, soyez présents

Ce soir, jeudi, le 22 courant, aux salles des Chevaliers de Colomb, il y aura tirage de dînes, mets toujours si recherchés à la Noël et au Nouvel An. Tous les membres du Conseil 1145 sont cordialement invités à être présents afin de faire un succès de cette soirée.

Les chances sont égales pour tous et sans nul doute que le résultat du tirage sera appréciable.

Chevaliers, soyez fidèles au rendez-vous et n'oubliez pas de faire votre part en envoyant les articles demandés à l'adresse mentionnée sur la carte reçue.

Remerciements

Mme Elisée De Gagné, Mme Henri Benoit (née Marie De Gagné), de Montréal; M. Joseph De Gagné, de la Salle, Manitoba, ces deux derniers sœur et frère du défunt et les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, leur ont été sympathiques, lors du décès de M. Elisée De Gagné, survenu à l'Hôpital Saint-Jean, la semaine dernière.

Hockey

Grâce à la partie d'exhibition qui eut lieu dimanche dernier, le 18 courant, entre le "All Stars" et l'équipe "Salon", la somme de \$25.75 fut obtenue, déductions faites, et réservée au paiement des dépenses encourues par les joueurs de hockey à cause d'accidents survenus sur la glace au cours de la saison d'hiver, la ligue de hockey de Saint-Jean n'admettant et n'assumant cependant aucune responsabilité quant à ces accidents qui pourraient survenir.

Magazine américain interdit

"True Confession", magazine américain, vient d'être interdit au Canada, par ordre du ministère du revenu national. Le comité d'action sociale formé par les associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada fait une enquête depuis quelque temps sur les magazines immoraux et l'interdiction au pays de "True Confession" en est le premier résultat tangible.

Travaux de fantaisie

M. G. Langlois, durant de nombreuses années à l'emploi de la Maison Singer, où elle fut une employée simple consciencieuse que compléte, est maintenant installée au numéro 28 rue Notre-Dame, en face du Parc Marchand.

Souhaits de l'Agronome J.-R. Saint-Arnaud

Il n'est agréable au début de cette nouvelle année de venir offrir, par l'entremise du journal "Le Canada-Français", en mon nom et au nom de mes collègues nos meilleurs vœux d'un Joyeux Noël et d'une bonne et heureuse année 1933 à tous ceux qui se sont intéressés à notre travail au cours de l'année qui s'est terminée.

Naissances

M. et Mme Ulric Racine, de Champlain, N. Y., font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Maurice-Ulric. Le parrain a été M. Albert Racine, cousin de l'enfant et la marraine Mlle Laurette Racine, sa sœur. Porteuse: Mme Alfred Racine, tante du bébé.

A Saint-Jean, le 15 décembre, a été baptisée Marie-Thérèse-Edna, née le 18 courant, fille de M. Eddy Nicholson, officier des Douanes et de Georgette Brousseau. Le parrain a été Russell Nicholson et la marraine Dorothy Nicholson, frère et sœur de l'enfant.

A Saint-Jean, le 16 décembre, a été baptisée Marie-Carmen-Solange, née ce jour, fille de M. Evariste Boivin, beurrier, et de Ananda Boucher. Le parrain a été Donald Boivin et la marraine Annette Boivin, frère et sœur de l'enfant.

A Saint-Jean, le 17 décembre, a été baptisée Marie-Lorraine-Carmen, née le 14, fille de M. Rodolphe Moquin, journaliste et de Germaine Bleau. Le parrain a été M. Camille Moquin, de Saint-Edmond et la marraine Antoinette Courchesne, grands-parents de l'enfant.

A Saint-Jean, le 18 courant, a été baptisée Marie-Céline-Martine, née le 15, fille de M. Alfred Jolin, contremaître et de Adélina Fontaine. Le parrain a été M. Léon Labonté, de Saint-Paul, et la marraine Anna Fontaine, son épouse.

A Saint-Edmond, le 13 décembre, a été baptisé Joseph-Wilfrid-Alain, né la veille, fils de M. Raoul Marcand et de Nédia Bourassa. Le parrain a été M. Wilfrid Bontin, de Saint-Jean, et la marraine Gisèle Trahan, son épouse.

Thibert-Lavoie

Le 14 décembre, en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, a été célébré le mariage de M. Vital Thibert, rentier-cultivateur, de Saint-Jean, veuf de Malvina Gibeault, à Mme Malvina Lavoie, veuve de Vital Payan. Les témoins ont été M. Vitalien Thibert, fils de l'époux et M. J. Pierre Rouleau, fils de l'épouse.

Dîner de Noël à l'Hôpital

Cette année, les pauvres auront leur dîner de Noël, avec l'habileté, grâce aux efforts toujours généreux et au zèle inlassable des Chevaliers de Colomb. Selon toute probabilité, ce repas sera donné dans la partie neuve, à l'endroit de la nouvelle chapelle.

Les travaux du parachèvement de l'hôpital neut avancent très rapidement et c'est avec un oeil d'envie, que le personnel en contemple la beauté, espérant s'y installer bientôt.

Les Chevaliers de Colomb et les personnes intéressées à l'oeuvre pourront visiter cet édifice spacieux. L'on pourra y voir aussi le local attribué aux organisations de charité, où grâce au geste de l'aumône et de l'initiative des corps publics et sociaux, vêtements, chaussures, vivres, etc., sont distribués aux pauvres, par l'entremise de Révérendes Soeur Dumont, dont le zèle et le tact sont reconnus de tous.

Les religieuses de l'Hôpital, invitent cordialement les donateurs à se rendre immédiatement après la grande messe, pour prendre part à la cérémonie annuelle du Jour de Noël. Ceux qui n'ont pas fait leur envoi, peuvent s'acquitter de ce charitable devoir aussitôt possible.

Capitol

Jeudi, dernière représentation de la vue: "Bring Em Back Alive". Vendredi et samedi, deux grandes vues: "La première", "Dynamite Ranch" avec Ken Maynard et son merveilleux cheval, Tarzan \$200,000 manquant. Le bandit en liberté et l'innocent accusé. Vue d'action et de romance. L'autre vue: "Alias Mary Smith", avec John Darrow, Gwen Lee et Raymond Hatton. Elle voulait venger son frère, mais elle dut lutter contre ses ennemis et la police avant de pouvoir découvrir les vrais coupables. Le premier épisode de la nouvelle série, "The Shadow of the Eagle", avec John Wayne et Dorothy Gulliver, Kenneth Harlan et Walter Miller.

Lundi, 21ème jour, du même programme double. La première vue: "Way Back Home", avec Seth Parker, l'acteur le mieux aimé et l'idole du radio. Grand mélodrame qui touchera vos coeurs, en vous rappelant ce que c'est que le chez-soi. L'autre vue, "Marius", avec Raimu et Pierre Fresnay, Orane Demazis. La fameuse comédie de Marcel Pagnol qui triompha pendant deux années consécutives au théâtre de Paris et fut représentée dans le monde entier. Ne manquez pas cette production.

Mardi à jeudi, 3 jours, la vue: "The Blue Danube", avec Joseph Schildkrant, Brigitte Helm, Dorothy Bouchier et Desmond Jeans. Un vrai régal musical, et la fameuse valse jouée par l'orchestre très fameux des Tziganes. Ne manquez pas cette magnifique production.

Lundi, le 26 décembre et le 2 janvier, il y aura matinée. Les nouveaux prix sont en matinée, excepté le dimanche et les jours de fête. Balcon 0.16c et orchestre, 0.26c. En soirée, le dimanche et les jours de fêtes, balcon 0.16c, orchestre 0.41c. La direction du théâtre souhaite un joyeux Noël à tous ses clients.

La Messe de Minuit

C'est dans la nuit de samedi à dimanche, que toute la chrétienté dans un élan de ferveur générale, sera appelée à venir adorer le Roi des Rois tout comme le furent jadis, les bergers et les Mages. Le chant d'espoir suavement modulé par les Anghes, sera transmis à tous les échos du monde, et encore ce sera la "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté".

Des majestueuses cathédrales à la plus humble chapelle s'élèvera un chant d'amour et de reconnaissance à la gloire de Jésus-Enfant.

Dans les différentes églises de notre Cité, les cérémonies seront grandioses, le chant d'un cachet particulier, les parures d'un éclat sans pareil et la Crèche touchante dans sa belle simplicité.

A Saint-Jean l'Évangéliste, le prix des places en général est de 25 sous, néanmoins, des places seront réservées aux personnes qui feront une aumône à la Société Saint-Vincent de Paul; en s'adressant au presbytère l'on obtiendra le billet réservé.

Pour vos licences de Radio

M. le major Henri D'Orsonnens a été nommé chef de perception des licences de radios pour les comités de Saint-Jean-Iberville; il s'est assuré de l'aide dans les personnes de M. Georges Adam, pour Iberville et M. D'Odette Raymond pour Saint-Jean. Seuls ces deux derniers sont autorisés à percevoir la licence des radios des personnes qui auraient omis de le faire depuis avril dernier. Soyez sur vos gardes et ne payez votre dû qu'à ces deux personnes porteurs d'une carte d'identification. Pour autres renseignements, s'adresser à M. le major Henri D'Orsonnens, 158 Richelieu, Téléphone 1924.

Demandons sans cesse

Revenir sans cesse à la charge; Ne jamais, au grand jamais, se décourager: Telle est l'unique recette pour faire pousser le succès. L'avis n'est pas neuf, nous en convenons volontiers; mais il est d'application quotidienne. Tout est là: car ce n'est pas en abandonnant la partie qu'on obtiendra l'abolition des paquets à niveau; Ce n'est pas en cessant de réclamer qu'on obtiendra l'éclairage obligatoire des véhicules hippomobiles et la création d'une commission d'urbanisme; C'est, enfin, en se décourageant pas qu'on domptera la peste blanche et qu'on pourra assister au spectacle d'une cité se développant d'après un véritable plan d'ensemble.

Feu M. François Dussault

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. François Dussault, survenue le 18 courant, après quelques semaines de maladie. Le défunt, âgé de 84 ans, laisse dans le deuil, son épouse née Azilda Phénix; cinq filles: Soeur Marie des Saints Martyrs, de la Présentation de Marie; Soeur Germaine de France, des religieuses de Jésus-Marie; Louise-Anna; Mme Edouard Fortin, d'Henryville; (Ernestine) Mme Louis Charbonneau, de Saint-Alexandre; (Céolina) Mme Adémar Saint-James, de cette ville; un fils, Aldé, de Montréal; 23 petits-enfants et un arrière-petit-fils.

Ses funérailles ont eu lieu mardi dernier, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. le curé P. D. Labrèche fit la levée du corps et officia au service, assisté de M. le curé Charbonneau, de Notre-Dame de Stanbridge et de M. le vicar Gamahe, comme diacre et sous-diacre. A l'orgue tenu par M. Barnabé Renaud, la chorale, sous la direction de M. Roméo Thérien, a rendu la messe des Morts partie de Yon et partie de Pérosi. A la sortie, MM. Charles Rameau et L.-O. Perrier ont chanté "Le Crucifix" de Faure.

Les porteurs étaient les six petits-fils du défunt: MM. Paul-Emile Fortin, Antonio Charbonneau, Jean-Louis et Maurice Charbonneau, Gérard et Georges Dussault. La sépulture fut faite dans le terrain de la famille, à Saint-Alexandre. Nos sympathies à la famille éplorée.

Voici la liste des témoignages de sympathies offerts à la famille en deuil.

Offrandes de messes: Louis Charbonneau, Adémar Saint-James, Edouard Fortin, Jos. Lachance, Mme Treffé Brunelle. Bouquets spirituels: Frère Philippe, J. M. LeSieur, Edouard Fortin, Louis Charbonneau, Ecole St-Nom de Marie, Mme Treffé Brunelle, Mlle Bernadette Brunelle, les religieuses de la Présentation de Marie, de Granby.

Feu le Protonotaire Charles Bélanger

Dimanche, le 18 courant, est décédé après quelques mois de maladie, M. Charles Bélanger, avocat et protonotaire conjoint, depuis plusieurs années; le défunt âgé de 57 ans et 11 mois, était admis au Barreau en 1901, après avoir fait ses études de droit au bureau de feu M. Chassé. Il fit ses études primaires chez les Frères Maristes, à Iberville et ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe. Il pratiqua le droit en notre Cité, jusqu'à octobre 1920, alors qu'il fut nommé protonotaire conjoint pour la ville d'Iberville; il fut pendant plusieurs années, substitut du procureur général; il était conseiller du roi. D'une réputation sans tache, ce citoyen intègre ne laisse que des amis.

Ses funérailles ont eu lieu, mercredi, le 21, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis et de professionnels qui ont tenu à donner un dernier témoignage d'estime à leur distingué confrère. Feu M. Charles Bélanger laisse dans le deuil, son épouse née Lily Daniel; une belle-sœur (Goidé Daniel) Mme Elisée Viens, de Montréal; un beau-frère, M. Joseph Daniel, de cette ville. M. l'abbé Joseph Lafertière, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, confrère du défunt, chanta le service, assisté de M. le vicar Greder, d'Iberville, comme diacre et de M. le vicar Gamahe, comme sous-diacre.

Pour nos Orphelins

Nous entrons cette semaine dans la période des Fêtes dont le nom seul met le sourire sur toutes les lèvres et un air de joie sur toutes les figures. Noël et le Nouvel An sont fêtes pour tous et c'est le plus beau spectacle qui soit, de voir une foule émue et recueillie s'empresser autour de la Crèche pour adorer le Roi des Rois, né dans le dénuement le plus complet afin d'être le modèle et la source de consolations des infortunés; la Crèche est le lieu de refuge où tous peuvent retrouver paix et consolation.

Il n'est personne qui en ces temps de réjouissances, n'aura pu le contraire d'oublier, un jour au moins, sa peine, ses soucis, ses angoisses, sa misère et sa pauvreté, pour penser aux autres. Nous espérons que comme les années passées, nos petits orphelins retrouveront, grâce à un public généreux, les délicates attentions d'un père ou d'une mère, trop tôt ravis à leur affection. L'aumône si minime soit-elle, recevra sa large part d'appréciation et fera battre de joie le coeur de ces pauvres petits, privés du plus cher des trésors ici-bas.

Adressez vos envois à l'Orphelinat Sainte-Trinité de l'Enfant-Jésus, dirigé par les Petites Soeurs Franciscaines de Marie, rue Longueuil.

Cartes et enveloppes trop petites et trop grandes

Le Maître de Poste désire porter à l'attention du public les objections à l'usage des cartes et enveloppes de format trop petit et trop grand, qui sont toujours difficiles à manipuler et principalement durant la période de Noël et du Jour de l'An.

En demandant au public d'employer des cartes et des enveloppes plus grandes que 4 pouces sur 3, il y a lieu d'attirer son attention sur les objections relatives à l'usage de cartes et d'enveloppes d'un format plus petit.

1. Les petites cartes et enveloppes ne peuvent passer d'une manière satisfaisante dans les machines à oblitérer électriques. Dans plusieurs bureaux, ceci retarde l'oblitération et la manipulation.

2. Souvent l'oblitération couvre une partie de l'adresse. Dans ce cas, l'objet peut être livré à une mauvaise adresse ou au moins retardé.

3. Les petites cartes et enveloppes rendent le tri et la mise en paquets plus difficiles. Elles entravent le travail du bureau dans un temps où la rapidité est essentielle.

4. Vu leur petit format, elles sont plus exposées à se perdre car elles peuvent tomber du paquet dans lequel elles sont insérées.

Les grandes cartes et enveloppes dont le format dépasse 9 pouces sur 4, ont les inconvénients suivants:

1. Difficulté d'oblitération par les machines.

2. Dans bien des cas elles sont trop grandes pour entrer dans les cases sans être pliées. La manipulation est alors retardée et quand il s'agit de cartes, celles-ci sont endommagées.

3. Les grandes cartes et les grandes enveloppes dépassent les paquets dans lesquels elles sont insérées, et lorsque ceux-ci sont ficelés, la ficelle casse.

En général, tous les genres de cartes et d'enveloppes qui sortent de l'ordinaire occasionnent des difficultés et leur usage devrait être abandonné.

Chef des Chevaliers de Colomb

Par l'entremise de M. Francis Fautoux, directeur suprême, et de Charles-Auguste Bertrand, député d'Etat, les chevaliers de Colomb de cette province auront l'avantage de rencontrer à Montréal M. Martin H. Carmody, Grand Chevalier Suprême de l'Ordre entier. La visite du Grand Maître est annoncée pour le 4 janvier prochain, 1933, et il sera reçu par l'Exécutif d'Etat.

Durant la soirée, à 8.30 heures P. M. il y aura réunion de tous les membres et de leurs amis dans les vastes salles du Conseil Lafontaine, à Montréal, où le discours sera accompagné de notre association de Québec, des membres chargés des représentants des autorités civiles, politiques et religieuses.

M. Carmody est le président de la plus grande organisation laïque catholique du monde entier. Il jouit d'une réputation internationale d'orateur et d'organisateur, et il a été demandé par le président des Etats-Unis pour contribuer à l'administration des fonds de secours aux sans-travail.

Il a fait des oeuvres magnifiques dans le domaine civique, religieux et humanitaire, et son dévouement lui a valu le titre de Chevalier Grande Croix de Saint-Grégoire le Grand, Chevalier de la Légion d'Honneur (de France), Officier de l'Ordre Français de Maroc; et il fut nommé camerling Secretaire aux États-Unis par le Pape Pie XI. En 1922 l'Université Notre-Dame lui a décerné le degré de Docteur en Loi. Après avoir obtenu ses titres de bacheliers et de docteur aux universités de Valparaiso et de Michigan, il s'est livré à la pratique du droit à Grand Rapids, dans l'Etat de Michigan, où il demeure.

Pour nos Orphelins

Peu après son initiation aux Chevaliers de Colomb, il fut pendant 20 ans Député Grand Chevalier Suprême, et il fut élu Grand Chevalier Suprême en 1927.

Pour nos Orphelins

Nous entrons cette semaine dans la période des Fêtes dont le nom seul met le sourire sur toutes les lèvres et un air de joie sur toutes les figures. Noël et le Nouvel An sont fêtes pour tous et c'est le plus beau spectacle qui soit, de voir une foule émue et recueillie s'empresser autour de la Crèche pour adorer le Roi des Rois, né dans le dénuement le plus complet afin d'être le modèle et la source de consolations des infortunés; la Crèche est le lieu de refuge où tous peuvent retrouver paix et consolation.

Il n'est personne qui en ces temps de réjouissances, n'aura pu le contraire d'oublier, un jour au moins, sa peine, ses soucis, ses angoisses, sa misère et sa pauvreté, pour penser aux autres. Nous espérons que comme les années passées, nos petits orphelins retrouveront, grâce à un public généreux, les délicates attentions d'un père ou d'une mère, trop tôt ravis à leur affection. L'aumône si minime soit-elle, recevra sa large part d'appréciation et fera battre de joie le coeur de ces pauvres petits, privés du plus cher des trésors ici-bas.

Adressez vos envois à l'Orphelinat Sainte-Trinité de l'Enfant-Jésus, dirigé par les Petites Soeurs Franciscaines de Marie, rue Longueuil.

Cartes et enveloppes trop petites et trop grandes

Le Maître de Poste désire porter à l'attention du public les objections à l'usage des cartes et enveloppes de format trop petit et trop grand, qui sont toujours difficiles à manipuler et principalement durant la période de Noël et du Jour de l'An.

En demandant au public d'employer des cartes et des enveloppes plus grandes que 4 pouces sur 3, il y a lieu d'attirer son attention sur les objections relatives à l'usage de cartes et d'enveloppes d'un format plus petit.

1. Les petites cartes et enveloppes ne peuvent passer d'une manière satisfaisante dans les machines à oblitérer électriques. Dans plusieurs bureaux, ceci retarde l'oblitération et la manipulation.

2. Souvent l'oblitération couvre une partie de l'adresse. Dans ce cas, l'objet peut être livré à une mauvaise adresse ou au moins retardé.

3. Les petites cartes et enveloppes rendent le tri et la mise en paquets plus difficiles. Elles entravent le travail du bureau dans un temps où la rapidité est essentielle.

4. Vu leur petit format, elles sont plus exposées à se perdre car elles peuvent tomber du paquet dans lequel elles sont insérées.

Les grandes cartes et enveloppes dont le format dépasse 9 pouces sur 4, ont les inconvénients suivants:

1. Difficulté d'oblitération par les machines.

2. Dans bien des cas elles sont trop grandes pour entrer dans les cases sans être pliées. La manipulation est alors retardée et quand il s'agit de cartes, celles-ci sont endommagées.

3. Les grandes cartes et les grandes enveloppes dépassent les paquets dans lesquels elles sont insérées, et lorsque ceux-ci sont ficelés, la ficelle casse.

En général, tous les genres de cartes et d'enveloppes qui sortent de l'ordinaire occasionnent des difficultés et leur usage devrait être abandonné.

Chef des Chevaliers de Colomb

Par l'entremise de M. Francis Fautoux, directeur suprême, et de Charles-Auguste Bertrand, député d'Etat, les chevaliers de Colomb de cette province auront l'avantage de rencontrer à Montréal M. Martin H. Carmody, Grand Chevalier Suprême de l'Ordre entier. La visite du Grand Maître est annoncée pour le 4 janvier prochain, 1933, et il sera reçu par l'Exécutif d'Etat.

Durant la soirée, à 8.30 heures P. M. il y aura réunion de tous les membres et de leurs amis dans les vastes salles du Conseil Lafontaine, à Montréal, où le discours sera accompagné de notre association de Québec, des membres chargés des représentants des autorités civiles, politiques et religieuses.

M. Carmody est le président de la plus grande organisation laïque catholique du monde entier. Il jouit d'une réputation internationale d'orateur et d'organisateur, et il a été demandé par le président des Etats-Unis pour contribuer à l'administration des fonds de secours aux sans-travail.

Il a fait des oeuvres magnifiques dans le domaine civique, religieux et humanitaire, et son dévouement lui a valu le titre de Chevalier Grande Croix de Saint-Grégoire le Grand, Chevalier de la Légion d'Honneur (de France), Officier de l'Ordre Français de Maroc; et il fut nommé camerling Secretaire aux États-Unis par le Pape Pie XI. En 1922 l'Université Notre-Dame lui a décerné le degré de Docteur en Loi. Après avoir obtenu ses titres de bacheliers et de docteur aux universités de Valparaiso et de Michigan, il s'est livré à la pratique du droit à Grand Rapids, dans l'Etat de Michigan, où il demeure.

Pour nos Orphelins

Peu après son initiation aux Chevaliers de Colomb, il fut pendant 20 ans Député Grand Chevalier Suprême, et il fut élu Grand Chevalier Suprême en 1927.

Pour nos Orphelins

Nous entrons cette semaine dans la période des Fêtes dont le nom seul met le sourire sur toutes les lèvres et un air de joie sur toutes les figures. Noël et le Nouvel An sont fêtes pour tous et c'est le plus beau spectacle qui soit, de voir une foule émue et recueillie s'empresser autour de la Crèche pour adorer le Roi des Rois, né dans le dénuement le plus complet afin d'être le modèle et la source de consolations des infortunés; la Crèche est le lieu de refuge où tous peuvent retrouver paix et consolation.

Il n'est personne qui en ces temps de réjouissances, n'aura pu le contraire d'oublier, un jour au moins, sa peine, ses soucis, ses angoisses, sa misère et sa pauvreté, pour penser aux autres. Nous espérons que comme les années passées, nos petits orphelins retrouveront, grâce à un public généreux, les délicates attentions d'un père ou d'une mère, trop tôt ravis à leur affection. L'aumône si minime soit-elle, recevra sa large part d'appréciation et fera battre de joie le coeur de ces pauvres petits, privés du plus cher des trésors ici-bas.

Adressez vos envois à l'Orphelinat Sainte-Trinité de l'Enfant-Jésus, dirigé par les Petites Soeurs Franciscaines de Marie, rue Longueuil.

Cartes et enveloppes trop petites et trop grandes

Le Maître de Poste désire porter à l'attention du public les objections à l'usage des cartes et enveloppes de format trop petit et trop grand, qui sont toujours difficiles à manipuler et principalement durant la période de Noël et du Jour de l'An.

En demandant au public d'employer des cartes et des enveloppes plus grandes que 4 pouces sur 3, il y a lieu d'attirer son attention sur les objections relatives à l'usage de cartes et d'enveloppes d'un format plus petit.

1. Les petites cartes et enveloppes ne peuvent passer d'une manière satisfaisante dans les machines à oblitérer électriques. Dans plusieurs bureaux, ceci retarde l'oblitération et la manipulation.

2. Souvent l'oblitération couvre une partie de l'adresse. Dans ce cas, l'objet peut être livré à une mauvaise adresse ou au moins retardé.

3. Les petites cartes et enveloppes rendent le tri et la mise en paquets plus difficiles. Elles entravent le travail du bureau dans un temps où la rapidité est essentielle.

4. Vu leur petit format, elles sont plus exposées à se perdre car elles peuvent tomber du paquet dans lequel elles sont insérées.

Les grandes cartes et enveloppes dont le format dépasse 9 pouces sur 4, ont les inconvénients suivants:

1. Difficulté d'oblitération par les machines.

2. Dans bien des cas elles sont trop grandes pour entrer dans les cases sans être pliées. La manipulation est alors retardée et quand il s'agit de cartes, celles-ci sont endommagées.

3. Les grandes cartes et les grandes enveloppes dépassent les paquets dans lesquels elles sont insérées, et lorsque ceux-ci sont ficelés, la ficelle casse.

En général, tous les genres de cartes et d'enveloppes qui sortent de l'ordinaire occasionnent des difficultés et leur usage devrait être abandonné.

Chef des Chevaliers de Colomb

Par l'entremise de M. Francis Fautoux, directeur suprême, et de Charles-Auguste Bertrand, député d'Etat, les chevaliers de Colomb de cette province auront l'avantage de rencontrer à Montréal M. Martin H. Carmody, Grand Chevalier Suprême de l'Ordre entier. La visite du Grand Maître est annoncée pour le 4 janvier prochain, 1933, et il sera reçu par l'Exécutif d'Etat.

Durant la soirée, à 8.30 heures P. M. il y aura réunion de tous les membres et de leurs amis dans les vastes salles du Conseil Lafontaine, à Montréal, où le discours sera accompagné de notre association de Québec, des membres chargés des représentants des autorités civiles, politiques et religieuses.

M. Carmody est le président de la plus grande organisation laïque catholique du monde entier. Il jouit d'une réputation internationale d'orateur et d'organisateur, et il a été demandé par le président des Etats-Unis pour contribuer à l'administration des fonds de secours aux sans-travail.

Il a fait des oeuvres magnifiques dans le domaine civique, religieux et humanitaire, et son dévouement lui a valu le titre de Chevalier Grande Croix de Saint-Grégoire le Grand, Chevalier de la Légion d'Honneur (de France), Officier de l'Ordre Français de Maroc; et il fut nommé camerling Secretaire aux États-Unis par le Pape Pie XI. En 1922 l'Université Notre-Dame lui a décerné le degré de Docteur en Loi. Après avoir obtenu ses titres de bacheliers et de docteur aux universités de Valparaiso et de Michigan, il s'est livré à la pratique du droit à Grand Rapids, dans l'Etat de Michigan, où il demeure.

Pour nos Orphelins

Peu après son initiation aux Chevaliers de Colomb, il fut pendant 20 ans Député Grand Chevalier Suprême, et il fut élu Grand Chevalier Suprême en 1927.

LA PHARMACIE
Rexall
Giroux & Poulin Enr'g.
Tel. 35 - 55 Saint-Jacques - Saint-Jean

VOUS OFFRE
à l'occasion de NOEL
et du JOUR de L'AN
Les suggestions suivantes avec un grand choix d'assortiment, pour vos cadeaux.

ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMERIE, NECESSAIRE DE TOILETTE, PAPERETTES DE FANTAISIE, PLUME-FONTAINE "WATERMAN", BONBONNIERES "CHOCOLATS" CIGARES, KODAK ET CAMERA, CARTES DE SOUHAITS JOLIES ET VARIES, Faites votre choix à bonne heure.

CADEAUX UTILES

Valises à main
Chaussures
Patins C. C. M.
Bas Corticelli
Pantouffles

Geo. SAINT-GERMAIN
Représentant des produits du Dr. Scholl
Marchand de Chaussures
Maison unique de GROS ET DETAIL.
250-252 rue Richelieu,
Saint-Jean Que.
Téléphone 84

Pour Cadeaux des Fêtes

Venez visiter nos comptoirs, Vous y trouverez un choix varié de CRAVATES, FOULARDS, CHAUS

A QUI APPARTIENT LA FERME?

Reproduction d'un article du "Sherbrooke Record" par Ted Bullock.

Edward Wentworth Beatty, président du Pacifique Canadien, vient de poser franchement le doigt sur le point le plus faible de toutes les théories socialistes.

Il a déclaré que les actionnaires, c'est-à-dire les propriétaires du C. P. R., ne peuvent abandonner et n'abandonneront pas à un tribunal quelconque le contrôle de leur propriété.

Et il a parfaitement raison! Le projet de la Commission Duff de forcer les deux réseaux de chemins de fer d'accepter l'équivalent d'une dictature tsariste, est ni plus ni moins qu'une tentative faite dans le but de confisquer la propriété privée.

Peut-être que ce n'était pas là l'intention des auteurs du projet, mais si vous vous arrêtez à considérer sérieusement la question, vous admettez qu'en principe c'est la même chose.

Le socialisme, ce genre de socialisme bénin qui, par exemple, amena la nationalisation de l'énergie hydro-électrique en Ontario, est une anomalie.

Il proclame que toute propriété existant pour le service du public, ne devrait pas appartenir à des particuliers. Toutefois, il admet qu'un individu puisse posséder une propriété qu'il utilise pour son usage personnel.

Si, en vous basant sur cette théorie, vous essayez de séparer la propriété qui devrait être publique de celle qui devrait être privée, vous constaterez que la chose n'est pas facile.

Supposons, pour les fins de la discussion, que je sois cultivateur, propriétaire d'une ferme de deux cents acres, que j'ai défrichée, ensemencée et mise en production moi-même.

Je me suis construit de mes propres mains une maison et des dépendances et, petit à petit, je me suis constitué des troupeaux intéressants.

Maintenant, supposons qu'un ouvrier qui, depuis des années, a toujours été bien rétribué en argent sonnant pour son travail, se trouve tout à coup dans le besoin. Il est arrivé une dépression, le travail manque et, naturellement, cet homme ne doit pas souffrir de la faim.

Il vient donc chez moi, solliciter du secours. S'il me demande du travail, un lit, des aliments, je l'aiderai aussi longtemps qu'il sera dans le dénûment et que durera la crise, si je le puis.

Mais si, au contraire, il se présente effrontément chez moi et me dit: "Ta ferme ne t'appartient pas. Elle produit des denrées alimentaires et appartient par conséquent à la race humaine, c'est-à-dire qu'elle est à tout le monde. Je vais donc m'en approprier la moitié!"

Vous flanqueriez vite dehors un type qui viendrait vous tenir pareil langage — et vous auriez grandement raison!

Comment donc! Cet homme aurait été bien payé pour son travail, mais n'aurait pas su faire d'économies. Pour ma part, j'aurais placé le fruit de mes labeurs sur du terrain, des bâtisses et des troupeaux, et j'aimerais à voir le théoriste qui parviendrait à me convaincre que les récoltes que j'ai pu produire appartiennent à tout le monde.

Il me semble que c'est actuellement la même chose pour le C. P. R.

Ce n'est pas parce qu'une compagnie est puissante et qu'une autre l'est moins; parce que l'une appartient à un groupe d'actionnaires et que l'autre est la propriété d'un individu, que les deux doivent être traités différemment.

Comment peut-on réclamer la confiscation du C. P. R., sans demander par exemple en même temps que tous les taxis soient enlevés à leurs propriétaires, pour être ensuite exploités par le Gouvernement lui-même?

Serait-il juste de laisser aux petits la jouissance de leurs propriétés et de forcer les grands à renoncer aux leurs?

Si le Gouvernement canadien est autorisé à dicter ses vœux aux directeurs du Pacifique Canadien relativement à l'administration de leur propriété, qu'empêchera demain ce même Gouvernement de m'ordonner d'écrire mes articles au profit de Milord Bennett ou de dire aux cultivateurs quels genres de récoltes ils doivent produire et où ils doivent les vendre?

Il peut parfois être intéressant d'élaborer des théories économiques, mais quand on essaie de les mettre en pratique d'une façon qui soit conforme au bon sens, on s'aperçoit souvent que ce n'est pas aussi facile.

beurre ont été fabriqués, soit une augmentation de 1.27% pour le fromage et une diminution de 0.8% pour le beurre.

Dans les neuf premiers mois de l'année 1932, (les chiffres de 1931 entre parenthèses) 9,839,204 (8,929,596) lbs. de gras ont été délivrés aux fabriques de fromage et 38,929,729 (42,263,495) lbs. aux fabriques de beurre; 25,430,431 (20,838,834) lbs. de fromage et 47,920,258 (51,773,079) lbs. de beurre ont été fabriqués, soit une augmentation de 22% pour le fromage et une diminution de 7.4% pour le beurre.

Le rendement moyen par lb. de gras a été pour le mois de Septembre 1932, de 2.577 lbs. pour le fromage et de 12.11 lbs. par 100 lbs. de gras pour le beurre; de 2.545 lbs. par lb. de gras pour le fromage et de 12.39 lbs. par 100 lbs. de gras pour le beurre pour les neuf premiers mois de l'année.

(a) N'incluant pas 446,200 livres de beurre fabriqué dans la ville de Montréal, pour lesquelles le gras n'est pas montré.

(b) N'incluant pas 2,609,171 livres de beurre fabriqué dans la ville de Montréal, pour lesquelles le gras n'est pas montré.

L'orge semée épaisse peut détruire la moutarde

(Notes des fermes expérimentales) La ferme expérimentale fédérale d'Ottawa a entrepris des recherches pour voir quel pourrait être l'effet de différentes épaisseurs de semences d'orge sur la pousse de la moutarde sauvage. Il semble, à en juger par les résultats notés au cours des deux dernières années, qu'il y a moins de moutarde lorsque les semences sont épaisses que lorsqu'elles sont claires, et que les rendements de la récolte sont également plus élevés que lorsqu'on sème une quantité normale d'orge.

Cette expérience a été conduite sur un champ qui était complètement envahi par la moutarde. L'orge a été semée à raison d'un, deux, trois et quatre boisseaux par acre. Lorsque le grain était mûr, on a arraché toutes les plantes de moutarde dans chaque parcelle, pour les compter et les peser. Après les avoir pesées, on les a battues et on a noté exactement le poids de la graine de moutarde récoltée sur chaque parcelle. Les renseignements obtenus de cette façon indiquent bien clairement que dans presque tous les cas le nombre et le poids des plantes de moutarde ont diminué en proportion inverse de la quantité de semence d'orge employée, et que dans tous les cas la quantité de graine de moutarde mûre était moins considérable dans l'orge semée épaisse que dans l'orge semée claire.

Ces parcelles ont été tenues sous observation pendant la saison de végétation, et il était évident que les peuplements plus épais d'orge étouffaient la moutarde et que les quelques plantes de moutarde qui survivaient étaient très grêles, portant peu de branches et incapables de produire beaucoup de graine.

Sur les quatre différents semis d'orge qui ont été essayés, ce sont les semis les plus épais, jusqu'à trois boisseaux par acre, qui ont le mieux maîtrisé la moutarde, et un autre fait intéressant à noter à ce sujet, c'est que ce sont également les semis épais qui ont donné les plus gros rendements de grain par acre. Pour tous autres renseignements concernant la destruction des différentes mauvaises herbes, s'adresser au Service de la Grande Culture.

Ratons pour les vaches laitières

(Notes des fermes expérimentales) L'argent manque pour acheter des moutures ou des produits de meunerie, et la plupart des cultivateurs doivent préparer les ratons qu'ils donnent aux vaches laitières avec les aliments, les grains et les fourrages qu'ils tirent de la ferme même. Pour pouvoir bien équilibrer ces ratons, et les rendre nourrissants, il faut s'arranger de façon à cultiver certaines récoltes en quantité suffisante. Les cultivateurs de l'Est du Canada qui veulent se donner la peine d'arrêter un bon assolement, c'est-à-dire une bonne rotation de récoltes, peuvent produire une bonne partie de tous les éléments nutritifs nécessaires pour nourrir leurs vaches. La protéine est la partie la plus coûteuse de la ration; les aliments riches en protéine sont nécessaires pour équilibrer les ratons cultivés sur la ferme. Les aliments de ce genre que l'on peut produire ici sont le foin de trèfle, la luzerne dans certains districts, le foin de pois et d'avoine et les mélanges de grains contenant des pois.

Pour une vache en lactation une ration de quinze livres de foin de pois et d'avoine par jour, et d'une livre d'avoine et d'orge concassées pour trois livres de lait produit, est une ration à peu près équilibrée, à condition d'y ajouter des racines; si l'on n'a pas de racines, il faut ajouter du son à raison d'une livre pour trois livres de grain mélangé, il sera nécessaire d'ajouter un supplément de protéine à la ration de grain. Ce supplément pourra être du tourteau de lin, du tourteau de coton, du gluten à bétail ou de la farine de poisson, à raison de 50 à 100 livres pour chaque 300 livres de mouture, suivant la teneur en protéine du supplément. Il y a plusieurs points que l'on

Notes agricoles provinciales

Les relevés agricoles de décembre. — Les conserves alimentaires. — Coupe au couvent de Bellevue. — Progrès des Arts Paysans. — LES RELEVÉS AGRICOLES

Beaucoup de cultivateurs n'ont pas attendu la dernière minute pour transmettre leur réponse au questionnaire distribué par toute la province dans le but d'établir un relevé du bétail sur les fermes. Ils ont déjà remis leur carte soigneusement remplie à l'Institutrice de leur localité, et celle-ci l'a transmise à la Section de la Statistique Agricole, au ministère de l'Agriculture, à Québec. La même chose s'est produite pour le questionnaire portant sur les cultures maraichères. Bon nombre de cultivateurs spécialisés dans ces cultures, principalement autour des centres urbains, ont déjà rempli ce devoir qui leur est demandé pour la première fois, cette année. Mais le gros coup n'est pas encore donné. Grâce à la bienveillante coopération du personnel enseignant des écoles rurales, qui a distribué aux élèves — pour qu'ils les remettent à leurs parents — des milliers de cartes-questionnaires, et en tenant compte du résultat obtenu à pareille époque l'an dernier, les autorités agricoles fédérales et provinciales sont en droit d'espérer que le total des réponses ne sera pas inférieur à celui de 1931.

LES CONSERVES ALIMENTAIRES Québec n'a rien à envier aux autres provinces du Dominion sous le rapport des conserves alimentaires. Cette industrie a accompli un grand pas dans la voie du perfectionnement en ces dernières années: fabriques plus nombreuses, meilleur outillage, amélioration de la qualité des produits, variété, présentation, etc. La plus belle démonstration du progrès et de l'importance de cette industrie a été donnée tout récemment à Québec, à plus de 50,000 visiteurs quand dix-sept établissements ont exposé sous les auspices du ministère de l'Agriculture, au 3e Salon Industriel, des centaines d'échantillons de trente produits différents couvrant toute la gamme des conserves alimentaires, depuis les tomates, les marmelades, les fèves au lard, jusqu'aux pêches, jus de tomates et diners préparés, etc. Les principales marques de commerce qui figuraient dans cet exhibit étaient les suivantes: Old City, St-Lawrence Valley, Boucherville, Polo, Raymond, Lasalle, Vallée du Richelieu, Idéal, Royal, Rouville, Blue Boy, Clark, De Napierville, St-Lawrence, Windsor, Palm, LaFrandière, Madeleine de Verchères, Catell, Hironde, Clapp, Mont Rolland et Goff. L'exhibit, préparé par les soins de M. A. G. Lambert et J. Morin, du Ministère de l'Agriculture provincial, attirera l'attention de tous les visiteurs tant par sa couleur et son bel agencement que par son caractère éducatif. Deux instructeurs, MM. Henri Chollet et H. Robert, qui font partie de la section des conserves alimentaires dirigée par M. J.-E. Grisé, étaient en charge de cette installation.

REMISE D'UNE COUPE D'ARGENT Le grand concours de luzerne tenu l'été dernier dans les régions de Québec et du Bas Saint-Laurent sous les auspices du Syndicat des Eleveurs du district de Québec, a eu un écho tout récemment, quand l'honorable Adolphe Godbout, ministre de l'Agriculture, a remis aux religieuses du couvent de Bellevue, près de Québec, une superbe coupe en argent donnée comme dixième prix par la Fonderie de l'Islet.

Le couvent de Bellevue avait inscrit sa ferme dans le concours de luzerne et il était classé au dixième rang entre un grand nombre de concurrents. A l'occasion de la visite du ministre de l'Agriculture, des élèves du couvent interprétèrent une pièce de circonstance intitulée "Le Triomphe de la luzerne", qui fut très goûtée des auditeurs. Il y eut aussi lecture d'une adresse à l'honorable M. Godbout qui, dans sa réponse, félicita le couvent de Bellevue pour son succès et le bel exemple donné. "Si cette institution", dit le ministre, "a réussi à se classer le dixième année sur plusieurs centaines de concurrents, c'est qu'elle a su organiser une luzernerie de grande qualité". M. l'abbé Honorius Bois, directeur de l'école d'Agriculture de Sainte-Anne, qui accompagnait le ministre, joignit ses félicitations à celles de l'honorable M. Godbout, et souligna le mérite de M. Antonio Mathieu, chef de la section des champs de démonstration au ministère de l'Agriculture, organisateur du concours de luzerne de 1932.

LES ARTS PAYSANS Ils sont de plus en plus en vogue, les Arts Paysans, et pas une exposition de quelque importance ne se tient maintenant dans les centres urbains sans avoir son exhibit d'ouvrages fabriqués par les fermières ou sur les métiers de l'école Provinciale des Arts Domestiques, que dirige M. O. A. Bériau. Le dernier Salon Industriel tenu à Québec, vers la mi-novembre, présentait un riche déploiement d'articles des plus variés, comme des lainages, des broderies, des pièces de belle étoffe du pays, des tapis au point noué, des travaux sur cuir, des tricots, des sculptures sur bois, des peintures, etc., etc. Une centaine de travaux composaient cet étalage préparé par M. Pierre Bériau sous les auspices du ministère de l'Agriculture de Québec. Riche en couleurs, variété de la technique et goût impeccable, telles sont les qualifications que l'on est maintenant en droit d'attribuer à la petite industrie des campagnes qui est aujourd'hui organisée sur un pied d'efficacité remarquable et qui procède, d'après les meilleures méthodes, vers sa pleine réalisation. Il est à souhaiter que le public des villes, après avoir constaté de ses yeux la perfection de ces travaux encourage cette petite industrie plus qu'il ne l'a fait dans le passé, non pas seulement par des éloges, des commentaires flatteurs, mais par des actes, par des achats plus substantiels, plus fréquents.

PLUS DE MILLE PERMIS Au début de l'été dernier, toute la presse de cette province annonçait que les établissements de conserves alimentaires destinées au commerce devraient, en vertu d'une loi adoptée au cours de la session législative de 1932, se procurer à cet effet, un permis délivré par le ministère de l'Agriculture de Québec. Le but de cette loi n'était pas de restreindre la production de limiter le commerce, mais plutôt de le stimuler, d'encourager l'achat des produits de chez nous en assurant leur préparation dans des conditions sanitaires appropriées, et leur présentation attractive, tout en protégeant le public acheteur contre la mise sur le marché de produits inférieurs. L'esprit de cette mesure a été compris par la très grande majorité des établissements de commerce-gros et petits de la province, si l'on considère qu'au cours de l'été le ministère de l'Agriculture, l'honorable Adolphe Godbout, a délivré un total de 1044 permis, dont 47 à des établissements possédant un permis fédéral, et 997 à des établissements ne relevant que du provincial. Chaque permis fut délivré après une visite de lieux par un inspecteur de la section des conserves alimentaires du Service de l'Horticulture.

Le marché ne veut pas de porcs trop gras On a toujours eu de la peine à faire comprendre aux cultivateurs que le marché ne veut pas de porcs gras, du moins pas ce type de porcs très gras qui était si bien vu il y a dix ou quinze ans, et aujourd'hui que les aliments sont si abondants et qu'ils coûtent si bon marché, il est encore plus difficile que jamais de les persuader de ne pas pousser l'engraissement trop loin. Le porc qui reçoit une prime aujourd'hui est le porc au type "à bacon select"; relativement parlant, c'est un animal maigre, qui pèse de 150 à 220 livres au sortir du wagon, au parc à bestiaux. Les porcs de ce genre ont une bajoue et des épaules légères et lisses; un dos bien recouvert de chair, du cou à la queue: un côté long, tombant tout droit, un ventre portant une bonne épaisseur de chair, un flanc bien descendu et ferme, un jambon plein et un bon fin général, sans excès de graisse.

Vous-voilà connaître le genre de porcs qui reçoit la prime d'un dollar: allez visiter un parc à bestiaux, un abattoir ou une station de classement des porcs où se fait le classement des porcs, et voyez par vous-mêmes le genre de porc qui rapporte une prime au producteur. Publié par le Service de renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

L'art, fait individuel? Sans doute. C'est dans l'être même de l'artiste qu'il puise sa valeur. Pourtant, l'œuvre de l'artiste n'est que le résultat de l'immense modeste aux mille visages qui circule autour de lui.

M. JOS. LALIBERTE, Forgeron, 1904 Champlain — Saint-Jean

Remerciez sa nombreuse clientèle pour l'encouragement prodigué au cours de l'année et sollicitez de nouveau leur patronage pour 1933.

Joyeux Noël! Bonne et Heureuse Année!

30-2

buier à la petite industrie des campagnes qui est aujourd'hui organisée sur un pied d'efficacité remarquable et qui procède, d'après les meilleures méthodes, vers sa pleine réalisation. Il est à souhaiter que le public des villes, après avoir constaté de ses yeux la perfection de ces travaux encourage cette petite industrie plus qu'il ne l'a fait dans le passé, non pas seulement par des éloges, des commentaires flatteurs, mais par des actes, par des achats plus substantiels, plus fréquents.

PLUS DE MILLE PERMIS Au début de l'été dernier, toute la presse de cette province annonçait que les établissements de conserves alimentaires destinées au commerce devraient, en vertu d'une loi adoptée au cours de la session législative de 1932, se procurer à cet effet, un permis délivré par le ministère de l'Agriculture de Québec. Le but de cette loi n'était pas de restreindre la production de limiter le commerce, mais plutôt de le stimuler, d'encourager l'achat des produits de chez nous en assurant leur préparation dans des conditions sanitaires appropriées, et leur présentation attractive, tout en protégeant le public acheteur contre la mise sur le marché de produits inférieurs. L'esprit de cette mesure a été compris par la très grande majorité des établissements de commerce-gros et petits de la province, si l'on considère qu'au cours de l'été le ministère de l'Agriculture, l'honorable Adolphe Godbout, a délivré un total de 1044 permis, dont 47 à des établissements possédant un permis fédéral, et 997 à des établissements ne relevant que du provincial. Chaque permis fut délivré après une visite de lieux par un inspecteur de la section des conserves alimentaires du Service de l'Horticulture.

Le marché ne veut pas de porcs trop gras On a toujours eu de la peine à faire comprendre aux cultivateurs que le marché ne veut pas de porcs gras, du moins pas ce type de porcs très gras qui était si bien vu il y a dix ou quinze ans, et aujourd'hui que les aliments sont si abondants et qu'ils coûtent si bon marché, il est encore plus difficile que jamais de les persuader de ne pas pousser l'engraissement trop loin. Le porc qui reçoit une prime aujourd'hui est le porc au type "à bacon select"; relativement parlant, c'est un animal maigre, qui pèse de 150 à 220 livres au sortir du wagon, au parc à bestiaux. Les porcs de ce genre ont une bajoue et des épaules légères et lisses; un dos bien recouvert de chair, du cou à la queue: un côté long, tombant tout droit, un ventre portant une bonne épaisseur de chair, un flanc bien descendu et ferme, un jambon plein et un bon fin général, sans excès de graisse.

Vous-voilà connaître le genre de porcs qui reçoit la prime d'un dollar: allez visiter un parc à bestiaux, un abattoir ou une station de classement des porcs où se fait le classement des porcs, et voyez par vous-mêmes le genre de porc qui rapporte une prime au producteur. Publié par le Service de renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

L'art, fait individuel? Sans doute. C'est dans l'être même de l'artiste qu'il puise sa valeur. Pourtant, l'œuvre de l'artiste n'est que le résultat de l'immense modeste aux mille visages qui circule autour de lui.

M. JOS. LALIBERTE, Forgeron, 1904 Champlain — Saint-Jean

Remerciez sa nombreuse clientèle pour l'encouragement prodigué au cours de l'année et sollicitez de nouveau leur patronage pour 1933.

Joyeux Noël! Bonne et Heureuse Année!

30-2

Fatigué... Affaibli... Après quelques années de travail, inévitablement la santé s'altère, les forces diminuent et divers maux surviennent: Maux de reins, Rhumatisme, Épuisement, Manque d'appétit. Pour ramener vos forces et demeurer en pleine vigueur, ayez recours aux Pîluies MORO, spécialement préparées pour les hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566, rue S. Denis, Montréal. Partout où par la poste: 50c la boîte ou \$ 3.15. Depuis trois ans, je perdais forces et appétit, et je souffrais de maux de reins occasionnés par les durs travaux que je faisais. Pour me soulager, j'ai eu l'idée de recourir aux Pîluies Moro; dès les premières boîtes, je ressentis un grand soulagement et quelques boîtes de ces excellentes Pîluies ont fait cesser toute douleur rénale et ont augmenté mes forces. Depuis cette expérience personnelle, je ne puis trop recommander les Pîluies Moro à tous les hommes qui travaillent fort et qui souffrent des reins". A. Bourdon, 167, Chemin Chamby, Longueuil, P.Q.

J. E. GAGNON EPICIER - BOUCHER BIERE ET PORTER TEL. 3 — PLACE DU MARCHÉ Mes meilleurs souhaits de Noël à tous mes clients et amis, et mes remerciements sincères pour l'encouragement reçu. Bonne et heureuse Année!

A tous mes clients et amis, à toute la population de Saint-Jean, je souhaite un JOYEUX NOEL et une HEUREUSE ANNEE NOUVELLE Je profite aussi de l'occasion pour remercier sincèrement tous et chacun de leur bienveillant patronage. L. P. LASNIER BOIS ET CHARBON 312 Collin — Tél: 1007-J Saint-Jean

VOULEZ-VOUS... AUGMENTER votre clientèle, vos affaires ECHANGER - votre propriété, votre auto OBTENIR - un emploi, un employé VENDRE - votre ménage, votre commerce LOUER - votre maison, votre bureau TROUVER - un article perdu Une annonce classifiée dans le "Canada-Français" fera tout cela et plus. Demandez-en le prix. Tél. 103

Abonnez-vous au "Canada-Français"

Le plus Grand Magasin de St-Jean et des environs. La Course aux Cadeaux VOUS N'AVEZ PLUS QUE QUELQUES HEURES POUR BENEFICIER DES AVANTAGES QUE NOUS VOUS OFFRONS. TABLES ET CHAISES \$2.25 CHAISES BERÇANTES \$1.35 VOITURES D'HIVER \$2.50 MIROIRS, LAMPES, ETC. HATEZ-VOUS!! O. LANGLOIS & COMPAGNIE Ameublement complet de maison et directeurs de funérailles Angle Richelieu & St-Jacques Saint-Jean.

Message du Nouvel An du ministre de l'Agriculture de la province de Québec

"C'est pour moi un plaisir de pouvoir adresser à la classe agricole de la province de Québec, par l'intermédiaire du Canada-Français, mes souhaits les plus sincères de Santé, Bonheur et Prospérité au cours de la Nouvelle-Année dont nous franchissons bientôt le seuil. Je désire joindre à ces souhaits des félicitations non moins sincères à l'adresse de la population rurale pour la constance et le courage dont elle a fait preuve dans l'adversité. "L'année qui s'achève, si elle n'a pas vu se dessiner la fin de la dépression, n'a toutefois pas été perdue, et je suis convaincu que de la concentration assidue des esprits sur les difficultés à résoudre il finira par sortir quelque chose de bon et de pratique pour tout le pays et notre chère province en particulier. "Une trop grande prospérité est presque toujours fatale et pour les peuples et pour les individus. Un moment, le monde s'est courbé sur un lit de roses, et il s'est enroulé dans une douce béatitude, pour se réveiller sur un lit d'épines. Ce réveil a été pénible, mais il comporte une leçon dont nous devons nous efforcer de tirer profit. L'économie remplace maintenant la prodigalité, le travail et l'effort sérieux supplantant la mollesse et le laisser-aller, et les individus s'habituent à compter sur eux-mêmes et sur leurs ressources pour boucler leur budget. C'est là un indice encourageant pour l'avenir. "La prospérité, je la souhaite de tout coeur à la population rurale comme à la population urbaine de cette province, mais à la condition qu'elle ne soit pas factice, qu'elle ne soit pas bâtie sur le sable mouvant. S'il devait en être ainsi, mieux vaudrait lui préférer la médiocrité avec ses garanties meilleures de stabilité, cette condition moyenne qui est un gage de vie heureuse préférable à tout le reste. "Je suis optimiste; j'ai foi en l'avenir, parce que j'ai foi en la ténacité proverbiale du cultivateur canadien, de la fermière canadienne, en leur attachement au sol et au foyer familial. J'ai également confiance en demain, parce qu'une coo-

opération de plus en plus étroite se manifeste chaque jour entre la ville et la campagne, parce que le citoyen pratique de plus en plus l'achat des produits de chez nous, parce que le cultivateur s'applique à améliorer la qualité des denrées qu'il offre sur les marchés urbains. Puisse cette intelligente solidarité s'affirmer avec plus de force encore au cours de l'année 1933. "En terminant, je me fais un devoir de remercier tous les journaux et revues de cette province qui ont, au cours de l'année, si généreusement disséminé le bon évangile agricole, contribuant à ranimer la confiance et à donner son juste mérite à l'Agriculture, l'industrie fondamentale de notre province. "Jeose espérer que la presse urbaine et rurale poursuivra cette magnifique propagande agricole en 1933, et que grâce à elle, grâce au zèle de tous les officiers de mon département, à la meilleure appréciation des produits agricoles par les villes, et à l'application du cultivateur à perfectionner ses méthodes de production, nous verrons la province de Québec émerger avant longtemps de la dépression et s'acheminer vers une prospérité solide, durable et bien équilibrée. ADELARD GODBOUT, Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec.

Agriculture Industrie laitière

Québec, 7 décembre 1932. — Le Ministère de l'Agriculture publie aujourd'hui son neuvième rapport mensuel sur la production de l'Industrie laitière de la Province de Québec, pour l'année 1932, basé sur les informations colligées par les Inspecteurs de Beurrierie et Fromagerie. On trouvera la production par région pour le mois de septembre, avec en regard la production du mois correspondant de 1931. En septembre 1932, (les chiffres de 1931 sont donnés entre parenthèses) 1,753,620 (1,712,998) lbs. de gras ont été délivrés aux fabriques de fromage et 5,714,495 (6,772,811) lbs. aux fabriques de beurre; 4,520,791 (4,463,361) lbs. de fromage et 8,267,947 (8,333,894) lbs. de

AU BONHEUR DES DAMES

Mme C. LEREY, Prop.

39 St-Jacques, 137-139 Champlain.

VERITABLES AUBAINES A L'OCCASION DES FETES

Avant d'acheter vos corsets, voyez notre assortiment Grenier, Parisian Corset, Nature Rival et la Déesse de 75c à \$10.00.

Bas de soie, Allen A. Supersilk Corticelli, cette semaine 50% de réduction.

Un lot de beaux pyjamas de soie valant \$1.95, pour \$1.15.

Robes de nuit, 95c et plus.

Sous-vêtements de laine, marque Turnbull et Watson, 25% de réduction.

Demandez à voir notre joli assortiment de toiles, nappes, etc., avant d'acheter vos cadeaux.

JOYEUX NOEL A TOUS !

OFFRES D'ECONOMIES POUR LES FETES

chez R. HARNOIS

185 Saint-Jacques—Saint-Jean, Qué.—Tél. 864-w

Venez sans retard faire vos emplettes à nos prix avantageux et vous assurer le meilleur choix.

Nous avons de très jolies choses pour cadeaux, à des prix exceptionnellement bas, tels que: Jolies serviettes en boîte, Mouchoirs de fantaisie, Nappes pure toile, sets de bridge Sets en laine pour bébé 98c, Gilets tout laine pour bébé 33c, Cols, 15c et 25c—Paires d'oreillers brodés, etc.

Le 23 décembre, une magnifique douillette sera tirée au sort. Nous invitons cordialement "toutes" nos clientes de bien vouloir nous faire parvenir leur nom et adresse sans aucune autre obligation de leur part, afin de participer au tirage.

TRES SPECIAL: Belle flanellette blanche, 27 pces, la vg. 10c—36 pces, 12 1/2c—Chaussous de travail tout laine 15c—Débarbouillettes, chacune 05c.

A notre bonne clientèle et à tous, nous souhaitons JOYEUX NOEL et BONNE ET HEUREUSE ANNEE

FLEURS COUPÉES

Un grand choix de plantes et d'autres variétés, très appropriées pour cadeaux à la Noël et au Nouvel An.

Endroit idéal et réputé, chez

Mlle M. A. PATENAUDE, Fleuriste

226 rue Richelieu

Téléphones: Jour 936; Nuit 1206-j.

JOYEUX NOEL! BONNE ANNEE!

Mme Ernest Bujeaud RESTAURATEUR

181 rue Champlain — Saint-Jean

Annonce au public qu'elle donnera

UN REVEILLON A LA DINDE

après la messe de Minuit.

BIENVENUE A TOUS.

Tél: 1033-w

Nous présentons à tous nos meilleurs souhaits

JOYEUX NOEL

et

d'Année Heureuse et Prospère

Nos meilleurs remerciements aussi à tous ceux qui nous ont témoigné de l'encouragement de même que leur bienveillant patronage.

LA PHARMACIE BOURGEOIS

Angle Champlain et Saint-Jacques, Saint-Jean

Téléphone 106

La BRIQUETERIE Saint-Laurent

LIMITÉE

935, Edifice Dominion Square, 1010 Ste-Catherine Ouest, MONTREAL

Téléphone: Harbour 4904

Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

PIERRE TRANAN, Agent local, Saint-Jean.

Abonnez-vous au "Canada-Français"

AU JARDIN DES FEMMES

La Crèche et l'Hostie

Que ne vous dois-je pas, divine Eucharistie, Qui sous votre humble aspect volez tant de grandeur? Qui sous ce blanc lincol de la suave Hostie Vous cachez les secrets de l'amour rédempteur!

Par quel lointain projet, ô Dieu des tabernacles, Vous donnez-vous à nous sans songer au retour Et avant Bethléem, ce premier des énéades, Aimez-vous cette paille et son froid alemtour?

C'est un bûcher, debout pour l'agneau qui s'immole, Un premier ostensor, trône d'un Souverain Et pour la créature aimée en vraie idole, C'est la gerbe d'épis qui portera le Pain!

A Celui que le temps, l'amour, la connaissance, A Celui que le lieu ne saurait contenir, A ce Verbe divin, infini par essence, Et que pour cela même on ne peut définir,

Dieu fait voir une Hostie, une Crèche, une Etable! Et il lui a suffi. Ce Verbe éblouissant, D'éternelles splendeurs, foyer inépuisable, Revêt l'infirmité d'un enfant impuissant!

A quelques pas de moi, Lui, la terreur des anges, Il se plaint, il gémit, il souffre, et c'est pour nous! Si le chant des flots bleus, si le cri des mélanges Nous saisit, nous pétre et nous jette à genoux.

Combien plus les bontés de l'Infini fait Homme Devraient broyer nos coeurs au pied des saints autels? Combien plus ces excès qu'avait cralinté son nomme Devraient nous arracher des sanglots immortels?

Un Dieu n'a pour berceau que des débris de planches, Il n'a d'autre réduit qu'un hangar sous les pins; N'est-il pas juste enfin que nos âmes s'épanchent En prières de feu, en de pieux refrains?

ROSAIRE AUDET, S. S. S.

Il a neigé

Blanche et douce, et lente comme un vol d'oiseaux las, la neige tombe depuis ce matin.

Sa couche était si mince d'abord que les rugosités des cailloux, les raideurs de la route, les angles des toits étaient à peine voilés. La neige semblait une gaze légère, embellissant de sa fraîcheur toutes choses, mais ne dissimulant rien.

Il a neigé! Tout le jour avec persistance, blanche et douce et lente comme un vol d'oiseaux las, la neige a tombé.

Et ce soir, elle semble aux faltes des maisons, de moellens bonnets de coton, les arbres sont chargés de flocons soyeux et l'on foule un tapis plus souple que les tapisseries de la chambre, la poussière du chemin, les lignes sombres des maisons, les clôtures inertes, le gazon et les feuilles fanées, tout est recouvert de cette blancheur, adouci de cette paix, transformé, magnifié!

Tout le jour, avec persistance, blanche et douce, et lente comme un vol d'oiseaux las, la neige a tombé. Sur nos jours, il tombe tant d'espérances: grains de neige soyeux et lents dont l'amas peut cacher bien des asperités, faire oublier bien des bruits, éclairer bien des ombres.

JEANNE.

Le Prie-Dieu

PAR JEAN NESMY

Un chien barbet, que quelque mauvais drôle vous a sournolement, d'un croc-en-pattes, fait culbuter dans un étag et qu'il s'échappe des confers et des fenilles d'eau, tout aveuglé, les mâchoires rissolantes, fronçant le nez, pouffant et s'ébrouant, un tel barbet, dont vous voyez d'ici la mine assez pénaude, n'est, bien certainement, pas plus interloqué que Joachim Raclot, le menuisier de Norvege, sortant du château de ma tante, en cette veille d'Assomption.

Il était là, ce jour dont je vous parle, dans l'avenue qui conduit au village, faisant trois pas, puis s'arrêtant, croisant ses bras sur sa poitrine, secouant son bonnet plein de copeaux frisés, s'interrogeant tout haut comme un homme ivre, et n'en revenant pas: — Enfin, c'est-il bien vrai? Est-ce que j'ai rêvé?... Un cadet comme moi, comment diantre ai-je pu faire ce que j'ai fait?

Et, quoique encore tout ébaudi, il riait au fond de lui, le rusé, en se remémorant ce qui venait de se passer.

Jugez d'ailleurs si l'aventure n'avait pas lieu de le surprendre! M. l'abbé Chapelier, curé doyen de la paroisse, était venu, voilà huit jours, trouver un soir notre homme à l'étable, en sortant de tinter l'Angélique, à l'heure où le jour tend la main à la nuit hésitante. Et mon Raclot, un mécréant de paroissien qui, toute la journée blasphémant, sacrant, offensant Dieu, de longs temps contristant le coeur du bon saint homme, de ricaner en le voyant; et, devant même qu'il fût question de rien, plissant ses yeux tout diaboliques:

— Eh dites! Monsieur le Curé, pas encore, viédate!... Espérez du moins que je sois à préparer ma caisse!

Il s'attendait sans doute à un appel à l'âme, comme tant d'autres fois, et, prenant les devants, il s'appretait à réaliser. Mais le curé, paternel:

— C'est déjà quelque chose, Joachim, que de penser à une bonne mort. Mais si la mort, malheureux, te surprend?

Puis, ayant souprié: — Tu te trompes, du reste, Joachim, car ce n'est point ce qui m'amène. Tu passes pour adroit; je voulais tout bonnement te commander un meuble, pour la chapelle du château, mais un meuble de ma façon.

Mon robot, Monsieur le Curé, chante pour tout le monde.

— Alors, voici. Tu sais tout de même bien, quoique tu n'entres pas tous les jours, hélas! dans une église, comment est fait un prie-Dieu et comment est faite une grille de confessionnal?

— Vous badinez, Monsieur le Curé? fit Joachim en riant.

— Eh bien! je voudrais que tu me fabriques un meuble qui puisse servir à volonté de prie-Dieu ou de confessionnal, comprends-tu?

— C'est facile, reprit l'autre, avec un grillage de bois pouvant monter ou descendre... Et vous le voulez pour...?

— Pour la fête de l'Assomption, s'il se peut.

— Entendu, Monsieur le Curé, vous l'aurez.

Et il l'eut en effet. Le père Joachim, au jour dit, poussant sa petite voiture, venait d'amener le prie-Dieu-confessionnal au château.

Au seul de la chapelle, et se frottant les mains, dans le jour qui tremblait de chaud, le curé l'attendait. Devant le meuble déballé, la bouche ouverte, l'air plus alarmé que jamais, il n'avait pas tari d'éloges sur le travail du menuisier: c'était parfait! Parfait comme assemblage... comme élégance... comme solidité... Tout à fait ce qu'il voulait... Pensez si là-dessus Raclot, tout fier, se renorgueillit! Il triomphait!

— Tout païen que l'on soit, allez, on sait faire un prie-Dieu!

— Ma foi! il faut reconnaître, Joachim, que tu t'y entends à manier la varlope... Tu ne sais pas, tu vas m'aider à le placer... La sacristie si petite est déjà si encombrée!... Voyons, où pourrions-nous le mettre?... Si on le glissait dans ce coin-là, qu'en dis-tu?... Est-ce que deux personnes y tiendraient, une de chaque côté?... Essayons, veux-tu? De cette façon on se rendra mieux compte... Agneuille-toi là que je voie si la grille est à bonne hauteur...

Et M. l'abbé Chapelier, prestantement, s'est assis de l'autre côté du grillage.

— Parfait!... Le Christ est juste au-dessus... Le vois-tu? Il régnait dans ce coin un peu d'ombre propice... Je tends l'oreille et je ferme les yeux... Je ne vois pas le pénitent et partant ne l'intimide pas. L'oreille est indulgente qui a déjà entendu tant d'aveux... et qui connaît tant de misères!... Autour, rien que la paix, une paix où Dieu parle. Ne crois-tu pas, Joachim, que l'on est bien ainsi et que, tant qu'il ait pu en coûter, on se trouve payé de l'effort qu'on a fait; quand on a l'âme lourde de fautes amoncées et que, s'étant ainsi un instant recueilli, un instant prosterné, on se relève tout léger, tout joyeux, presque ressuscité parce que tout pardonné?

L'abbé un instant se tut. Raclot, tout interdit, l'écouillait sans répondre.

— Ne crois-tu pas, Joachim? reprit plus doucement le prêtre... Allons, mon ami, ne te refuse pas. Laisse opérer la grâce. Tu répareas tout d'une vie qui m'inquiète, et d'un instant à l'autre, peut-être, à sa fin... Le Christ te tend les bras... Je te guide, suis-moi... — Et du Saint-Esprit, ainsi soit-il continua Joachim.

Et la confession commença. Ce que c'est que la grâce! Raclot depuis quarante-cinq ans, n'avait rien oublié, ni le Confiteor, ni le "mon Père, je m'accuse"... Il avait tout aussi soumis, aussi confit en attention et en recueillement qu'un premier communiant.

— Oui, Monsieur le Curé... Non Monsieur le Curé... Quelle onction pour une bouche si longtemps sacrilège.

— Mea culpa... Mea maxima culpa... Le bélier n'était plus qu'un agneau.

Et c'est ainsi que, ayant essayé le confessionnal qu'il venait de livrer, ayant tiré dévotement sa

coupe par surprise, Joachim Raclot s'en retourna, à la fois étonné et ravi, et tout rajeuni d'âme et tout léger de coeur, dans la lumière blonde et chaude de cette veille d'Assomption.

Les Idées de Madeleine

A ma jeune amie, Madeleine Huguenin

Nous marchions dans le jardin plein de lumière et d'espace. Le brillant soleil de ce matin de Juin piquait dans nos cheveux des fleurs lumineuses, qui, remuant au hasard de la marche, mettaient sur nos jeunes fronts d'éclatantes guirlandes.

Nous étions là, quatre finissantes, groupées près de Soeur Marthe, pour une dernière causerie. C'était la veille de notre sortie du pensionnat.

— Vous! Madeleine, dit Soeur Marthe, en se tournant vers moi, vous ne ferez jamais rien comme tout le monde! Vous êtes, à la fois, imaginative, impulsive et pondérée, et je vous donnerais volontiers pour devise: "Vers mon rêve et droit au but". Vous vivrez votre vie, ma chère petite enfant, quelle que puisse être l'extravagance des moyens à employer pour y arriver! Puis, me frappant le front de son index, elle ajouta: "Ce cerveau-là, en face de la vie, prendra des décisions étranges!"

— Oh! Oh! fit-je, à la fois amusée et scandalisée. Et ma mine était si drôle, qu'elle provoqua le rire frôlé et jeune de mes compagnes.

— Soeur Marthe, vous aviez raison! Et Madeleine écrit pour vous, aujourd'hui, la folle et peu banale histoire de son mariage.

— Quand mon tuteur mourut, en novembre dernier, j'entraî en possession de mon humble fortune: soit un peu plus de deux mille dollars. Cette somme était tout ce qui restait d'une assurance vie de mon père, sur laquelle on avait prélevé, pendant sept ans, tous les frais de mon éducation.

Institutrice à l'école d'enseignement supérieur, grâce à votre influence, chère Soeur Marthe, je réussis à vivre sans entamer ce modeste bien, et cela pendant cinq ans!

Cinq années de réclusion, pour votre Madeleine, ma Soeur, quel supplice! Et surtout, de penser qu'en dépit des yeux brillants, des cheveux flous, et d'un teint de rose, pas un homme ne vous a fait la cour!...

Un brevet d'institutrice, c'est donc fait pour mettre en fuite toute la gente masculine? Et voilà les pauvres Madeleine destinées à vieillir seules?... Oh! Soeur Marthe! j'aurais tant voulu être grand-mère!

Or, un soir, que je ressaisais des rêves, tous plus extravagants les uns que les autres, j'eus une inspiration!... Enfin, j'allais vivre à mon tour, et, cette fois, ce n'était pas par hasard. Mes vingt-quatre ans se révoltaient à l'idée de ne jamais connaître l'Amour! Mon coeur réclamait! Fallait-il vraiment renoncer aux grands bonheurs, sans essayer sa chance? J'avais soif des attentions qu'une cour assidue entraîne, je voulais être la Madeleine de quelqu'un! Il me fallait un Ami. J'en aurais un! "NOEL" me le donnerait. Et de cette minute, j'allais vers mon rêve, droit au but!

Deux jours après la Noël, un soir, à la rubrique des petites annonces d'un grand quotidien, on put lire: "Jeune homme demandé, célibataire, 25 à 30 ans, instruit, de bonne apparence et de bonne éducation. Travail facile et agréable, trois soirs par semaine. Un possédant un auto préféré. Cent piastres par mois, et les frais. S'adresser, le soir, entre huit et neuf heures: Grand Hôtel, Salon No. 3."

Ce petit capital de deux mille dollars allait me donner une provision de joie pour toute une année. Et, c'est le coeur battant très fort, que j'entraî dans ce petit salon, où se devait présenter ce "prince charmant", ce héros de contes de fées tant désiré par votre Madeleine.

Il vint!... et mon coeur le reconnut. Avant lui, d'autres se présentaient, qui furent évincés, mais l'un d'eux s'attarda près de moi et me frotla de si près, sa grosse main cherchant la mienne, que je pris peur. A cette minute, je compris le danger de ma "théorie" et l'imprudence de votre Madeleine.

Affolée, les yeux agrandis par la répugnance et l'effroi, j'implorai le secours d'un nouvel arrivant, dont la silhouette s'encadrerait dans la porte restée entrouverte, et en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, je fus délivrée de l'intrus.

Après avoir remercié mon Sauveteur: — Vous venez pour l'annonce, n'est-ce pas? Il hésita. — O... ui, madame. Je corrigéai: "mademoiselle", dis-je.

Il s'inclina. — Avez-vous une bonne instruction? — Mais oui, fit-il, paraissant étonné de l'interrogatoire. — Célibataire? et non fiancé? — Grâce au ciel! fut sa réponse amusante.

Alors, nous pourrions nous entendre, je crois, mais je compte sur votre discrétion de kalant homme, pour ne jamais répéter à vie que j'ai vécu ce que je vais vous dire. Il accepta d'un geste. Je repris: — Je viens de faire un gros héritage, (c'était bien un peu exagéré!) la fortune est pour moi chose nouvelle. Orpheline et pauvre jusqu'ici, je me suis mortellement ennuyée dans la vie. Je n'ai jamais eu d'amis (homme s'entend). Vous ne sauriez imaginer comme c'est dur de croiser, chaque jour, sur la route, d'autres femmes au bras d'un compagnon, qui, empressé, s'attache à leurs pas, leur évite les obstacles, les aide à monter ou descendre de voiture, les conduit au théâtre, en un mot vit dans le rayon de votre grâce... et pourtant, on est pas bête, on a de la jeunesse... alors, je me révoite à la fin! Je veux un compagnon! Si vous avez des dispositions comme acteur, faites appel à votre talent, je retiens vos services.

Il se frotla les yeux. Pour un peu, il m'eût demandé de le pincer. Il croyait rêver. — Pendant un an, repris-je, sans lui donner le temps de se ressaisir, je traverserai la vie à votre bras, vous me conduirez partout où l'on s'amuse: à la danse, au théâtre, vous m'envoyerez des fleurs, vous me combiez d'attentions en public, vous jouerez l'amoureux très épris, mais, par grâce, jamais un mot galant quand nous serons seuls! La moindre tentative de ce genre briserait le contrat. J'allais ajouter: "Surtout, il ne faudrait pas essayer de m'embrasser!" Mais je rougis si fort, à cette pensée, qu'il me devina. Je le vis à son air ébahi.

— Acceptez-vous ces conditions? — Oui, murmura-t-il. — Oh! que je suis contente! Mais s'il arrivait que, pendant l'année, vous rencontriez la compagne de vos rêves, je vous rendrais tout de suite votre liberté. Et je pense: quel qu'il arrive dans un an, je serai une héroïne de roman. Mieux abandonnée, les autres femmes m'envieront et mon jeune front s'aurôlera d'un charme nouveau.

— Quand pouvez-vous commencer? — Tout de suite, si vous le désirez. — Alors, venez demain soir, dis-je, en lui tendant ma carte, je suis en chambre à cette adresse. Nous irons ensemble à la messe de Minuit. Quel beau Noël je vais passer! Puis retenez une table pour le réveillon, au grand restaurant français "XX". Mais... dans la grande salle, (malgré son honnête figure, je me méfiais un peu) nous réveillons en tête à tête.

— Ah! un dernier mot, tenez compte de tous vos frais, je les rembourserai chaque fin de mois. Il sourit, puis retrouvant sa langue, ce depuis quelques instants la surprise lui avait fait avaler: — Puis-je vous reconduire chez vous, dès maintenant? Alors, je saurai exactement où aller demain soir. Mon auto est à la porte.

Il avait une auto! quelle joie! Ma foi, j'acceptai. Il m'enveloppa d'une chaude couverture et veilla à mon bien-être avec sollicitude. De ce moment commença, pour moi, une ère nouvelle, la vie heureuse, si heureuse, que je suis impuissante à la peindre. Les fêtes m'avaient touchée de leur bannette, je vivais dans un perpétuel enchantement, quand, à la fin du premier mois, fallit se produire une catastrophe. Ce fut quand je présentai à Michel (c'est son nom) son premier chèque et que j'exigeai le compte exact de ses frais. Il protesta avec énergie, mais quand il me vit décidée à briser le contrat, il se résigna et tint à ma disposition le détail de ses frais à chaque fin de mois. En y réfléchissant, il me sembla que la note n'était jamais bien élevée; mais je vivais un si beau rêve!... et la réflexion m'eût peut-être réveillée!

Le bonheur est un oiseau léger. Soeur Marthe, pour s'en saisir il faut lui tendre un piège, puis, quand on le tient, bien fermer la cage sur lui, surtout, car il fuirait à tire-d'aile! On dit aussi le Bonheur, fruit de la sagesse. J'ai idée que le mien sera... fruit de la folie!

Six mois d'intimité charmante! Cela nous mena à la fin de l'année scolaire. J'ajoute, ici, à la louange de Michel, que pas une seule fois il n'exagéra son programme. Il s'en tint à la lettre du contrat et ne manifesta son empressement pour moi qu'en public. Les invitations se succédaient: bals, réceptions, parties de plaisir!... De me voir ainsi entourée d'hommes, d'autres s'intéressèrent à moi. On me trouva gentille, on me dit, et, un soir de la mi-juin, j'en causai avec Michel. Je n'oublierai jamais le pli amer de sa bouche, à ma confiance, et le regard sombre, presque dur, dont il m'enveloppa. Je résolus de ne plus lui parler de mes succès, à l'avenir. Craignait-il la rupture de notre contrat?... ou bien... était-il jaloux?

Les jours suivants, Michel resta sombre, préoccupé. Non pas qu'il fut moins empressé, mais son bel entrain l'avait quitté. Un soir que l'orage grondait, menaçant, et que les éclairs s'allouaient au sommet de la montagne, alors que des nuages lourds, retenaient l'averse, mettaient entre les choses et les êtres une ombre épaisse, Michel me dit à brûle pourpoint, en arrêtant mon geste qui allait faire de la lumière: — Je crois qu'il y a sur terre une femme pour chaque homme et que, de toute manière, si étrange que puissent paraître les circonstances, ils se rencontreront fatalement. L'ours affinités, leurs âmes se chercheront comme deux aimants. — Oh! Michel! m'écriai-je, vous êtes amoureux?

Il ne protesta pas. — Rappelez-vous, dis-je, après un silence, que vous pouvez résilier votre contrat. Et ma voix était si étrange, si lointaine, que je ne la reconnus pas. C'était une pauvre petite voix douloureuse et fragile. — Etait-ce l'orage qui pesait sur mes nerfs? ou, mon coeur, navré d'avoir à revenir de sa course vers des horizons fleuris qui s'obstinaient à peine, ne pouvait-il plus supporter sa peine? J'éclatai soudain en sanglots.

— Oh! Madeleine! fit Michel, je ne songe pas à vous quitter avant la fin de l'année. Je vous le jure! Je me raccrochai à cet espoir. — Elle ne vous aime peut-être pas?

— Sa voix tremblait, quand il me dit: — C'est cela même! Et elle est très riche et je ne suis qu'un homme à l'aise. Et puis, si elle m'aimait, elle me ferait un signe, n'est-ce pas Madeleine?

— Oh! oui, répondis-je avec conviction. Mais si vous voulez vous rapprocher d'elle et tenter votre chance, vous êtes libre. J'ai maintenant assez de souvenirs pour parfumer le reste de ma vie!

— Vous quitter, Madeleine, le pourrais-je jamais? — Et, juste à ce moment, un éclair déchira la nuit, et je vis deux bras, les bras de Michel, tendus vers moi, en un geste de prière. Je courus m'y blottir, et en dépit de la tempête, l'horizon fleurie se rapprochait, mon jeune amour, un peu fou, se lança au devant de ses rêves!

Chère Soeur Marthe, si j'ai scandalisé votre âme simple, je vous en prie, ne me jetez pas à la mer! Ayez pitié. Je nage en pleine félicité. J'ai conquis ma part de bonheur. Je serai Grand-mère, Soeur Marthe, je serai Grand-mère!

Pour copie conforme, GEORGINE LEMAIRE.

fois que tu ressentiras le moindre besoin, et ces rides te paraîtront alors comme autant de reflets de la bonté même, se poussant les uns les autres sur son visage chéri. Hélas! elle nous quittera un de ces jours. Toutes ces fatigues finiront par l'asser si on ne les évite. Ces pauvres mains rudes, qui ont fait tant de choses nécessaires pour toi, seront croisées sur sa poitrine. Ces lèvres négligées, qui te donneront le premier baiser, à toi, bébé, seront pour toujours closes, et ses pauvres yeux fatigués ne s'ouvriront plus que dans l'éternité; alors, ma fille, tu apprécieras ta mère, mais il sera trop tard pour sa joie à elle et pour ton bonheur à toi!

Et l'enfant, émue jusqu'aux larmes jeta ses petits bras autour du cou de son père, lui jurant tout bas, qu'elle serait bonne; doux serment auquel elle demeura fidèle.

Le bien ne fait pas de bruit "Aimez la vie, aimez-la ardemment. C'est l'unique salut!" "La vraie morale est celle qui nous fait aimer la vie, en nous persuadant qu'elle vaut d'être vécue. Et cette morale nous dit que le seul bonheur de l'homme est dans le déploiement de son énergie, la libre expression de ses facultés créatrices!"

"Le bonheur ne dépend ni de la situation ni des événements, mais du caractère!"

"Le secret du bonheur, c'est d'aimer et si l'on a le coeur assez riche de répandre cet amour sur tout ce qui vit!"

"Seuls ont le coeur riche ceux dont la vie est pauvre en aventures!"

"La première condition du bonheur est d'être bien avec soi-même!"

"Malheur à qui fait dépendre sa joie de vivre à l'opinion d'autrui!"

"Il vient un âge où, l'avenir n'offrant plus de grandes espérances, les liens qui s'attachent au passé se resserrent!"

"On ne saurait tout avoir: les uns ont les honneurs, les autres la valeur!"

"De tous les biens de ce monde, ou que nous considérons comme tels, la gloire est celui qui se paye le plus cher!"

"Le bien ne fait pas de bruit, le bruit ne fait pas de bien!"

L'or natif retient volontiers sur soi quelque parcelle de sangue. Il n'est jamais aussi propre, poli, jolli que le lingot banal, venu de la fonderie et qui a passé par trente mains.

Chaque pare de prose digne de ce nom, éclaire tout un district de l'univers, risque une idée, aborde dix problèmes, touche aux fibres secrètes de cinquante mois. Dans un livre, de trois cents pages, qui, par surcroît, élève sur ce détail toute une architecture, resteront toujours, quoi que tu fasses, une ou deux douzaines de fautes ou de maladroitures. Fallait-il moins chercher, risquer moins? Non. Un dernier coup de brosse au caillou; puis tendre la soie et l'aise pour l'or.

Petit enfant Jésus, vous êtes Celui qu'en des âges lointains Ont entendu les Vieux prophètes. Annonceurs des destins.

Petit enfant Jésus, vous êtes Le roi des anges radieux Que votre berceau met en fête Et qui viennent vers nous des cieux!

Petit enfant Jésus, vous êtes Dans votre étable au mur détruit, Le roi des pacifiques bêtes Qui vous contemplant dans la nuit!

Petit enfant Jésus, vous êtes, Alors que les troupeaux légers, Bondissent des vallons aux crêtes, L'humble roi des humbles bergers!

Petit enfant Jésus, vous êtes, Alors que les mages, tous trois, Devant vous inclinent leurs têtes, Le roi des peuples et des rois.

Petit enfant Jésus, vous êtes, Quand l'étoile brille au ciel pur, Et marche au geste que vous faites, Le roi des astres de l'azur!

Petit enfant Jésus, vous êtes, Quand vous naissiez sur le chemin, Repoussé comme un trouble-fête, L'immortel roi du genre humain!

Roi des brebis dans la montagne, Sous la garde des chiens rageurs, Roi des huttes dans la campagne, Roi de l'âne et du boeuf toujours!

Nouvelles d'Iberville

Voici la liste des autres témoignages de sympathie offerts à la famille Jean-Baptiste Goyette: Messes: M. l'abbé Zoël Fréchette, Mazoué, M. l'abbé Joseph Veilleux, Séminaire de Sherbrooke; Mme Félix Boucher, de Sherbrooke. Sympathies: Mgr Emile Vincent, vicaire général du diocèse de Sherbrooke; M. et Mme Emile Lévesque, de Sherbrooke; la famille Joseph Royer, de Saint-Pie de Bago; la Supérieure et les Soeurs de l'Hospice du Sacré-Coeur, la Supérieure et les Soeurs de l'Hôpital Saint-Vincent de Paul, la Supérieure et les Soeurs du Mont Notre-Dame de Sherbrooke; l'abbé Léon Boutin, M. Joseph Ledoux, de Rock-Forest; l'abbé Agnès Turcotte, de Martinville, R. I.; les docteurs Bertrand, Gaudet et Boisvert, de Sherbrooke; l'abbé Léonidas Adam, curé de Ham Nord, les journaux: Le Messager, Saint-Michel; Le Borroméen, La Tribune, de Sherbrooke; Mmes Pierre Trahan et Alfred Beauchamp, de Saint-Jean. La famille Goyette remercie de nouveau tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil. A l'Assemblée générale du 7 décembre, ont été élus officiers de la Chambre de Commerce d'Iberville, pour le terme 1932-1933: MM. Georges Tremblay, président; J. L. Manby, 1er vice-président; Isale Aude, 2ème Vice-président; Omer Bessette, trésorier; Armand Goyette, B. Ph. secrétaire; Eugène Meunier, Adolphe Brousseau, Edgar Daneau, J. E. Laberge, Sarto Messier, directeurs; Dr. Henri Laflamme, Gérard Boulianger, auditeurs. Les assemblées régulières auront lieu comme par le passé, le 1er mercredi de chaque mois. Les dames organisatrices des parties de cartes au profit des pauvres, Mmes Arsène Daneau et Modeste Gamache, remercient bien sincèrement M. le Maire de la Ville, pour l'endroit idéal fourni pour leur veillée de cartes. Elles adressent également un merci à la Maison LeSueur et Frère pour les chaises prêtées dans le but de venir en aide à ces deux dévouées organisatrices, enfin MM. G. Payette et M. Choquette pour leurs dons en papeterie. M. et Mme Albert Berger, d'Iberville, étaient à Sainte-Brigide, dimanche dernier, chez M. et Mme Joseph Berger. Dimanche dernier, M. l'abbé Adrien Gamache rendait visite à son beau-frère, M. Modeste Gamache, de la 2ème rue. C'est ce soir qu'aura lieu dans la salle Saint-Charles, avenue héliotisme, une magnifique soirée récréative et musicale, donnée au bénéfice des pauvres d'Iberville et de la cité de Saint-Jean. Un programme très instructif a été élaboré par un groupe d'amateurs dont le talent promet à l'avance une complète réussite. Les organisateurs de cette séance méritent l'encouragement de tous. Aussi comptent-ils sur l'appui général des gens de cœur, de ceux qui sympathisent avec les miséreux, les déshérités et les souffrants. En foule donc, ce soir, à la salle Saint-Charles. Le notaire Grégoire Guillet et M. Charles Hamel ont été engagés pour la vérification des livres du secrétaire-trésorier, M. J. R. Courtemanche. Les honoraires sont fixés à 60 dollars chacun. Les propriétaires de patinoires devront payer au conseil de ville, une taxe de dix dollars par année. Les élèves des écoles de la Commission Scolaire entreront en vacances samedi le 24 décembre courant. M. et Mme J. L. Thibodeau, de Beauharnois, étaient dans la paroisse samedi et dimanche derniers. Chaque année, le cercle Saint-Charles prend l'initiative de courir la guigoulette. Cette pratique louable, nos jeunes gens n'entendent pas la délaisser en 1932. Comme d'habitude, ils iront de maison en maison en chantant les gais refrains d'autrefois. Ils tendront la main pour le pauvre, pour celui que les tracassés et les peines quotidiennes courbent sous le faix de l'infortune. Que tous ceux qui sont en mesure de donner le fassent avec plaisir et bon cœur. On acceptera tout, de l'argent, des victuailles, des vieux habits, enfin tout ce qui peut servir ou être de quelque utilité aux enfants ou aux adultes. Les dons sont distribués avec justice et selon les besoins de l'un et de l'autre pauvre. M. et Mme Joachim Coulombe, de Montclair-Nord, étaient dans la paroisse, dimanche le 18 courant. Les gamins qui se plaisent à lancer des boules de neige sur les lampadaires du pont Rignier seront punis avec sévérité s'ils continuent une telle incartade. Certaines fillettes n'ont pas plus de scrupule que les garçons à ce propos. M. René Lomme et sa famille écoulent les mois de l'hiver au milieu de nous. Nous avons appris avec regret, la mort de M. l'avocat Charles Bélanger, protonotaire du district d'Iberville, survenue dimanche le 18 décembre, dans la cité de Saint-Jean. A la famille si profondément éprouvée, nous présentons des condoléances. M. Eusèbe Gauthier, de la rue quatrième, est retenu à sa chambre pour cause de maladie. Nous formulons des vœux pour son retour à la santé. M. et Mme Antonio Desjardins et leur fille Angéline, de Mont-Réal, étaient en promenade dimanche

Iberville, les 17 et 18 courant, les hôtes de parents et d'amis. La construction de l'édifice de M. Walter Lebeau, sur la rue Missequoi, sera terminée cette semaine. La nouvelle bâtisse comprend dix appartements et les travaux en ont été dirigés par M. Alcide Lamarche. La cérémonie des Quarante-Heures, commencée mardi matin, le 20 décembre, s'est terminée aujourd'hui même dans notre église paroissiale. Plusieurs prêtres étrangers étaient présents. M. et Mme Auguste Bergeron et leur fils Wilbrod, de Saint-Hyacinthe, étaient de passage dans la localité dimanche et lundi de cette semaine, les hôtes de parents et d'amis. M. le curé Courso, de Saint-Jean, a présidé la messe d'ouverture des Quarante-Heures, mardi matin. Il était assisté de MM. les vicaires Alfred Grenier et Léon Fortin, comme diacre et sous-diacre. Mlle Marie-Rose Ménard, de Versailles (Saint-Grégoire) était dans Iberville, mardi de cette semaine. Mme A. Martel a pris possession de l'Hôtel Frontenac, depuis quelques semaines. Des améliorations seront accomplies dans le cours de l'hiver. M. et Mme John Goidle, de Saint-Albans, Vt., étaient de passage dans notre localité, les 18 et 19 décembre. Dimanche prochain, ce sera l'anniversaire de la naissance de Jésus. C'est le pape Jules I, qui fixa cette fête le 25 décembre au quatrième siècle. Avant cette époque, certaines églises la célébraient en janvier, d'autres en décembre, d'autres en avril. Depuis le sixième siècle, les prêtres célèbrent trois messes, la première dite de la nuit, la seconde de l'aurore et la troisième du jour. La messe de minuit possède un charme toujours nouveau. Nous saluons la venue de cette soirée mémorable avec bonheur. La jeunesse sourit et remplit d'une félicité sans borne au cours de cette nuit où l'enfant-Dieu vint sur la terre, pour nous préparer la voie vers une source inépuisable d'entrevues célestes. "Enfants, Dieu va clore cette année, "Et la rappeler dans le ciel; "Dormez, pour votre cheminée, "C'est le sabot de Noël. "Endormez-vous dans votre couche "Aux rideaux blancs garnis de bleu. "Enfants, pourvu que votre bouche "Se ferme en priant le bon Dieu." M. et Mme Jérôme Piché ainsi que M. et Mme Olivier Béllé, de Sherbrooke, étaient en promenade dans Iberville, dimanche, le 18 décembre, les hôtes de parents et d'amis. M. Hubert Chamberland, qui était assez gravement malade, est aujourd'hui en excellente voie de guérison. Le chef de police Georges Oulmet, surveillé avec attention l'entree de certains nouveaux citoyens dans notre ville. Nous déplorons chaque semaine la disparition d'arbres élevés et solides dont le feuillage touffu enjolivait la devanture de nos demeures et apportait à l'ensemble général de la ville un aspect unique et d'une réelle beauté. L'échevin Oswald Bissonnette propose que dès les débuts du mois de janvier prochain, un règlement soit adopté fixant un certain tarif à tout preneur d'eau de la ville pour les patinoires publiques, attendu que l'on dépense considérablement de l'eau dans la confection et l'entretien de ces patinoires. Le nombre de tels lieux d'amusement semble augmenter chaque année. MM. Pawson et Cowan représentants de la Cie Southern Canada Power ont interpellé le conseil relativement à la question du renouvellement d'un contrat qui doit être signé entre Iberville et la compagnie qu'ils représentent pour la fourniture du pouvoir et de l'éclairage de la ville. Samedi soir, le 17 décembre, une collision s'est produite sur la neuvième avenue, en face de l'édifice de M. Tréfié Bonvouloir, vers les 7 heures et 15 minutes. M. Damien Durand conduisait une automobile coupé, marque "Ford" quand il frappa un véhicule guidé par M. Roland Lamarche. L'une et l'autre des voitures subit des dommages considérables. Mmes Eveline Giguas, Berthe Lamothe et Thérèse Comtois, de Malouisseau, étaient dans la paroisse, dimanche le 18 décembre. Des réparations générales à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice "Hôtel Iberville" rue première, sont en marche depuis deux ou trois jours. Ces travaux sont commandés par M. Ernest Petit, de Montréal. Plusieurs chiens et chiennes ont été abattus par le chef Georges Oulmet. Les propriétaires ne pouvaient pas ou refusaient de payer la taxe annuelle.

Mlle Thérèse Cléroux et sa sœur, Mme Albert Targoon, de St-Jambers, étaient au milieu de nous, les 18 et 19 du mois courant. Le conseil a vendu une machine qui se trouvait dans la bâtisse "Canada Last Block", au prix de \$25.00 à la compagnie Canada Broom de la cité de Montréal. La demande de Mme Lafayette, au sujet de la coupe par la ville de deux souches d'arbres placées en face de sa propriété de la sixième avenue, a été accordée sans remarque. Ces souches pouvaient causer des accidents. Notre secrétaire-trésorier, M. J. R. Courtemanche, a fait part aux échevins de la réception d'une lettre de M. Onésiphore Milette. Dans cet envoi, en date du 7 novembre, M. Milette demande que la ville lui rembourse le prix d'une certaine licence qu'il a payée en août 1932, à l'effet de vendre des produits et des denrées. M. Milette affirme que depuis l'entrée en vigueur dudit règlement, des marchés, il a cessé la sollicitation de porte en porte. Le conseil opine que dans les circonstances, il ne peut considérer favorablement cette demande. M. Milette devra donc payer le plein montant du permis de 1932. Le secrétaire-trésorier a été autorisé d'acheter au compte de la ville d'Iberville, des débentures au montant de \$1500, à 6% de septembre 1932, et ce pour le fond d'amortissement de \$80,000.00 et pour remplacer deux autres débentures devenues dues et échues, l'une de \$1,000 de la Commission scolaire, le premier novembre et l'autre \$500.00 de la ville d'Iberville, le premier septembre 1932. M. W. J. Gilmore, qui brisait une borne-fontaine, le 27 octobre dernier, a offert au conseil de réparer et de mettre en état ladite borne-fontaine. La ville ne peut accepter une pareille proposition. De plus, il s'est écoulé plusieurs jours depuis l'incident. M. Gilmore n'a pas jugé à propos de se présenter avant ces jours derniers, bien qu'il avait promis de payer les frais d'une nouvelle borne-fontaine. La vieille borne-fontaine est dans les hangars de la ville et à la disposition de M. Gilmore, s'il désire en prendre possession. La ville est à construire un garage pour remiser les voitures. On se servira de cette bâtisse dans les réparations et les travaux généraux de la ville. L'établissement est à l'arrière de l'Hôtel de Ville, près du pont Gouin. Nos pompiers ont été appelés pour éteindre un feu de cheminée chez M. Georges Balthazar, seconde avenue, mardi matin, vers les 10 heures et demie. Une fausse alarme a été donnée dans la nuit de mardi à mercredi. Un particulier croyant qu'un incendie s'était déclaré dans une maison de la rue Richelieu, non loin de la voie ferrée du Canadien National, avait avertifié l'ingénieur en service de l'aiguillage. Le feu qu'on croyait sur nos rives ravageait une maison d'été à Saint-Jean. Les autorités d'Iberville ont acheté des revolvers destinés aux constables spéciaux. Le comité chargé des démarches nécessaires pour l'achat d'un arpent de bois devant être distribué durant l'hiver aux nécessiteux que la ville est appelée à supporter, rapporte qu'il a obtenu un arpent de bois d'un nommé Alphonse Lachapelle de la paroisse Saint-Athanasz, au prix de cinquante dollars. La moitié de cette somme est payable en décembre et la balance en janvier 1933. M. et Mme A. J. Vincolette, de New-Bedford, Mass., étaient dans la paroisse, dimanche et lundi de cette semaine. Mlle Emilie Gaulin, de Mont-Réal-Est, était dans Iberville, jeudi et vendredi, les 15 et 16 décembre, accompagnée de sa sœur, Mme Ovide Bolduc, de Louiseville.

Mont Saint-Grégoire Nous avons le regret d'annoncer la mort de l'un de nos respectables concitoyens dans la personne de M. Léon Dextraze, qui demeurait depuis plusieurs mois chez sa fille, Mme J. Gladu, de Claremont, N. H. Le défunt était âgé de 88 ans, et avait passé la majeure partie de sa vie en notre paroisse. Nos sympathies à sa famille. Dimanche dernier, à 3 heures de l'après-midi, toute la paroisse se réunissait en pèlerinage dans notre saint Temple, pour faire une Heure d'adoration à Jésus-Hostie et adresser de ferventes supplications au grand Thaumaturge, Saint-Joseph, dont l'aute! rayonnait sous les mille lampadaires aux couleurs variées. M. le curé félicita les pieux organisateurs de cette manifestation de foi, et sut par sa parole onctueuse, faire pénétrer dans nos âmes les sentiments les plus religieux en conformité avec les besoins actuels. Cette touchante fête se termina par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. Lacadie En visite ces jours derniers, chez M. Joseph Leblanc, M. et Mme Joseph Bisillon, de Saint-Jacques le Mineur; Mmes Hormidas Grégoire, de Napierville; M. Joseph Verdon, de Stanstead; M. Walter Lebeau, d'Iberville; Mlle Rose Grégoire, de Napierville; M. et Mme Ernest Hébert, de Saint-Jean; M. A. Harvey, de Sabrevois. Le 18 courant, le cercle des fermiers procédait à l'élection des officiers de son nouveau bureau

de direction. Le résultat fut le suivant: Président: Mme J. Arsène Deland; vice-présidente: Mme J. A. Desramelle; secrétaire: Mlle Belzémie Martin, bibliothécaire-lectrice: Mlle Anne-Marie Perdais; 1ère conseillère: Mme Auguste Desnoyers; 2ème conseillère: Mme Réal Tougas; 3ème conseillère: Mlle Marie-Rose Romillard. Nos félicitations. Saint-Blaise Lundi matin, était chanté en l'église paroissiale, le service de M. Noël Racine, autrfois de cette localité et décédé à Montréal. Nos sympathies à la famille. La famille Jean-Baptiste Bissonnette remercie sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, et de quelque manière que ce soit, ont sympathisé à leur grand deuil. M. J.-Eliée Morin, gérant de la ville de Dolbeau, Lac Saint-Jean, était de passage chez M. Tancredi Morin, dimanche dernier. Jeudi dernier, le 15 courant, selon la loi des faillites, les biens meubles et immeubles appartenant à M. Charles-Antoine Boissonnault, furent vendus à l'encan public, au bureau du shérif de la cité de Saint-Jean. M. Eugène Papineau, de Saint-Jean, se trouvant le plus haut offrant et dernier enchérisseur, en devint le propriétaire et tout nous porte à croire que dans un avenir rapproché, une partie de ces terrains sera revenue à des citoyens de notre localité. M. et Mme Emile Monneau (née Hélène Thibodeau) sont les heureux parents d'un couple jumeau, baptisé sous les noms de Joseph-Bernard et Marie-Cécile. Parrains et marraines: MM. Arcade et Paul Monneau; Mlle Bernadette Monneau et Mme Arcade Monneau (née Juliette Thibodeau). Sainte-Brigide Le 29 novembre, avait lieu, en notre salle paroissiale, une partie de cartes et le tirage d'un cinquième en or au profit de nos oeuvres, sous la présidence d'honneur de M. le Curé Gendron et M. l'abbé Faulx. Un joli programme musical fut exécuté et deux intéressantes saynètes furent interprétées: "Les deux nerveuses" par Mmes B. Soutière et A. Larivière et "Le Pater" par les fillettes L. Paquette et R. Droque. Un succulent goûter ne fit qu'augmenter le joyeux entrain et l'amicale entente de cette réunion. De nombreux prix furent distribués aux gagnants. 1er prix DAMES 1er, gagné par Mlle B. Carreau et donné par Mme J. L. Droque; 2ème par Mme H. Paquette et donné par Mme I. Paquette. 2ème prix 1er à Mlle L. Berger, par Grand et Frères; 2ème à Mlle T. Benjamine, par Mme J. Gamache. 3ème prix à Mme J. L. Droque par Mme F. Tringue. 4ème prix, à Mlle J. P. Messier, par Mlle A. Carreau. 5ème prix, à Mme T. Ponton, par Mme F. Boulais. 6ème prix, à Mlle O. Rainville, par Mme P. Casgrain. 1er prix pour hommes. 1er gagné par J. Boucher, donné par O. Rondeau; 2ème, à M. Bellavance, par Mme T. Bonneau. 2ème prix: 1er à M. Roy, par J. P. Messier; 2ème à M. L. Tessier par Mme E. Dehoucourt. 3ème à M. Albert Gladu par Mlle T. Galpeau. 4ème prix: M. E. Bonvouloir par L. Galpeau. 5ème prix: A. C. E. Bussan par Mlle B. Carreau. 6ème prix: A. A. Charbonneau, par Ival Paquette. Prix de Consolation. — Dames: A Mlle A. Larivière, par Geo. Saint-Germain; pour hommes: A. F. Tinguet par Anonyme. Le \$50.00 en or, don de M. le curé, gagné par Mlle Estelle Soutière; Le \$25.00 en or donné par Mme C. W. Heandoin fut décerné à Mlle A. Larivière, 1ère candidate. Un cousin, don de Mmes Bonvouloir, fut mérité par Mlle B. Soutière, 2ème candidate. Un cadran, don de P. T. Légaré, de Saint-Jean, allant à Laurent Dextraze, 3ème candidate. Un miroir, prix de présence donné par P. T. Légaré, de Farnham, gagné par Eléazar Goineau; Un prix donné par Mlle E. Ponton allant à Mlle A. Carreau; un autre prix donné par M. et Mme Paul Beuregard, gagné par Mme T. Tringue. Le café fut généralement donné par le magasin Larivière et les gâteaux par les dames de la paroisse. Nos sincères remerciements à tous les organisateurs de cette belle fête qui a remporté les recettes de \$230.00. A tous mille et un merci. — Dans les salons de M. Joseph Berger, un groupe de parents et d'amis se réunissait à l'occasion d'une soirée surprise, le 16 décembre, jour anniversaire de M. Armand Berger. A l'approche des grandes Fêtes de l'année, les décorations se présentaient si bien aux circonstances que rien ne laissait prévoir au héros, qu'elles étaient en son honneur. Une adresse fut lue par M. Paul Laflamme, d'Iberville, et le joli cadeau fut offert par Mlle Annette Goineau. M. Berger, quoique très ému, sut remercier avec délicatesse. Un réjouissement préparé comme il en a l'habitude avec tant de générosité et de satisfaction les palais des gourmets. La joyeuse réunion s'envola avec la rapidité comme il en est des beaux jours. Un orchestre de Saint-Jean,

choisit pour la fête, flatta l'oreille des gais danseurs. Chacun se souviendra de cet impromptu et de ces accueillantes manières dont la famille Berger se plaît à recevoir ses hôtes. M. Ernest Poulin, arrivé de New-York, pour cause de santé, est dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. M. et Mme Paul Boulais, qui est partie pour l'hôpital de Saint-Hyacinthe, où elle a subi plusieurs opérations, est en convalescence. Nous lui souhaitons de nous revenir en pleine voie de guérison. Mlle Yvette Nadeau, de Montréal, après avoir passé une quinzaine dans la famille E. Goineau, est retournée dans son foyer. Dimanche dernier, avait lieu l'ouverture d'un triduum prêché par le Révérend Père Xavier-Marie, de l'Ordre des Franciscains. L'éloquent Prédicateur a fortement insisté sur la nécessité de s'enroûler dans le Tiers-Ordre de Saint-François pour opérer plus sûrement sa sanctification. Farnham Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. George McCorkill, employé depuis plusieurs années au service du Pacifique Canadien, survenue après quelques semaines de maladie. Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale, au milieu d'une foule sympathique à cette famille si cruellement éprouvée. Le défunt âgé de 43 ans, laisse dans un deuil profond, outre son épouse née Emma Larivière, cinq fillettes: Rita, Marthe, Suzanne, Hélène et Janine; un fils, Clarence; quatre frères: David et Allan, de Chapleau, Ont.; Charles et Joseph, de cette localité; quatre soeurs: Aurélie et Jane, de New-Bedford; Révérende Soeur McCorkill, de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe et garde Ella McCorkill, d'Iberville. Nos sincères sympathies sont acquiescées à tous. Saint-Jacques le Mineur Dimanche dernier, ont lieu l'assemblée pour la nomination d'un nouveau marguillier. M. Ernest Régier fut choisi en remplacement de M. Donat Régier, sortant de charge. — Dimanche après-midi, à 3 heures, eut lieu à la salle paroissiale, l'assemblée de l'U. C. C. étaient présents: M. le président, M. l'aumônier, MM. les directeurs et presque tous les membres. Depuis deux semaines, le cercle local de l'U. C. C. donne des cours gratuitement, anglais et français, deux fois la semaine, aux jeunes garçons de la paroisse. Les cours continueront durant les mois d'hiver. Sherrington Mercredi dernier, le 14 courant, eurent lieu les funérailles de Mme Arthème Lussier (née Jeanne Dupuis), décédée après plusieurs années de maladie, soufferte avec une grande résignation, à l'âge de 60 ans. Ses funérailles eurent lieu en l'église de Hemmingford, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. La défunte laisse outre son époux, 5 fils: Victor, de Hemmingford; Joseph, de cette localité; Alfred, Léo et Roger; 5 filles: Mmes Sam Tremblay (flore), Mme Léo Perras (Desnoyers), de Henrysburg; Mmes Angéline, Irène et Thérèse, du toit paternel; deux belles-filles: Mmes Victor et Joseph Lussier. A la famille en deuil, nous offrons nos sympathies. M. Cléophas Monette a été nommé marguillier, en remplacement de M. Arcade Ducloux, sortant de charge. Nos félicitations. — La grippe a fait son apparition dans notre paroisse et plusieurs familles ont été visitées. Clarenceville Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Sara Saint-Amand, épouse de M. John Gaff, survenue jeudi matin et dont les funérailles eurent lieu samedi dernier. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Cusson, curé de cette paroisse, qui chanta aussi le service. Les porteurs étaient: MM. Aïdè Molleur, Paul Létourneau, Charles Hébert et Willie Ryan. Les porteurs d'honneur étaient: Mmes Joseph Asselin, Alexis Pinsonnault, Joseph Morrissette et Adélaïde Mailloux. La quête fut faite par Mmes Joseph Asselin et Alexis Pinsonnault. La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, deux frères: Johnny, de Springfield et Arthur, de cette paroisse, et plusieurs neveux et nièces. A la famille éprouvée, nous offrons nos sincères sympathies. — Dimanche après la grand'messe, eut lieu l'élection des marguilliers. M. Emile Daignault a été élu marguillier, en remplacement de M. Joseph Ducloux. Nos félicitations. M. et Mme Adélaïde Poulin, M. Omer Poulin, Mlle Hélène et Adrienne Poulin, de Henryville; M. Léopold Poulin, de Saint-Jean, rendant visite à chez M. Valmore Létourneau, dimanche dernier. Stanbridge Station M. et Mme Louis-Arthur Landry et leurs enfants, du Mont Saint-Grégoire, ainsi que M. et Mme Ovide Béllé et leurs enfants, de Henryville, visitaient chez M. Arthur Landry récemment. Mlle Germaine Duchesneau, de

A l'Épicerie Frontenac
Le public d'Iberville est invité à se rappeler qu'à l'épicerie Frontenac, dont M. Charlemaigne Hébert est le propriétaire, chaque samedi soir est donné un CADEAU DE VALEUR, tels que services à déjeuner, à thé, lampes électriques, bouilloire, etc.
Voici les gagnants des dernières semaines: Mme Léo Gaudette, Mme Louise Leblanc, M. Maurice Choquette, M. Napoléon Bonneau, Mlle Marie-Louise Robillard, M. Julius Martel, Mme Louise Chalifoux, Mme Marie-Louise Leblanc, M. Rodolphe Tougas, (St-Jean), M. Julius Martel, M. Gemmock. Qui sera le suivant? A vous de ramasser vos coupons.
N'oubliez pas de surveiller nos spéciaux de NOEL ET DU JOUR DE L'AN pour économiser sur VOS ACHATS et avoir une chance sur la MAGNIFIQUE LAMPE ELECTRIQUE.
Hello 402 P. NARBONNE Hello 402
BOUCHER - EPICIER
Tél: 402
274 Rue St-Charles
SPECIAUX POUR CETTE SEMAINE
SUCRE BLANC, 10 lbs. pour 46c
FEVES BLANCHES, 10 lbs. pour 29c
DATTES, 4 lbs. pour 25c
THE VERT ou NOIR, la lb. 35c
SAVON HACHE, 4 lbs. 25c
SAVON BARSALOU, 10 barres 37c
BALAIS, 5 cordes 25c
— VIANDES —
ROTI DE BOEUF, la lb. 07c
STEAK DE BOEUF, la lb. 11c
SAUCISSE, 3 lbs. 25c
BOUDIN fait à la maison, la lb. 10c
BOEUF A SOUPE, la lb. 03c
BOEUF DE COTE, la lb. 04c
BOEUF HACHE, 3 lbs. pour 25c
ROTI DE LARD, sans la peau, la lb. 08c
LARD SALE, la lb. 08c
Venez visiter notre magasin. Livraison gratuite.
Auguste Desnoyers, 5e.—Stanislas Moreau, 6e.—Victor Béchard, 7e.—Félix Mailloux, 8e.—Idola Lamarré, 9e.—Frédéric Poulin, 10e.—Willie Roman.
BETTERAVES A VACHES
1e.—Frédéric Poulin, 2.—J. Albert Gagnon, 3.—Sylvia Fortin, 4.—Adjuteur Boudreau, 5.—P. H. Deland, 6.—Willie Roman.
Le résultat du concours de graine de mil sera donné plus tard.
Amour! quand tu nous tiens...
par Edouard Hains
"Voici un autre journaliste qui concrétise le rêve de tous les reporters: publier des écrits qui ne soient pas soumis au lit de Procuste des exigences du métier; des écrits où l'on ordonne les épisodes à sa guise, en vue d'un effet et non à seule fin de renseigner le lecteur", écrit Alfred Desrochers dans la préface d'"Amour! quand tu nous tiens", un recueil de nouvelles qui vient de paraître sous la signature d'Edouard Hains, un camarade bien connu surtout dans le journalisme hebdomadaire où il dirige la "Revue de Granby" et écrit des chroniques en série pour une vingtaine d'autres feuilles hebdomadaires.
Voici un livre qui fait preuve d'une psychologie déliée, fouillée même dans le cas des nouvelles sentimentales comme "Amour! quand tu nous tiens...", le conte de début qui donne le titre au livre et met un coeur féminin sous le scalpel d'une observation qui, toute sympathique qu'elle soit, ne laisse pas parfois d'être implacable. Et tout cela exposé dans un style alerte, vivant et souple, dans un style qui dénote beaucoup de ressources chez l'auteur dont certaines hardiesse pouvaient choquer les puristes. C'est ainsi qu'il emploiera, en le guillemetant, un mot anglais trop technique pour être traduit sans rien perdre de la nuance ou assez pittoresque, assez genre pour être gardé aux fins de l'effet.
Ce recueil, que l'auteur a édité lui-même, offre des genres très variés. Après la psychologie amoureuse, ce sera la note sensationnelle qui distinguera, par exemple, les contes d'aviation (Ludmille, Premier Solo) ou les récits de terreur (Le pari sur la Mort, le Fou à Bonnet). Mais le journaliste, s'il se trouve chez lui dans le ton dramatique, est capable aussi de fraîcheur nuancée. Edouard Hains le prouvera dans la manière tendre de ses nouvelles du terroir (Le Noël de Pierre, la Fin du Vieux Curé, Mon Alma Mater, l'Enfant Vieux, etc.). Des Rochers a dit-il pas de l'auteur "qu'il a gardé le ton de l'enthousiasme, comme les poètes?"

